Neuchâtel — No 194 (12 pages) Un numéro 25 centimes Mardi 21 août 1962

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	40.—	20.25	10.25	3.70
ÉTRANGER:	68.—	35.—	18.—	6.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

224me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

24 c. le mm, min, 25 mm - Petites annonces locales 20 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c. Naissances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S.A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

L'Algérie connaît maintenant les futurs élus à la constituante

Désappointement et inquiétude à Paris

De notre correspondant de Paris:

LA publication à Alger de la liste des membres de la future Assemblée constituante algérienne accroît le désappointement et les inquiétudes de Paris sur l'avenir de l'Etat algérien.

Désappointement parce que, contrairement aux accords d'Evian et à l'attente confiante de Paris, les citoyens algériens indépendants n'auront pas l'occasion, le 2 septembre prochain, d'exercer le plus élémentaire des droits démocratiques, celui de choisir leurs représentants politiques. Ben Bella, son bureau politique et l'A.L.N. n'ayant pas toléré de listes multiples et concurrentes, les cent nonante-six candidats musulmans et français désignés par eux seront automatiquement élus membres de la constituante dans des élections qui ne seront, pour employer une expression modérée, qu'une simple formalité.

Quant au gouvernement qui sortira de cette assemblée prédésignée, il y a de fortes chances, étant donné ses parrains, qu'il ressemble comme un cadet au G.P.R.A. d'hier et au bureau politique d'aujourd'hui. Quant à la politique qu'il appliquera, aussi bien à l'intérieur de l'Algérie que dans ses relations avec l'extérieur, et notamment avec la France, l'incertitude persiste, puisque cette politique sera de nouveau le résultat d'une lutte d'influences entre factions ou d'un compromis comme cette liste électorale.

On ne sait pas très bien, tant du côté musulman que du côté européen, qui a été écarté de la liste ou qui a refusé d'y figurer, ni pourquoi; la seule indication précise, devant cette masse d'inconnues, est qu'aucun communiste officiel ne sera membre de la constituante, où siégeront cependant nombre de progressistes algériens ou européens très proches du marxisme. Le parti communiste algérien avait sollicité l'établissement d'une liste commune P.C.A. - F.L.N. Cela a été refusé par les militaires, semble-t-il, davantage que par les civils du bureau politique, malgré l'aide apportée à la rébellion F.L.N. par le communisme local, français ou international.

Pour les musulmans, il apparaît nettement que l'A.L.N., surtout celle de l'intérieur, s'est taillé la part du lion. Soixante-dix candidats sont des soldats, presque autant portaient l'uniforme fellaga il y a peu de temps. La constituante algérienne sera une « chambre kaki » et l'assemblée la plus « militaire » du monde. Malgré la présence de Farès et de Ferhat Abbas, il semble que les désignateurs ont voulu écarter le plus possible les éléments nationalistes « bourgeois » au profit des combattants et militants « populaires ».

INTÉRIM.

(Lire la suite en 11me page)

L'A.L.N. S'EST TAILLÉ LA PART DU LION

SUR LES 180 CANDIDATS MUSULMANS 72 SONT EN EFFET DES MILITAIRES

Les Européens sont pour la plupart des inconnus

ALGER (ATS-AFP). — La première assemblée nationale que l'Algérie élira le 2 septembre comportera 196 membres. On connaît maintenant les 196 futurs élus.

Ce sont les candidats qui figurent sur la liste que le bureau politique du F.L.N. a fait publier au cours de la nuit de dimanche à lundi. Le dépôt des inscriptions est maintenant irrémédiablement clos.

(Lire la suite en 11me page)

Eisenhower : « De Gaulle se prend pour Louis XIV... mais il a souvent raison »

NEW YORK (UPI). — La revue «Newsweek» publie une interview d'Eisenhower recueillie par l'un de ses correspondants au cours du voyage de l'ancien président des Etats-Unis en Europe.

Au cours de cette interview, Eisenhower a notamment parlé du président de Gaulle, au sujet duquel il a dit: «Tout le monde sait qu'il peut être obstiné et difficile à manier, mais qu'il a aussi souvent raison. Au cours de la guerre, il s'est toujours montré très ombrageux... parce que tout, en se prenant pour Louis XIV, il savait que je pouvais mettre un terme aux envois de rations alimentaires et d'équipement qui lui étaient destinés. Finalement, tout s'est toujours arrangé... Aux environs de 1950, Foster Dulles et moi-même avons estimé que de Gaulle était le seul homme qui puisse sauver la France. J'ai été ravi lorsque de Gaulle est revenu au pouvoir, et ceci bien que je ne partage pas toutes ses idées».

A la suite de l'attentat manqué contre le président N'Krumah

TERREUR AU GHANA

Huit cents personnes arrêtées

LONDRES (UPI). — L'envoyé spécial du «Daily Telegraph» de Londres, a Accra, M. Michael Green, affirme que le nombre de suspects arrêtés au Ghana à la suite de l'attentat manqué contre le président N'Krumah dépasse maintenant le chiffre de 800.

M. Green, qui a préféré quitter Accra, le bruit de sa prochaine expulsion lui étant parvenu, a envoyé sa dépêche de Lagos, à la Nigeria.

Selon le journal londonien, les éléments d'extrême-gauche ont maintenant le contrôle absolu du gouvernement ghanéen. «Toute personne critiquant publiquement le gouvernement court maintenant le risque d'être arrêté... La liberté de parole est plus illusoire que jamais.»

D'autre part, M. Green affirme que les journalistes ghanéens ayant rapporté que le président N'Krumah avait été blessé par l'explosion de la bombe destinée à l'assassiner ont été menacés d'emprisonnement.

Les Etats-Unis sont décidés à mettre les bouchées doubles

Une fusée spatiale d'une grande puissance verra le jour en 1965

Elle développerait une poussée deux fois supérieure à celle des fusées soviétiques actuelles

WASHINGTON, (UPI). — Le département américain de la défense a décidé lundi la mise en chantier d'une fusée qui serait deux fois plus puissante que celles utilisées par l'URSS pour la mise sur orbite de ses cosmonautes.

Le département de la défense a précisé que cette fusée permettra le lancement, au cours des dix années à venir, d'une grande variété d'engins habités ou non.

Comme un avion

La construction de la nouvelle fusée, baptisée «Titan III», a été confiée à la «Martin-Marietta corps». On s'attend à ce qu'elle coûte entre 500 millions et un milliard de dollars.

(Lire la suite en 11me page)

Malgré le dispositif policier mis en place

Nouvelles manifestations hier à Berlin-Ouest

APPEL AU CALME DE M. WILLY BRANDT

Les incidents de Berlin ont été provoqués par la mort, vendredi dernier, d'un jeune Allemand de l'Est, âgé de 18 ans, Peter Fechner. Il avait été touché par le tir des «vopos», alors qu'il tentait de franchir le «mur de la honte». Il alla se jeter sur les barbelés et devait y agoniser. Notre photo montre les «vopos» emportant le corps du jeune homme qui devait expirer peu après. (Photopress)

BERLIN (UPI). — Les manifestations ont repris à Berlin, lundi après-midi.

Un autocar ayant à son bord des militaires soviétiques qui se rendaient au monuments aux morts a été attaqué par un groupe de Berlinois de l'Ouest.

Les manifestants, au nombre de 500 environ, se sont attaqués à coups de pierres à l'autocar dont ils ont brisé toutes les vitres. Les parois du véhicules ont été cabossées.

Précautions inutiles

C'est la troisième fois en trois jours que les Berlinois de l'Ouest attaquent l'autocar se rendant au monument aux morts soviétiques. La police ouest-berlinoise, craignant de nouveaux incidents, avait placé hier 200 de ses hommes autour du point de passage.

(Lire la suite en 11me page)

Après la chute d'un avion au-dessus de Charmey

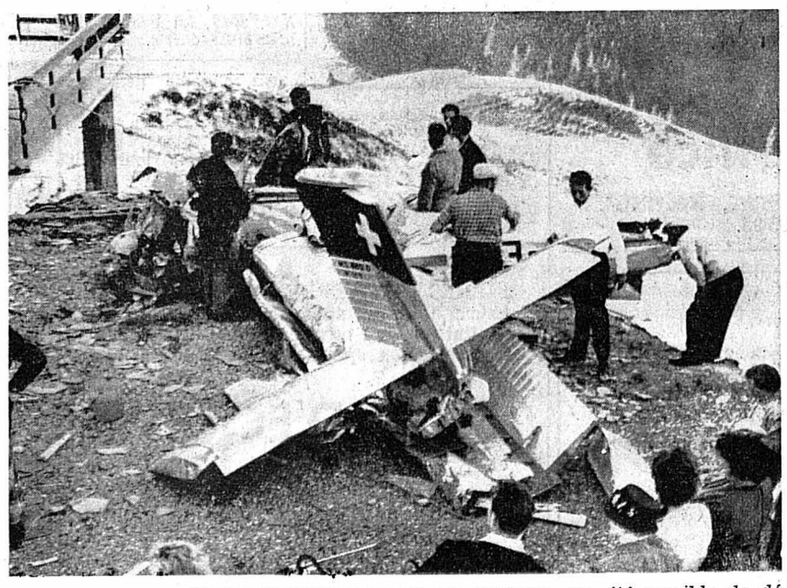

Il n'a toujours pas été possible de déterminer les causes de la chute de l'avion tombé dimanche après-midi près de la station de montagne du téléphérique Charmey - les Dents-Vertes. Les pièces de l'avion ont toutes pu être récupérées et emballées dans des caisses. L'avion avait une valeur de 50,000 fr. environ. Les dégâts au restaurant s'élèvent à quelque 8000 fr. Notre photo: Les restes de l'avion près du restaurant. (Photopress)

Lire en dernières dépêches:

A Madrid et Barcelone

Attentats contre trois journaux espagnols

Un des engins aurait fait deux blessés

J'ÉCOUTE...

Ne lui en demandons pas trop... !

La vie est ainsi faite... Chacun, de nos jours, ne va-t-il pas le disant à tout propos?

Quand il ne s'agirait que de prendre ses trois semaines de vacances qu'imitant à l'envi son voisin, il pense que la «vie ainsi faite» l'oblige, désormais, à passer bien au loin.

Coûte que coûte. Et dût-il même ne pas rentrer avec tous ses os au logis. Peut-être encore n'y pas rentrer du tout. Comme tant d'accidents de chemin de fer, de montagne, d'avions, voire en eau salée ou en eau douce, ne viennent que trop nous l'apprendre cet été.

La vie est ainsi faite... Vogue la galère! On part. Advienne que pourra! Diderot, d'ailleurs, ne faisait-il pas déjà dire à son Jacques, le Fataliste, *que «son capitaine disait que tout ce qui vous arrive de bien et de mal ici-bas est écrit là-haut»?*

Le fatalisme s'infiltre ainsi, peu à peu, dans les esprits. Comme si, tout bien considéré, nous ne sommes pas souvent pour beaucoup dans tout ce qui nous arrive ici-bas.

La montagne, à elle seule et pour sa part, n'en apporte-t-elle pas, jour après jour, la preuve? Entre autres, la semaine dernière, cette odyssée des onze éclaireuses belges qui, fort mal équipées, passèrent, trempées jusqu'aux os par un violent orage, une nuit atroce au Brunnikehlenpass. Purement et simplement, comme vous le savez, mais comme on ne saurait trop le répéter à tant d'inconscients en montagne, pour ne s'être pas conformées à l'invitation formelle d'un gardien de cabane. Celui de la Musenalp, qui leur avait remontré que c'était moins que sage, équipées comme elles l'étaient, de poursuivre leur chemin.

Mais qui, aujourd'hui, s'en ira, peu sûr qu'il est de l'état de son palpitant, consulter un cardiologue avant de s'aller fourrer également dans la cabine d'un téléphérique? Le piège est là, pourtant, pour les cardiaques. Gare à la brusque et considérable dénivellation! Gare au cœur forcé!

Le touriste soleurois qui, la semaine dernière aussi, tombait mort en quittant une cabine de téléphérique à la Brandalp, en Valais, en dit long sur ce point.

Savoir renoncer, en montagne notamment, n'est bien souvent que sagesse. Et défi au fatalisme...

FRANCHOMME.

Faits divers en rose et noir

Mme Kennedy plus appréciée à Ravello que... Wagner et Greta Garbo

RAVELLO (Italie), (UPI). — La municipalité de Ravello a décidé de nommer Mme Kennedy citoyenne d'honneur de Ravello pour la remercier d'avoir choisi cette localité comme lieu de vacances.

Greta Garbo et Richard Wagner n'avaient pas eu cet honneur, bien qu'eux aussi eussent effectué des séjours à Ravello.

3000 hectares ravagés par le feu près de la Ciotat

MARSEILLE (UPI). — L'incendie qui s'est déclenché dans la région de la Ciotat, a ravagé en plus de 24 heures, 3000 hectares de pins et de broussailles.

Le feu est toujours violent, mais il est combattu par d'importantes forces. Hier matin, 200 hommes de troupes sont arrivés sur les lieux pour relever les unités de Marseille et de Carpiagne.

Hier après-midi, les sauveteurs portaient leurs efforts près de la route départementale de Brulat-le-Camp. L'ensemble du service de sécurité demeure en place. On ignore les causes de ce sinistre, mais on se demande s'il n'a pas été provoqué par un incendiaire.

Churchill quitte aujourd'hui l'hôpital

LONDRES (ATS-AFP). — Sir Winston Churchill quittera aujourd'hui l'hôpital Middlesex où il est en traitement depuis le 29 juin dernier pour regagner son domicile. «Il sera à la maison avant le déjeuner», a annoncé Lady Churchill.

Deux cents kilos de documents secrets volés à Londres

LONDRES (Reuter). — Deux cents kilogrammes de documents secrets ont disparu d'une fabrique de pièces détachées pour avions à réaction et de fusées près de Londres. Scottland Yard et des agents des services de sécurité enquêtent. La disparition des documents a été constatée en fin de semaine. Quatre armoires ont été vidées de leur contenu. Un fonctionnaire de la fabrique a déclaré que quelques-uns des documents intéressent la défense nationale.

Le premier cargo américain à propulsion nucléaire

YORKTOWN (Virginie), (UPI). — Le «Savannah» premier navire marchand américain à propulsion nucléaire a quitté hier Yorktown pour son premier voyage.

Il est attendu mercredi à Savannah (Georgie).

Le hold-up de Boston

Un des voleurs identifié

«L'ENQUÊTE PROGRESSE» déclare l'inspecteur White

BOSTON (UPI). — M. William White, chef de l'équipe de policiers lancée aux trousses de la bande qui, il y a quelques jours, s'empara de un million et demi de dollars dans un fourgon postal, a annoncé lundi que l'identité d'au moins l'un des auteurs de ce sensationnel hold-up était connue.

M. White a déclaré que des indices encourageants et substantiels avaient pu être recueillis au cours du week-end mais il s'est refusé à toute précision.

Des hélicoptères ont examiné en détail la route suivie par les gangsters en s'enfuyant jusqu'au croisement des routes 28 et 128, à Randolph, où ils ont abandonné le fourgon avec les deux gardes ligotés.

L'inspecteur White a également confirmé qu'un suspect avait été soumis à l'épreuve de la machine à détecter le mensonge, mais avait réussi à convaincre les enquêteurs de son innocence.

Partie à trois sur l'Himalaya

LE différend sino-indien est particulièrement frappant car il donne lieu à une «épreuve d'influences» entre Moscou et Pékin. Depuis des années déjà, la Chine rouge affirmait qu'environ 20.000 km² du territoire du Ladakh indien constituent en fait une partie du Sin-kiang et doivent, par conséquent, être inclus dans ses frontières.

Sans attendre des négociations ou des pourparlers, Pékin ordonna à ses troupes d'avancer et d'établir, d'ailleurs graduellement, des postes fortifiés dans la zone contestée. Longtemps, M. Nehru se limita à l'envoi de protestations officielles régulièrement repoussées par Pékin. C'était une «guerre de notes». Plus de quatre cents ont été échangées entre l'Inde et la Chine. Et la poussée chinoise continuait.

Contre-attaque indienne

Finalement la Nouvelle-Delhi se vit contraindre d'agir. Permettre aux Chinois d'occuper les fameuses passes himalayennes était par trop dangereux.

A leur tour, les détachements indiens se mirent en mouvement, dépassant, encerclant et forçant les envahisseurs jaunes à reculer en plusieurs points. Mais tout cela se faisait sans coup férir. Jusqu'au 21 juillet dernier. Alors - pour la première fois depuis 1959 - les mitraillettes crépitèrent à nouveau. Il y a eu des tués et des blessés. La tension monta d'un cran. De source indienne on déclarait que les Chinois, supérieurs en nombre et armés de mortiers, avaient attaqué un avant-poste indien. A Pékin, on affirma que c'étaient les Indiens qui avaient franchi les frontières pour s'en prendre aux Chinois. M. Nehru déclara: «La situation est grave». Et encore: «Nous ne voulons pas la guerre, mais nous ne céderons en aucun cas» Il ajouta pourtant que, à son avis une crise grave pourrait être évitée.

L'appui de l'URSS

Selon les milieux diplomatiques occidentaux de la Nouvelle-Delhi, tant la fermeté de M. Nehru que son optimisme seraient dus, en grande partie, à la certitude de pouvoir compter sur l'appui de l'URSS.

M.-I. CORY

(Lire la suite en 4me page)

Feuille d'avis de Neuchâtel

Heures d'ouverture de nos bureaux

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10.
D'autre part, tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone, le matin dès 7 h 30.
Le samedi, l'entreprise est complètement fermée.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues avant 10 heures (grandes annonces avant 9 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 14 h 30 et les petites annonces, le vendredi également avant 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 19 heures; dès cette heure et jusqu'à MINUIT, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à MINUIT, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur totale est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.
Nous déclinons toute responsabilité pour les erreurs qui pourraient se produire en cas de transmission par téléphone.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

Pour le lendemain : la veille avant 10 h.
Pour le lundi : le vendredi avant 10 h.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

AVIS OFFICIELS

Bibliothèque de la ville
NEUCHÂTEL

Exposition
J.-J. Rousseau et le pays de Neuchâtel
présentée
par les Amis de la collection Rousseau
dans les
SALLES DES AMIS DES ARTS
(Musée d'art et d'histoire)
24 JUIN - 9 SEPTEMBRE
Tous les jours : de 10 h à 12 h, de 14 h à 17 h et le jeudi de 20 h 22 h.
Fermé le lundi.

Entrée : Fr. 1.50 ; Fr. 1.— pour les membres de l'Association des Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits Rousseau, groupes et étudiants. Entrée gratuite pour les écoles de la ville et du canton.

IMMEUBLES

A vendre, dans le Vully,

magnifique terrain à bâtir

12,546 m² à Fr. 48.— le m²

vue panoramique, accès facile. Eau, électricité, téléphone à proximité immédiate.
Agence immobilière
Claude Butty
Estavayer-le-Lac
Tél. (037) 6 32 19

Important commerce cherche pour époque à convenir

locaux avec vitrines

à Neuchâtel, de 200 à 500 m², dans la « boucle » ou sa périphérie immédiate.

Adresser offres sous chiffres H. F. 3975 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, au bord du lac de Neuchâtel, entre Yverdon et Estavayer,

maison de maître de 15 pièces

prix Fr. 180.000.-

rénovée en 1951, très bien entretenue, avec 3000 m² en places, jardins potager et d'agrément.
Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

20,000 m² de terrain

à vendre avec maison, 3 chambres, cuisine, salle de bains, 2 granges-écuries et 1 réduit, arborisé. Situation : près de la route Stalden - Saas-Fee. Agents d'affaires s'abstenir. — Les offres sont prises à case postale 53, Sion 2 ou tél. au (027) 4 52 94.

A vendre, région Haute - Nendaz (Valais),

8000 m² de terrain

de construction avec 2 chalets. Prix très intéressant. Eau potable sur place, 2 minutes d'accès à la route Haute-Nendaz-Cleuson. — Offres à case postale No 53, Sion 2 ou tél. au (027) 4 53 94.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE

A VENDRE VILLAS

BEVAIX : superbe 6 pièces, 1950 m² ; superbe 5 pièces, 2500 m².
COUVET : villa 6 pièces, 3000 m².
VILLIERS : villa 8 pièces, 2900 m².

WEEK-END

PROVENCE : 2 appartements de 3 pièces, 700 m².
BEVAIX : bord du lac, 4 pièces, garage, 600 m².
MAUBORGET : 3 pièces, garage, 1100 m². Pour week-end, 16,000 m² à morceler.
Tous avec vue panoramique imprenable.
Pour tous renseignements : tél. 5 17 26.

A vendre en dessus d'Onnens (VD) un très beau

TERRAIN

à bâtir ; conviendrait pour construction de villas ou week-ends. Surface d'environ 5500 m² ; parcellement possible. Eau en bordure ; écoulements à proximité de la base du terrain. Accès facile ; vue magnifique sur le lac et les Alpes. Grande forêt à 100 m. Prix : Fr. 12.— le m².

S'adresser à la Banque PIGUET & Cie, Yverdon, Service immobilier. Téléphone (024) 2 51 71.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 23 août 1962, dès 14 heures, l'Office des faillites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, les biens suivants :

1 appareil de télévision Löwe Opta, 1 machine à coudre Elna neuve, 1 machine à écrire portative, 1 tourne-disque, 1 grande armoire combinée, 1 buffet de service, 1 bureau ministre, 1 divan-couch, 2 divans-lits, 1 entourage de divan, 4 fauteuils, 2 tables de salon, 1 lampadaire, 1 frigo Bosch, 2 peintures à l'huile, disques, tapis, rideaux, lustres électriques, vaisselle, batterie de cuisine, effet d'habillement féminins, 1 montre plaqué or marquise, et quantité d'autres objets.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L. P.

Les amateurs éventuels peuvent visiter le jeudi 23 août, de 10 à 11 heures.

OFFICE DES FAILLITES.

Vente aux enchères publiques

Le mercredi 22 août 1962, à 15 heures, à Bevaix, devant les ateliers de l'entreprise Straubhaar, rue Sallis, il sera vendu par voie d'enchères publiques :

1 voiture-automobile Borgward-Combi modèle 1956, bleue 7,6 HP

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi.

Office des faillites de Boudry.

A LOUER

PRÊLES

appartement de vacances est libre dès le 10 septembre. Cuisine (gaz), 1 chambre à 2 lits. Situation tranquille. — Tél. (032) 7 25 29.

A louer pour une cause imprévue pour le 24 septembre 1962

un logement de 2 chambres

cuisine, sale de bains avec tout le confort, éventuellement garage, à Bôle. — Faire offre sous chiffres F D 3973 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

à l'ouest de la ville pour le 24 septembre, 1 chambre meublée indépendante, et cuisinette, eau chaude, douche, 1 chambre indépendante non meublée, eau chaude et douche. — Tél. 8 26 80.

PENSIONS

Chambres indépendantes, confort avec pension. — Tél. 5 88 55.

CHAMBRES

A louer deux

chambres

tout confort, part à la salle de bains, Italiens exclus. — Tél. 4 12 86 à partir de 18 h 30.

A louer

chambre indépendante

meublée, rue de la Côte. Tél. 5 41 52.

DEM. A LOUER

Etudiante cherche pour début septembre

CHAMBRE

si possible au centre de Neuchâtel. — Tél. (039) 5 42 49.

Monsieur sérieux cherche

chambre meublée

aux environs de la grande poste, pour le 23 août. — Tél. 6 46 91.

On demande à louer, à l'année, un

chalet de week-end

situé sur la rive nord du lac de Neuchâtel, de préférence : région de Cortaillod et de Bevaix.

Faire offres sous chiffres P 11276 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS

Jeunes ouvrières

seraient engagées tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à Leschot & Cie, Mail 59, Neuchâtel.

Nous cherchons pour septembre ou date à convenir un

couple marié

pour travaux de caves (pour l'épouse, travail occasionnel). Place stable et bien rémunérée. Appartement à disposition. — Adresser offres écrites ou téléphoner à Roger Perrenoud & Cie, vins en gros, Môtiers (NE) (038) 9 14 45.

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

1 ou 2 mécaniciens-monteurs

pour le montage de pompes et de machines diverses. Nous offrons : places stables, intéressantes et bien rétribuées, semaine de 5 jours, fonds de prévoyance. (Propres moyens de transport Neuchâtel-Cressier à disposition.)

Faire offres avec copies de certificats et prétentions de salaire à la Maison Emile Egger & Cie S. A., fabrique de pompes et de machines, Cressier (NE).

Entreprise horlogère du Vignoble neuchâtelois offre situation intéressante à un

horloger complet

parfaitement au courant de la cadrature et de l'emboîtage. Poseur-emboîteur pourrait éventuellement convenir.
La préférence sera donnée à une personne dynamique, pouvant diriger du personnel.

Faire offres avec curriculum-vitae et prétention de salaire. AS 64 278 N Annonces Suisses S. A., ASSA, Neuchâtel. Discrétion assurée.

1872

Société de Banque Suisse, Bienne

Nous cherchons jeunes

collaboratrices et collaborateurs

avec bonne formation commerciale pour divers départements. Si d'exercer une activité dans une banque commerciale de la ville bilingue de Bienne vous intéresse, nous vous invitons à soumettre vos offres à notre direction.

BOREL S.A., FOURS ÉLECTRIQUES, PESEUX
engagerait quelques

électriciens

pour le montage de tableaux de commande et l'électrification de fours.
Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter à Borel S.A., Gare 4, Peseux. Tél. 038/8 27 83.

On cherche

garçon de cuisine

et

fille d'office

Restaurant Saint-Honoré, Neuchâtel. Tél. 5 95 95.

Fabrique d'horlogerie Suter S. A., « HAFIS » Bienne,

cherche tout de suite ou date à convenir, pour son département de terminaison, des

jeunes filles

pour travaux faciles de remontage. La préférence sera donnée à personnes ayant déjà quelques expériences dans le vissage.

Prière de téléphoner ou se présenter au Bureau de fabrication, 16, rue Gurzelen, à Bienne. Tél. (032) 4 33 71.

Nous cherchons pour entrée immédiate

quelques ouvrières

en parfaite santé. — S'adresser à CHOCOLAT SUCHARD S. A.,
Service du personnel fabrique, Neuchâtel-Serrières.

Boulangerie - pâtisserie Denis Chardon, Buttes (NE), tél. (038) 9 13 77, cherche ouvrier

boulanger-pâtissier

ou

pâtissier

manœuvre étranger ou apprenti accepté. Bons gages. Entrée immédiate.

On demande, 4 heures par semaine, dans le haut de la ville, une

FEMME DE MÉNAGE

Côte 77, 1er étage.

Nous engageons encore pour la saison des mûres quelques

cueilleurs (ses)

Bruno Röthlisberger, Thielle-Wavre. Tél. 7 57 35

FIBRES DE VERRE S. A., LUCENS
cherche pour son département d'exploitation des ouvriers pour le travail en équipe, à spécialiser dans les fonctions de

CHEF D'ÉQUIPE

et

RÉGLEURS

sur machines textiles.

EMPLOYÉ (E)

de bureau qualifié(e), au courant de tous les travaux de bureau est demandé(e). Place stable. Bon salaire. Semaine de 5 jours. — Faire offres sous chiffres P 4620 N à Publicitas, Neuchâtel.

On engagerait pour tout de suite ou époque à convenir une

employée de bureau

habile et consciencieuse, ayant de bonnes notions d'anglais, au courant de tous les travaux de bureau ;

aide-comptable

connaissant la sténodactylographie et si possible le fonctionnement des machines comptables, langue maternelle française, esprit d'initiative et ponctualité dans le travail.
Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P4652 N à Publicitas, Neuchâtel.

On demande pour tout de suite

sommelier (ère)

Faire offres ou se présenter au restaurant du Théâtre.

Valet de chambre chauffeur de maison

demandé pour entrée immédiate ou pour époque à convenir. Se présenter avec permis de conduire, voiture tourisme, le matin avant 12 h, chez F.-W. Ducommun, 4, chemin des Cévenols, Corcelles.

On cherche

garçon d'office

offres au buffet de la Gare CFF, Neuchâtel, tél. 5 48 53.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir une

jeune fille

pour aider au ménage et au magasin. — Faire offres à Boulangerie-Pâtisserie R. Bise, fbg de la Gare 13, Neuchâtel.

DAME

est demandée pour faire le ménage et donner quelques soins à dame âgée. — Faire offre au bureau de la Feuille d'avis sous chiffres E C 3972.

On cherche près de Neuchâtel une

SOMMELIÈRE

Bons gains, 2 jours de congé par semaine. — Adresser offres écrites à C A 3970 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons 1 ou 2

ÉBÉNISTES QUALIFIÉS

pour l'établi. Entrée immédiate. — S'adresser à la Maison Girard & Schorer, fabrique de meubles, Yverdon. Tél. (024) 2 36 46.

Je cherche une

JARDINIÈRE D'ENFANTS

pour s'occuper de deux garçons de 3 ½ et 1 an. Mme W. Schneider, En Genevrey, Grandvaux. Tél. (021) 4 29 13.

Nous cherchons une

sommelière

bon gain. — Tél. (021) 4 33 06, Bussigny près Lausanne.

Nous demandons pour un joli restaurant des environs de Neuchâtel une

sommelière

soignée et agréable. Congés réguliers et gros gain assuré. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à A.U. 3912, au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche personne pour faire des

factures

deux à trois jours au début de chaque mois. Faire offres écrites sous chiffres U. R. 3962 au bureau de la Feuille d'avis.

Bell

Neuchâtel, Treille 4, tél. 4 01 01, cherche pour date à convenir quelques

PORTEURS

Fabrique d'horlogerie des environs de Neuchâtel engage immédiatement ou pour date à convenir

poseurs de cadrans et emboîteur

Faire offres sous chiffres A. Y. 3968 au bureau du journal.

On cherche pour date à convenir

pâtissier

ou

boulanger-pâtissier

Dimanche libre.
Robert Bachelin, boulangerie - pâtisserie, Auvernier.

Institution pour enfants déficients, d'inspiration protestante, à Lausanne, cherche

éducatrices

ou

couple d'éducateurs

pour s'occuper de groupes d'enfants en dehors des heures de classe. Offres sous chiffres P. S. 61557 L, à Lausanne.

La Commune de Dombresson met au concours le poste

d'employée de bureau

Entrée en fonctions : 1er novembre 1962.
Les renseignements peuvent être demandés au bureau communal
Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, jusqu'au 31 août 1962, à M. Claude Vaucher, président de commune.

CONSEIL COMMUNAL.

Nous cherchons

pour notre magasin des Epancheurs, une bonne vendeuse, active (si possible connaissant la branche alimentaire).

Faire offres à

Epicerie Zimmermann S.A.

Epancheurs 3, Neuchâtel. Tél. 5 26 52.

Nous cherchons,

pour notre département montage des appareils de télécommunication et à haute fréquence,

ouvrières

pour travaux propres de soudage et de contrôle.

Adresser offres à : ELECTRONA S. A. Boudry (NE) — Tél. 038 / 6 42 46.

On cherche

une jeune fille et un garçon de cuisine

Bons salaires. Tél. 8 21 92. Hôtel Bellevue, Auvernier.

URGENT

On cherche

dame

ou demoiselle aimant faire la cuisine (débutante acceptée) pour seconder la patronne. Horaire à convenir. Bon salaire (au mois ou à la semaine).

Adresser offres écrites à G. B. 3936 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour notre usine de Corcelles-Peseux, des

mécaniciens de précision
mécaniciens fraiseurs

Faire offres écrites à
Movomatic S.A., Peseux,
ou se présenter à notre usine, avenue de Beauregard 5, à Peseux. Téléphone 8 44 33.

Lire la suite des annonces classées en neuvième page

DU VIN VIEUX LE BOUQUET!

Donne à vos salades une grande finesse de goût! Fr. 1,75 le l.

Bourgeois Frères & Cie S.A. Ballaigues

Avec bons-images Avanti

Rep. gén.: Lanzano SA

---

moderne purement végétal

L'Arome Maggi est très moderne et sa composition correspond aux critères de notre temps. L'Arome Maggi est un condiment purement végétal d'une qualité exceptionelle. Il est pauvre en sel dans son utilisation et néanmoins économique en raison de sa puissance aromatique. Quelques gouttes suffisent pour améliorer et relever n'importe quel mets!

AROME MAGGI

62.4.10.2 f

Votre électricien

Veilliomenet & Cie S.A.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
NEUCHATEL
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4

Pour cause de départ, à vendre une

cuisinière à gaz

4 feux, en parfait état et un joli buffet de cuisine blanc. — Téléphone 5 65 29.

A vendre

machine à laver MIELE

semi-automatique (cuisson et essoreuse) sur roulettes, dessus plat, en très bon état. — Tél. 5 21 27.

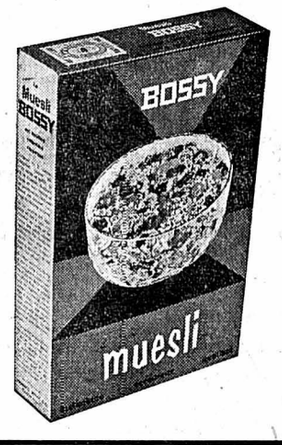

Un produit nouveau et extraordinaire : le « muesli » Bossy.

Il est bon, il est sain, il vous plaira et les gosses en raffolent. Le grand paquet de 300 g vous apporte 1050 calories, ne coûte que Fr. 1.60 et vous procure 4 points Silva. Le « muesli » Bossy est prêt à l'instant, ne fait pas « bouillie » est parfait avec des fruits et même seulement avec du sucre et du lait ou du yogourt.

Vite, Madame, apportez chez vous de la joie et de la santé. Chez votre épicier, à la « coopé », exigez le grand paquet rouge et bleu Bossy.

PRODUITS BOSSY S.A., COUSSET/FR.

PLASTICAISSE

La réputée **CAISSE à VENDANGE** en plastic **JAUNE, incassable**

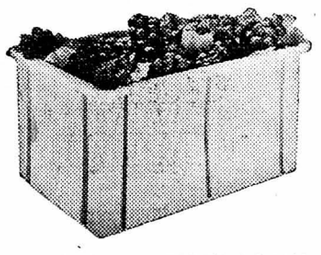

Deux ans de plein succès dans tout le vignoble romand

Attestation de la **STATION FÉDÉRALE D'ESSAIS AGRICOLES**

PLASTICAISSE vous offre de multiples avantages

Demandez aujourd'hui encore notre documentation illustrée à :

Etablissement
Marcel **PROD'HOM**

Fabrication des
PLASTICAISSE

GENÈVE rue de St-Jean 69

TRIPES

à la sauce tomate

Boucherie R. MARGOT

A vendre d'occasion

chambre à coucher

composée d'une armoire à glace 3 portes et de 2 lits jumeaux avec matelas et protège-matelas, 2 tables de nuit et une commode, dessus marbre et glace. — S'adresser à Charles Fischer, Liserons 24, tél. 5 64 71.

Mille-feuilles 4 pièces **1.—**

Cornettes aux œufs frais « Gala » 1 kg **2.90**

Ristourne à déduire

coop

PRIX POPULAIRES *Bonnes affaires!*

Le grand défilé

des

PRIX AVANTAGEUX

Davantage pour moins d'argent!

Des centaines d'articles modernes et utiles mis en vente au meilleur

PRIX DU JOUR

Pour bien acheter,

pour acheter économiquement,

rendez-vous

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

Voyez nos nouvelles vitrines – A tous nos rayons demandez nos **PRIX POPULAIRES**

LA CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES SUR SOL VAUDOIS

Le canton a déjà dépensé 54,5 millions... et un nouveau crédit de 24,4 millions est demandé !

Le gouvernement vaudois soumet à l'approbation du Grand conseil une nouvelle demande de crédit (la quatrième) de 24,4 millions de francs pour la construction et l'achèvement des autoroutes Genève-Lausanne et Crissier-Villars - Sainte-Croix - Vennes (première étape). Cette somme, qui entre dans la part du canton au coût de ces ouvrages, sera prélevée sur le compte spécial « Plan d'équipement 1960-1964 ».

Les crédits accordés jusqu'ici par le Grand conseil, pour les différentes routes nationales dans le canton, sont de 54,540,000 fr. Or, le total des dépenses au 30 juin 1962 est de 176 millions, sur lesquels la part cantonale est de 27,760,000 fr. ; il reste donc un crédit disponible de 26,780,000 fr. Cependant, des engagements ont été pris pour un montant de 198,000,000 fr. et des commandes complémentaires devront encore être passées dans le cours de ces prochains mois ; le nouveau crédit permettra de financer l'ensemble des constructions jusqu'en 1964, compte tenu de la subvention fédérale fixée à 86 %.

L'autoroute Genève - Lausanne programme tenu

Les études sont terminées et tous les travaux importants sont adjugés. L'autoroute Genève - Lausanne constitue actuellement un chantier continu qui présente toutes les différentes étapes de la construction. De la frontière genevoise jusqu'à Gland, se poursuit la pose du revêtement en béton des voies de roulement et du revêtement enrobé hydrocarboré des bandes de stationnement ; de Gland à Allaman, des terrains particulièrement difficiles imposent la consolidation du sous-sol, parallèlement à l'exécution des terrassements ; d'Allaman à Saint-Prex, l'on termine actuellement la mise en place des matériaux de fondations, de façon à pouvoir attaquer prochainement la pose du revêtement hydrocarboné des voies de roulement et de stationnement ; de Saint-Prex à Ecublens, l'importance et la difficulté des travaux, conjugués avec le délai particulièrement court, ont imposé de mener simultanément toutes les phases de la construction ; actuellement, 1800 ouvriers sont concentrés sur ce secteur.

Enfin d'Ecublens au giratoire de la Maladière, les travaux sont suffisamment avancés pour que l'on puisse envisager de poser la première partie du revêtement en enrobé hydrocarboné dans le courant de cet automne.

Le bel été de 1961 ayant compensé celui particulièrement pluvieux de 1960, le programme général des travaux a pu être maintenu. L'augmentation extraordinaire du volume de la construction complique cependant beaucoup la tâche des entrepreneurs et rend précaire le ravitaillement des chantiers. Tout est mis en œuvre pour permettre, malgré ces difficultés, l'ouverture au trafic de l'autoroute Genève-Lausanne, le 30 avril 1964. En revanche, la mise en exploitation d'un premier tronçon d'autoroute, entre la frontière genevoise et Nyon, puis Gland, n'interviendra probablement pas avant le printemps 1963, par suite du renvoi au 30 septembre 1962 de la suppression du chemin de fer Nyon-Crassier et de son remplacement par des services de transport routier, conformément à la décision qui vient d'être prise par le département fédéral des postes et chemins de fer.

Autoroute de contournement de Lausanne : lutte contre la montre

La construction d'une route de grande ceinture, à l'ouest de Lausanne, devant relier le giratoire de la Maladière à Malley, Prilly, le Solitaire, Vennes, envisagée comme route de contournement de Lausanne et d'accès aux parcs à voitures de l'Exposition nationale 1964, a dû être abandonnée au printemps 1961, à cause des difficultés de construction et de financement ; en effet, cette artère entre la Maladière et le Solitaire ne fait pas partie du réseau des routes nationales et n'aurait pas bénéficié de la participation fédérale correspondante ; il a donc été décidé de renvoyer à plus tard la construction de cette artère pour créer immédiatement l'autoroute de contournement de Lausanne, reliant l'échangeur de circulation d'Ecublens à Villars - Sainte-Croix - le Solitaire - Vennes. Les études ont été entreprises en mai 1961 et poussées avec le maximum de célérité.

Le temps encore disponible étant cependant extraordinairement court, il a été décidé de réduire à un minimum le volume des travaux de 1962 et 1963 et pour cela, de n'exécuter en première étape qu'une autoroute avec trois voies de roulement et une bande de stationnement ; pour 1964, il ne sera posé qu'un revêtement provisoire : le revêtement définitif et les travaux de finition seront exécutés en 1965 et l'ensemble de cette artère sera doublé et porté au profil normal des routes nationales de première classe, avec plateforme de 26 mètres carrés, lorsque les besoins du trafic s'en feront sentir, c'est-à-dire vraisemblablement au moment où l'autoroute Vennes - Vevey sera mise en service. Tous les chantiers sont maintenant ouverts ; cependant la cadence de travail doit être fortement augmentée dans le courant de cet été.

Autoroute du Simplon : vers l'ouverture des chantiers

La construction de l'autoroute Vennes - Saint-Maurice n'est pas prévue dans le programme des travaux adoptés par le Conseil fédéral pour les années 1962-1964 ; toutefois, à la suite d'une démarche du Conseil d'Etat, il a été assuré que ces travaux commenceront dès que possible. Toutes les mesures nécessaires sont prises en vue de permettre l'ouverture des chantiers dans le plus court délai, à commencer par le tronçon Vevey-Rennaz.

C. P. S.

Par monts et vaux

POLLUTION DES EAUX :

La pénurie de spécialistes qualifiés se fait particulièrement sentir en Suisse

De notre correspondant de Zurich :

Un colloque venant de réunir à Zurich des représentants de la commission hydrobiologique de la Société helvétique des sciences naturelles, de la Fondation de l'économie pour le développement de la protection des eaux et de l'Association suisse pour la protection des eaux, a fait constater que le problème soulevé par la pollution a une portée mondiale, ce dont beaucoup de gens n'ont pas encore l'air de se douter.

M. Otto Jaag, directeur de l'Office fédéral pour la distribution des eaux, la purification des eaux résiduaires et la protection des canaux, office affilié à l'Ecole polytechnique fédérale, a prononcé une allocution d'ouverture, au cours de laquelle il a dit la satisfaction que lui causait la présence de délégués de la Confédération, de l'ONU, des autorités, de nombreux instituts scientifiques et organisations de Suisse et de l'étranger ; il a rappelé les mérites de François- Alphonse Forel dans le domaine de la protection des eaux. On reproche fréquemment à la Suisse de ne pas vouer une attention suffisante au problème de la pollution des eaux, reproche qui n'est fondé qu'en partie. Si l'arrêté du Conseil fédéral du 2 février 1961 a eu d'excellents effets, la pénurie de spécialistes qualifiés se fait gravement sentir, elle pèse plus lourdement que la question du financement.

La formation des spécialistes aux Etats-Unis

Sur quoi M. Fritz Sulzer, professeur au « Department of Sanitory Engineering » de l'Université de North Carolina, a présenté un rapport sur la protection des eaux et la formation de spécialistes aux Etats-Unis. L'orateur rappelle que dans ce pays, la distribution de l'eau et l'épuration des eaux résiduaires retient l'attention des pouvoirs publics depuis le milieu du XIXe siècle, c'est-à-dire depuis la première période d'industrialisation. Alors, on se contenta tout d'abord de recourir au chlore ; mais ce procédé plus ou moins primitif fut bientôt remplacé par des méthodes plus perfectionnées et souvent raffinées, si bien qu'aujourd'hui les Américains sont capables, au moyen d'éléments minéraux, de transformer de l'eau impure en eau potable. Les autorités responsables édictèrent en 1915 les premières dispositions légales en la matière. Comme les Américains tirent des rivières le plus clair de leur eau potable, il s'agissait avant tout de maintenir la pureté et la propreté des eaux courantes.

Surveillance impitoyable

Après la Seconde Guerre mondiale, soit pendant la deuxième période d'industrialisation, la réglementation devint beaucoup plus sévère, et la surveillance se fit impitoyable. Les localités restées en dehors des installations de clarification purent être légalement obligées d'établir la communication avec une installation de ce genre. En Amérique, le problème de l'eau n'a pas la même acuité qu'en Suisse. Et puis, au pays des Yankees, le pêcheur n'a pas à s'inquiéter : malgré la propagation de l'industrie, il trouvera toujours des lacs et des cours d'eau lui permettant de taquiner le goujon et la truite. Chez nous, il s'agit de veiller au grain, à défaut de quoi la pêche réservée aux amateurs ne sera bientôt plus qu'un vague souvenir, parce que les eaux empoisonnées des exploitations industrielles ne respectent rien !

Aux Etats-Unis, les experts chargés de veiller à la protection des eaux ont surtout des préoccupations d'ordre hygiénique ; la durée des études et de la préparation est de deux années. Ces spécialistes bénéficient régulièrement d'un congé de douze mois, qu'ils passent dans une université afin de se perfectionner.

J. Ld.

Le problème de la formation des prix dans l'agriculture

Un organisme neutre devrait être créé : Il pourrait contribuer à donner un caractère moins passionné aux discussions que suscitent les questions agricoles

Le problème de la formation des prix dans l'agriculture continue à préoccuper l'opinion publique et la question ne manquera pas de rebondir puisqu'il faut s'attendre, à partir du 1er novembre prochain, à une augmentation de deux centimes du prix du lait payé aux producteurs. Le Conseil fédéral a certes reconnu que le revenu agricole accusait une différence toujours plus marquée avec le revenu paritaire, d'où les mesures qu'il a déjà prises et se propose encore de prendre. Il n'empêche que la situation de l'agriculture continue à susciter de nombreuses questions dans des milieux toujours plus étendus.

Nos paysans sont-ils si pauvres ou tout au moins aussi défavorisés, économiquement parlant, qu'ils le prétendent ? Le prix des produits agricoles doit-il être aussi élevé (le prix du beurre, par exemple, est le double de celui importé franco-gare frontière) ? Les sommes considérables versées à titre de subventions à l'agriculture sont-elles équitablement et rationnellement réparties ? Telles sont les questions que se pose le simple citoyen, alors que rares sont les mois qui se passent, sans que d'une manière ou d'une autre, *une nouvelle mesure soit prise par l'Etat en faveur de l'agriculture.* Seul, il ne peut trouver une réponse satisfaisante et celles que lui donnent les autorités n'arrivent guère à le convaincre. C'est pourquoi, il se répand un peu partout un certain malaise, aussi bien à l'égard des autorités que de la paysannerie, malaise qu'il serait périlleux d'ignorer ou de vouloir laisser se développer.

Une meilleure coordination serait souhaitable

On ne peut malheureusement contester que les nombreuses mesures prises ou envisagées en vue d'encourager et de soutenir l'agriculture sont souvent contradictoires, difficiles à juger dans leur ensemble, peu rationnelles et donnent parfois l'impression d'une certaine incohérence. Il semble qu'une vue d'ensemble fait défaut et qu'*une meilleure coordination* serait souhaitable. Trop souvent des mesures sont prises en raison de la situation dans un secteur particulier, mais ne tiennent pas compte, ou d'une manière insuffisante, des besoins de l'agriculture dans son ensemble. C'est le cas, par exemple, pour la surtaxe sur les fourrages importés, qui doit contribuer à réduire la production laitière, mais qui sans doute, renchérit les frais de production de l'agriculture.

A cela s'ajoute le fait que toute l'argumentation des autorités lorsqu'il s'agit d'apporter une nouvelle aide à l'agriculture se base sur des calculs et des statistiques fournis par l'agriculture elle-même, c'est-à-dire par des organisations centrales à Broug. Loin de nous l'idée de vouloir mettre en doute la justesse de ces calculs, aussi bien que la loyauté et l'objectivité des organes de l'Union suisse des paysans. Néanmoins, il n'est pas normal que l'Etat, lorsqu'il doit prendre des mesures en faveur d'un secteur de l'économie, doive se baser exclusivement sur des données et des chiffres qui lui sont fournis par les responsables du secteur en question et qu'il n'est en quelque sorte pas en mesure de vérifier. Nous croyons que c'est là précisément qu'il faut chercher *l'origine* de ce malaise, qu'il est dans l'intérêt de tous de dissiper.

Le peuple veut être renseigné

Le peuple suisse, dans sa très grande majorité, n'est certainement pas « contre l'agriculture ». Bien au contraire, il a beaucoup de sympathie pour elle et l'a déjà prouvé à maintes reprises. Il n'est pas non plus contre l'aide de l'Etat à l'agriculture et pas forcément contre l'ampleur qu'elle prend à l'heure actuelle. Car il sait parfaitement que nous avons besoin d'*une agriculture saine* et qu'un pays aussi industrialisé que le nôtre ne peut pas subsister uniquement d'une manière unilatérale. Mais il désire être renseigné d'une manière parfaitement impartiale, c'est-à-dire de *source neutre,* sur la situation qui le préoccupe et par un organisme totalement étranger à l'agriculture. Quiconque a besoin d'être aidé, ne l'est pas exclusivement d'après ses désirs, mais une fois que ses besoins ont été déterminés d'une manière exacte et objective.

Un organisme se révèle nécessaire

Nous croyons donc qu'il est temps qu'un organisme neutre soit créé pour apporter *une solution à ce problème.* L'Union suisse des paysans elle-même, soit « Broug » devrait se prononcer pour cette idée, si elle entend défendre véritablement, ce dont nous ne doutons pas, les intérêts et le bien-être de la paysannerie. Elle devrait être heureuse de pouvoir dissiper tout soupçon concernant les calculs et les statistiques se rapportant à l'agriculture. Le lieu où un organisme neutre pourrait être créé est déjà, à notre avis, tout désigné : c'est *l'Ecole polytechnique fédérale* qui aujourd'hui déjà constitue le centre des sciences agraires de notre pays. Un institut devrait lui être adjoint qui, avant tout aurait pour tâche, comme le fait l'Union suisse des paysans, de calculer les frais d'exploitation de toutes les catégories d'entreprises agricoles et d'en tirer les déductions qui s'imposent. On pourrait aussi lui confier les travaux de base pour *la répartition rationnelle des secours* et peut-être aussi une sorte d'*étude des marchés,* dont les résultats permettraient d'imprimer une certaine direction au développement de la production. Surtout lorsqu'il s'agit de produits dont la prise en charge est garantie par la Confédération ; ce que prévoit, du reste, la législation actuellement en vigueur sur l'agriculture.

Un tel organisme pourrait certainement contribuer à donner un caractère plus objectif et, par conséquent, moins passionné aux discussions que suscitent les problèmes agricoles. Il rendrait donc service aussi bien à l'agriculture, elle-même, qu'à l'ensemble de notre économie nationale.

C.P.S.

Partie à trois sur l'Himalaya

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Récemment M. Mikoyan, vice-président du conseil soviétique, a fait deux brèves visites à M. Nehru. Toujours selon les mêmes sources, au cours de leurs entretiens, ils sont tombés d'accord quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de Pékin. « Les conversations que M. Nehru et moi-même avons eues ont été profitables et notre confiance mutuelle s'est accrue », a dit M. Mikoyan au moment de son départ.

Paroles sans valeur si elles n'étaient pas étayées par des actes concrets. Or, elles le sont. L'appui accordé par Moscou à l'Inde contre la Chine est évident. Quand Pékin signa avec le Pakistan un accord au sujet du Cachemire, sans que le sort de celui-ci ait été définitivement réglé, la Nouvelle-Delhi a été profodément indignée. Et l'ambassadeur Morozov, vice-délégué soviétique au conseil de sécurité de l'ONU déclara que son gouvernement partageait le point de vue de l'Inde. Autrement dit qu'il désapprouvait la manière d'agir de la Chine.

Il y a plus. Une délégation du ministère indien se trouve à Moscou pour y négocier l'achat de chasseurs supersoniques à réaction « MIG » 21 et leur éventuelle fabrication en Inde. Or, ces avions ultra-modernes - et, paraît-il, excellents - n'ont pas encore été fournis à la Chine qui, pourtant, désire vivement les avoir.

En outre des avions de transport, les « AN 12 » soviétiques et des hélicoptères « MIL - M 4 », pouvant atteindre des altitudes très élevées, ont été livrés à l'Inde par Moscou. Et c'est tout près de la frontière sino-indienne au Ladakh, presque sous les yeux des Chinois, que les aviateurs de M. Nehru ont été entraînés par des instructeurs russes.

Les nouveaux appareils, destinés surtout à faciliter et à renforcer la défense contre l'agresseur jaune, se révélèrent à tel point utiles que la Nouvelle-Delhi vient de décider d'en acheter encore. Chose significative, le Kremlin semble parfaitement décidé à les lui fournir. Ce qui irrite vivement Pékin.

Les desseins des Chinois

D'après les milieux diplomatiques européens de Moscou, l'attitude de l'URSS vis-à-vis du problème des frontières sino-indiennes serait déterminée par deux motifs principaux. D'abord, la conviction que sans le soutien de l'URSS l'Inde ne pourrait résister à la pression de Pékin. Secondement, qu'il est contraire aux intérêts de l'Union soviétique de permettre aux Chinois de s'emparer des passes himalayennes et de menacer directement le pays de M. Nehru.

A Moscou on sait que les Chinois visent des objectifs même très éloignés dans le temps. Ils voudraient un jour descendre jusqu'au bord de l'océan Indien, se trouver à deux pas des richesses pétrolières du Moyen-Orient et avoir une voie ouverte vers l'Afrique. Tout cela n'est certes pas pour demain. La route reste longue. Mais un seul pas fait avec succès dans cette direction augmenterait considérablement le prestige de Pékin. Et Moscou ne le veut pas.

M.-I. CORY.

Avec la sœur visitante du Locle

La discrétion dont elle s'entoure volontairement n'empêche pas l'œuvre de la sœur visitante du Locle de jouir d'une réputation fort étendue.

Sa présidente aurait voulu qu'on n'en parlât point. Mais nous avons insisté : à notre époque où tant d'événements déprimants nous préoccupent jour après jour, il nous paraît qu'il est important de dire « aussi » ce qui se fait de bien :

— Comment, avons-nous demandé, travaille la sœur visitante ?

— Son nom l'indique, elle « visite » et donne des soins aux malades pauvres et peu entourés ; ils sont, hélas ! beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit et la besogne ne manque pas.

— Je l'imagine... ! Mais où trouvez-vous les moyens d'assumer cette tâche ?

— La générosité privée nous aide beaucoup évidemment, mais nous devons une particulière reconnaissance à la Loterie romande dont les subsides (7500 fr. jusqu'ici), nous ont permis, non seulement d'accroître l'action de la sœur visitante, mais aussi d'améliorer très sensiblement notre local des visites et des piqûres... qui en avait bien besoin. Nous espérons donc que la Loterie romande pensera encore à nous dans l'avenir afin que nous puissions continuer dans cette voie... Que les acheteurs de billets le sachent !

La jeunesse du bossu

d'après le roman de Paul Féval fils

Suzon s'écroule au sol, évanouie. Peyrolles mettant pied à terre, regarde d'un air méfiant à droite et à gauche, puis tente de la ranimer. Quand elle ouvre les yeux, elle hurle : « Assassin ! Assassin ! Au secours ! » Peyrolles pose la main sur sa bouche. « Je viens en ami... Je... Suzon, mon cœur, rappelle-toi... » Mais Suzon s'est dressée, emplie d'indignation.

« Vous me faites horreur, bandit ! Partez ! » — « Tout doux, ma belle ! Je ne suis ni un assasin, ni un bandit ! J'ai épargné l'enfant ! Oseras-tu dire que ce n'est pas vrai ? » Elle dut le reconnaître en elle-même. Alors le misérable ajoute : « Le duc de Mantoue croit que vous êtes morts tous les deux. J'ai profité d'un congé pour venir ici sans en parler à personne.

» Mais voici ce que j'ai encore à te répéter : votre vie à tous les deux dépend de ton silence. Une surveillance occulte pèse et pèsera toujours sur vous. Tu entends ? Toujours ! Jamais Henri ne doit savoir qui il est ! S'il l'apprend, il n'aura pas une semaine à vivre ! Comprends-tu ? Que dit-on ici ? As-tu déjà parlé ? Si tu l'as fait, malheur à vous deux ! »

Béatrix Mignonne 31.7.1962

MOTS CROISÉS

Problème No 846

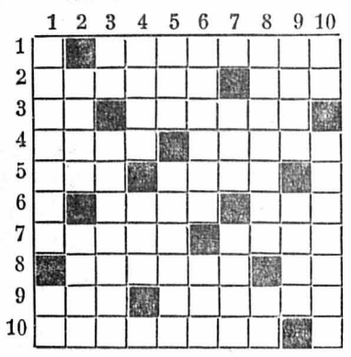

HORIZONTALEMENT

1. Un recors l'accompagne.
2. Résultat d'une attaque. — Brutal.
3. Lettre grecque. — Fait partie d'une ligne d'avants.
4. Avantageux. — Parties du cerveau ou du poumon.
5. Service militaire. — Est lourd à digérer. — Ville de l'Inde qui possède de célèbres mosquées.
6. Excepté. — Donne la lumière.
7. Fait communiquer.
8. S'applique à un papier très mince. — Symbole chimique.
9. Elève remarquable par sa souplesse. — S'applique au brochet.
10. Marcher devant.

VERTICALEMENT

1. Caisse de retraite. — Abréviation.
2. Photographies. — Barre servant à fermer une porte.
3. Interjection. — Pratique certains sports.
4. C'est un paresseux. — Accord du passé.
5. Dans le temps présent. — Est apportée pour convaincre.
6. Elles ont des quartiers identiques. — Ecrivain suisse.
7. Une des Cyclades. — Donne un air nouveau.
8. Danger pour la navigation. — Préfixe.
9. Se trompe. — Liqueur spiritueuse.
10. Cours d'eau. — Actions de débiter.

Solution du No 845

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	P	A	Q	U	E	T	A	G	E
2	U	R	I	■	S	U	A	V	E	S
3	V	E	R	T	U	■	T	E	O	S
4	E	S	■	A	R	M	E	R	■	E
5	E	T	A	M	P	E	■	E	F	■
6	■	E	S	■	E	R	R	E	U	R
7	D	■	P	A	R	I	A	■	M	A
8	O	R	I	N	■	T	I	B	E	T
9	M	O	R	O	S	E	■	L	E	S
10	E	B	E	N	I	S	T	E	S	■

RADIO et TÉLÉVISION

Mardi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, bonjour matinal ! 7.15, informations. 7.20, premiers propos. 7.30, ici autoradio svizzera. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, midi à quatorze heures, avec à 12.15, chante jeunesse ; 12.45, informations. 12.55, Un cheval et la lune, feuilleton ; 13.05, disques pour demain.

16 h, escapade : musique légère et chansons. 17.45, cinémagazine. 18.15, le micro dans la vie. 18.45, en musique ! 19 h, ce jour en Suisse... 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, la « Modeste » prend le maquis. 20.30, l'affaire Makropoulos, pièce de Carel Capek, adaptation de Paul Gilson. 22.30, informations. 22.35, Debussy, poète du piano. 23.15, hymne national.

Second programme

Jusqu'à 19 h, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri. 19 h, fantaisie musicale. 20 h, vive l'opérette ! 20.30, petit bar. 20.35, strictement musical. 21 h, festival de la chanson napolitaine. 21.20, orchestre F. Stahl. 21.35, Passerella dit Canta-autori. 22 h, fantaisie. 22.10, musique pour cordes. 22.30, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, salut matinal populaire. 7 h, informations. 7.05, marches de Sousa. 7.30, ici autoradio svizzera. 11 h, émission d'ensemble : concert Chopin. 12 h, petit concert symphonique. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, mélodies de Cole Porter. 13.20, clavecin. 13.40, quatuor à cordes, H. Distler. 14 h, pour madame.

16 h, la CWS Manchester Band. 16.30, nouveaux livres. 17 h, musique de Paganini. 17.30, pour les jeunes. 18 h, chansons et musette. 18.30, jazz traditionnel. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h, pour le centenaire de la naissance de Debussy : le martyre de Saint-Sébastien. 21.20, orientation culturelle. 21.50, Francesca da Rimini, Tchaïkovsky. 22.15, informations. 22.20, pour les amateurs de bonne musique.

TÉLÉVISION ROMANDE

Relâche.

ÉMETTEUR DE ZURICH

Relâche.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Studio : 20 h 30, Liane, l'esclave blanche.

Bio : 20 h 30, New-York - Miami.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Bronco Apache.

Palace : 20 h 30, Maciste l'homme le plus fort du monde.

Arcades : 20 h 30, Les Diables du sud.

Rex : 20 h 30, Délit de fuite.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Bl. Cart, rue de l'Hôpital

De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

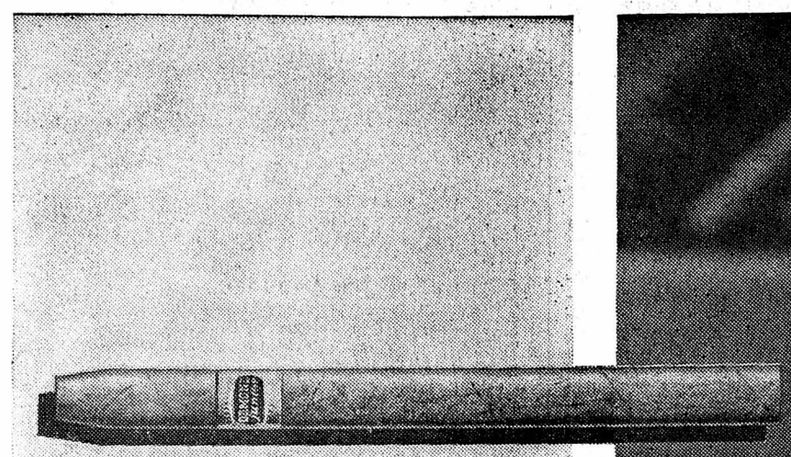

Donner aux moments de détente leur pleine saveur...

...et augmenter encore son plaisir de fumer, en choisissant les cigarillos Ormond-Junior, gage d'une constante bonne humeur.

Etui de 5 pièces Fr. 1.-

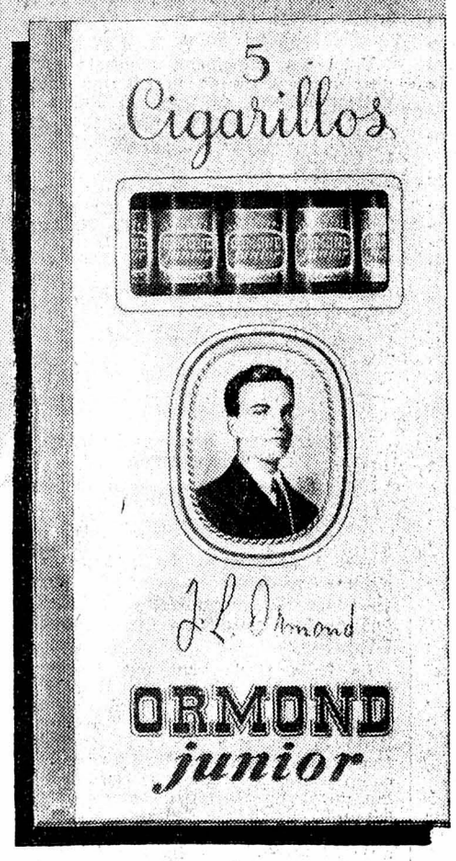

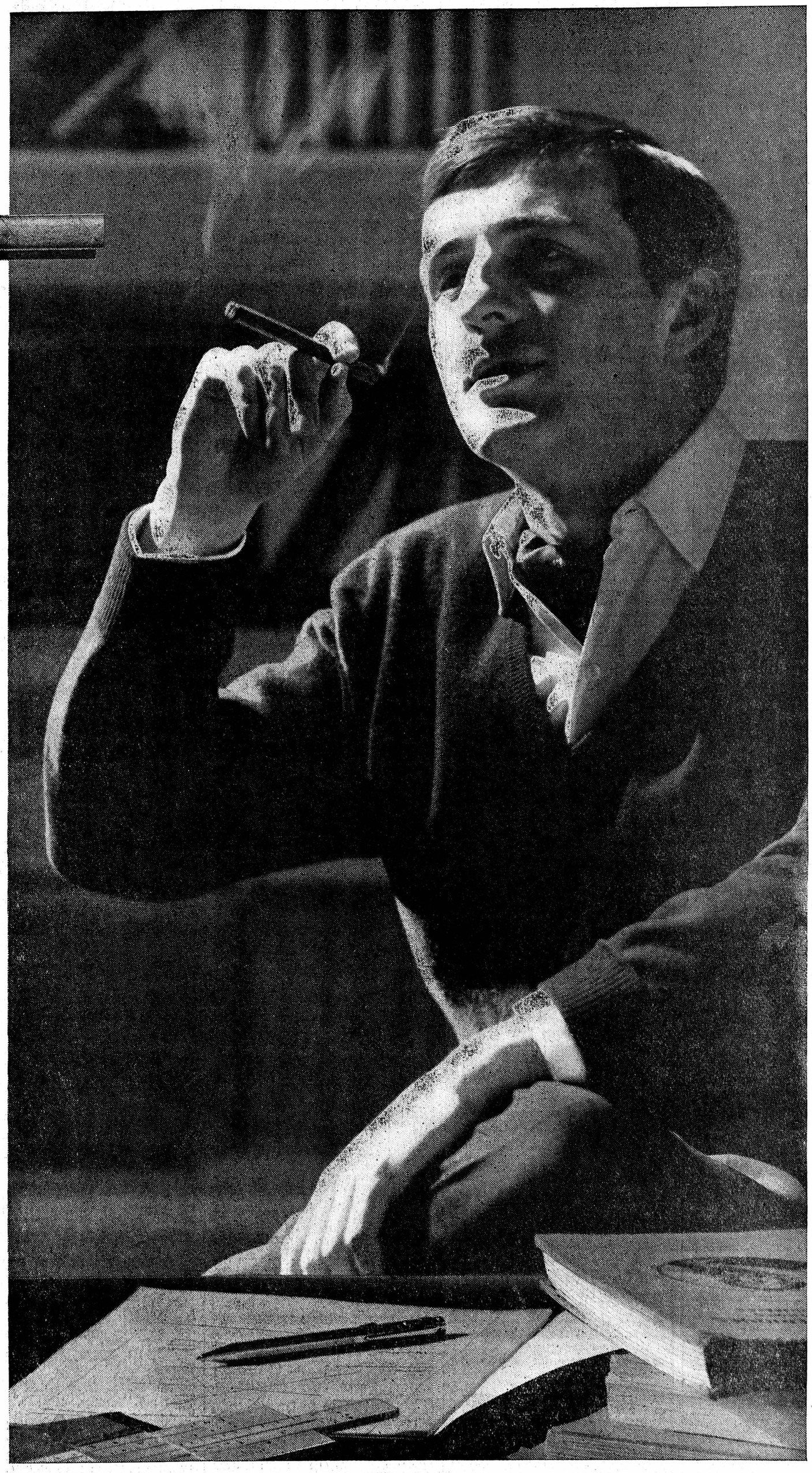

CIGARILLOS **ORMOND** *junior*

Vie moderne - Art moderne de fumer

MARDI - SPORTS

RÉSUMONS

Il y a quelques années, les footballeurs jurassiens étaient bien représentés dans le championnat de football de première ligue, groupe central. Six de leurs équipes y bataillaient et l'on assistait à des rencontres épiques. Aujourd'hui, que reste-t-il ? Alle et Delémont. Les autres ont connu des fortunes diverses : Saint-Imier et Bassecourt ont été relégués, Porrentruy et Moutier jouent en ligue B.

A la veille des championnats du monde cyclistes, nous apprenons qu'un grand coureur se retire de la compétition. Il s'agit de Louison Bobet, l'homme qui a remporté trois fois consécutives le Tour de France. Et de nombreux autres succès, en particulier le titre mondial à Solingen !

Le sport motocycliste suisse est en fête. Pour la première fois, un des siens est champion du monde. Et de magnifique façon ! Taveri a obtenu le titre dimanche en gagnant la course du Sachsenring, dans la catégorie des 125 cmc.

Ro.

Le football reprend aussi en première ligue: la situation dans le groupe de Suisse centrale

Effectif jurassien réduit de moitié !

En peu de temps, ces dernières saisons, deux des principaux clubs du Jura, Porrentruy puis Moutier, sont montés en ligue nationale B. Du coup, les deux « laissés pour compte », c'est-à-dire Delémont et Alle, vont se trouver un peu esseulés en première ligue, d'autant qu'ils ne voient pas, du côté de Tramelan, de Tavannes ou encore de Bassecourt et de Saint-Imier, se manifester une poussée vers eux...

Les voilà donc aux prises désormais, avec un redoutable peloton de onze clubs alémaniques car, à la disparition des Bruntrutains et des Prévôtois s'ajoute l'augmentation des groupes de première ligue à treize équipes.

Les anciens

Les anciens du groupe de Suisse centrale sont : Alle, Berthoud, Concordia, Delémont, Emmenbrucke, Langenthal, Nordstern, Old Boys, Soleure et Wohlen ; les nouveaux se nomment Breite Bâle et Gerlafingen, tous deux promus, et Longeau, que l'on a transféré du groupe de Suisse occidentale.

Que va-t-il sortir de ce championnat qui débutera dimanche par les matches suivants (résultats de la saison précédente mentionnés entre parenthèses) ?: Berthoud - Alle (0-1), Emmenbrucke - Concordia (4-4), Langenthal - Nordstern (3-1), Longeau - Gerlafingen (-), Old Boys - Delémont (2-4), et Soleure - Breite (-).

L'arrière central de Moutier Badertscher (No 5) en compagnie de deux coéquipiers. Moutier, on le sait, a suivi Porrentruy en ligue B.

(Phot. Spy)

Quatuor impressionnant

Sans doute faut-il s'attendre à un puissant effort des clubs bâlois, dont le quatuor Breite - Concordia - Nordstern - Old Boys est assez impressionnant. Si le premier nommé, tout comme Gerlafingen, devra d'abord s'acclimater à une compétition où maints promus se sont souvent vite essoufflés, on ne doute pas que les trois autres, et notamment Concordia, tenteront un effort vers la ligue nationale. Mais il ne faut évidemment pas sous-estimer les possibilités de Soleure qui, tôt ou tard, désirera lui aussi remonter d'un échelon.

Les deux clubs jurassiens sont de taille à jouer, dans ce concert-là, une partition importante. Leurs références de la saison passée le prouvent et on leur souhaite bonne chance. Libérés des obstacles que Porrentruy et Moutier dressaient encore récemment sur leur chemin, Alle et Delémont peuvent donner de belles satisfactions à leurs nombreux amis !

Sr.

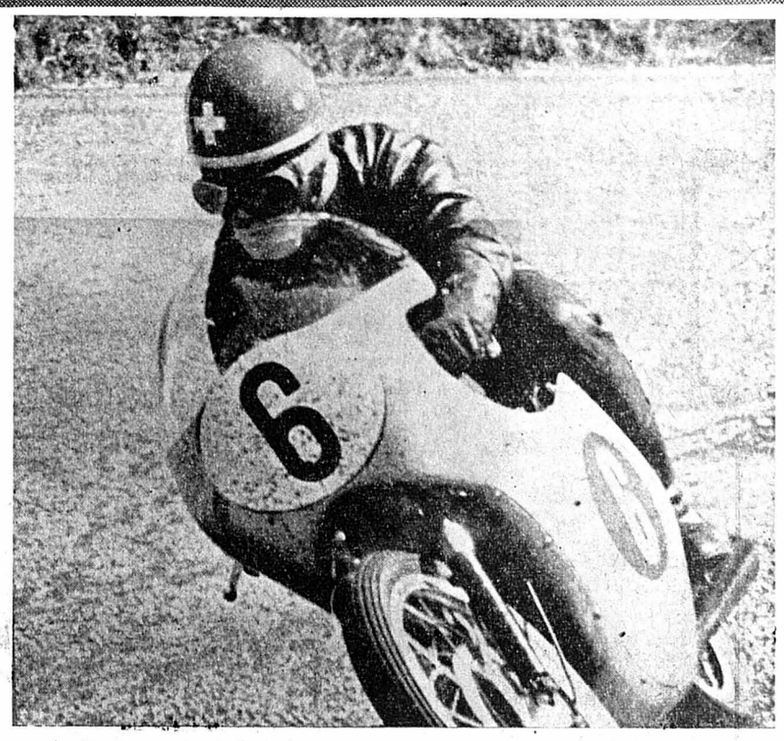

Notre photo présente Taveri, ce vaillant coureur qui a brillamment défendu les couleurs suisses.

C'est la première fois qu'un Suisse obtient le titre de champion du monde de motocyclisme de vitesse

Cinquante victoires à Taveri

Taveri a gagné ! Taveri est champion ! C'est le cri qui a été poussé dans tous les milieux motocyclistes de Suisse dimanche soir après la lecture des résultats sportifs.

Il suffisait au coureur suisse de se classer deuxième au Sachsenring pour s'assurer le titre de champion du monde de la catégorie 125 cm3.

Premier Suisse à détenir le titre mondial, le sympathique Luigi est né le 19 septembre 1929. Il a débuté dans la compétition motocycliste comme passager de side-car au Grand prix de Berne en 1947. Depuis, comme pilote solo, il a remporté plus de cinquante victoires et une soixantaine de deuxième place. Parmi ses grandes victoires, signalons sa récente place de vainqueur au Tourist Trophy, performance inégalée par un autre coureur de notre pays.

La fédération motocycliste suisse accueillera vendredi le jeune champion lors de son retour au pays. Taveri est attendu à Winterthour en fin d'après-midi et à Zurich (Hallenstadion) une heure plus tard.

J. F.

Aux championnats d'Europe de natation à Leipzig

Gottvalles égale le record du 100 m

Environ 4000 spectateurs ont assisté, par un temps orageux, aux épreuves de lundi des championnats d'Europe, à Leipzig.

Aucun Suisse n'était en lice. Au 200 m brasse féminin, le meilleur temps helvétique (3'10"4 par Maja Hungerbühler) n'approche même pas le plus mauvais résultat des séries (3'06"1) !

Voici les résultats :

200 m brasse féminin (3 séries, les huit meilleurs temps sont qualifiés pour la finale) :

1re série : 1. Jacqueline Enfield (GB) 2'54" ; 2. Karin Beyer (All-E) 2'56"4, etc. 2me série : 1. Bettie Heukels (Ho) 2'54"3 ; 2. Ursula Küper (All-E) 2'54"6, etc. 3me série : 1. Klena Bimolt (Ho) 2'51"2 (nouveau record de Hollande) ; 2. Anita Lonsbrough (GB) 2'52", etc.

Sont qualifiées pour la finale : Bimolt (Ho) 2'51"2, Lonsbrough (GB) 2'52", Enfield (GB) 2'54", Heukels (Ho) 2'54"3, Küper (All-E) 2'54"6, Beyer (All-E) 2'56"4, Egorova (URSS) 2'56"5, Eriksson (Su) 2'58"1.

Relais 4 fois 100 m, quatre nages (2 séries, les huit meilleurs temps sont qualifiés pour la finale) :

1. Hongrie 4'14"7 ; 2. Hollande 4'15"1 ; 3. Allemagne orientale 4'17"5 ; 4. Suède 4'19"1, etc. 2me série : 1. URSS 4'13"4 ; 2. Tchécoslovaquie 4'16"9 ; 3. France 4'17"5 ; 4. Angleterre 4'18", etc.

Sont qualifiées pour la finale : URSS (4'13"4), Hongrie (4'14"7), Hollande (4'15"1), Tchécoslovaquie (4'16"9), Allemagne orientale (4'17"5), France (4'17"5), Angleterre (4'18") et Italie (4'18"3).

100 m libre messieurs

1. Gottvalles (Fr) 55" (record d'Europe égalé) ; 2. Lindberg (Su) 55"5 ; 3. Kroon (Ho) 55"5 ; 4. Mcgregor (GB) 55"7, etc.

Aux 50 mètres, Dobay, Lindbergh, Kroon, virent légèrement en tête, mais Gottvalles revient aux 75 m et, dès lors, se détache pour l'emporter avec un mètre d'avance devant Lindberg et Kroon.

100 m libre dames

1. Heidi Pechstein (All-E) 1'03"3 ; 2. Diana Wilkinson (GB) 1'03"3 ; 3. Ineke Tigelaar (Ho) 1'03"3 ; 4. Erika Terpstra (Ho) 1'03"6, etc.

Finale extrêmement serrée, les concurrentes ayant dû être départagées aux places pour le titre. En effet, Wilkinson, Tigelaar et Pechstein ont lutté de bout en bout, côte à côte et touchaient simultanément.

400 m quatre nages

1. Androsov (URSS) 5'01"3 ; 2. Jiskoot (Ho) 5'05"5 ; 3. Bachmann (All-E) 5'05"9 ; 4. Pfeifer (All-E) 5'08"4, etc.

Jan Jiskoot en tête jusqu'à la brasse se fait remonter et dépasser par Androsov, mais préserve sa seconde place devant l'Allemand Pfeifer.

Plongeons dames

1. Ingrid Kraemer (All-E) 153,7 p. ; 2. Christiane Lanzke (All-E) 137,78 p. ; 3. Natalia Kuznetsova (URSS) 133,78 p. ; 4. Erlena Safronova (URSS) 128,73 p., etc. La Suédoise Kerstin Rybrant a abandonné à la suite d'un accident.

Notre enquête parmi les petits clubs de football de la région

COUVET n'a qu'un désir : se maintenir en deuxième ligue

Six ans après avoir été relégué en troisième ligue, Couvet a retrouvé, il y a quelques mois, sa place en deuxième ligue. Jusqu'à cette promotion, l'attente a été longue et parsemée de déceptions.

Car, pendant cette pénitence, chaque saison voyait les Covassons terminer parmi les premiers du championnat de troisième ligue... mais jamais à la place qui ouvre les portes de la catégorie supérieure.

Réadaptation

Maintenant que c'est chose faite, comment l'entraîneur de Couvet, Yves Munger, entrevoit-il la prochaine saison ? Sans aucune ambition, nous a-t-il déclaré. L'équipe du Val-de-Travers cherchera d'abord à se réadapter au rythme de la seconde ligue. Son but ? Se maintenir dans la catégorie.

La période des transferts a été calme et l'équipe ne subira guère de changements par rapport à la saison dernière. Un seul problème s'est posé : celui du gardien. Bésomi a en effet renoncé à la compétition, tout en restant à la disposition du club. Aussi s'est-on approché de Gyger, de Fleurier, qui a été échangé avec Chiadini.

Signalons cependant deux renforts de qualité : Schlotterbeck, en provenance d'Etoile La Chaux-de-Fonds, et le jeune Tondini qui revient d'Angleterre après un stage d'une année dans ce pays.

La forme arrive

En raison des vacances horlogères, la préparation des joueurs a été retardée. D'où une élimination brutale en coupe de Suisse contre Colombier ! Mais, aujourd'hui, la forme arrive à grands pas. Et, dimanche, l'équipe sera bien préparée pour affronter La Chaux-de-Fonds II à l'occasion de l'ouverture du championnat.

L'entraîneur Munger s'efforcera, en cours de saison, d'introduire quelques jeunes. Il pense spécialement à Fabrizzio et Lazzarini. Pour l'instant, sa formation standard est la suivante : Gyger ; Sydler, Bolle ; Pressello, Tondini, Polzo ; Périllard, Schlotterbeck, Sassi, Balmelli, Tosato. Mais les réserves ne manquent pas : Koch, Lutteri, Antoniotti, Sautaux, Vogel, Derrada.

Après cette énumération, gageons que Couvet peut conclure certainement un bail d'une durée supérieure à une année avec la deuxième ligue.

R. Pe.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

FOOTBALL

Matches d'entraînement

21 août : Berne - Granges.
22 août : match retour du championnat d'été Tatabanya - Servette à Budapest.
23 août : Chiasso - Lecco.

Championnat de ligue A

26 août : Bâle-Lugano ; Bienne - Servette ; La Chaux-de-Fonds - Lucerne ; Chiasso - Granges ; Grasshoppers - Sion ; Lausanne-Zurich ; Young Fellows-Young Boys.

Championnat de ligue B

26 août : Bellinzone-Cantonal ; Berne-Bodio ; Moutier - Vevey ; Porrentruy - Aarau ; Thoune - Fribourg ; Urania - Bruhl ; Winterthour - Schaffhouse.

Championnat de première ligue

26 août : Xamax - Yverdon.

AUTOMOBILISME

23 au 26 août : marathon Liège - Sofia - Liège.
25 et 26 août : championnat d'Europe de la montagne Ollon-Villars.

MARCHE

26 août : marche des trois pays : Suisse - Autriche - Liechtenstein à Ruthi (Saint-Gall).

ATHLÉTISME

25 et 26 août : rencontre représentative Suisse - France à Thonon.

MOTOCYCLISME

26 août : motocross des Nations à Wohlen.

CYCLISME

24 au 26 août : début du championnat du monde sur piste à Milan.
25 août : critérium pour amateurs à Arbon.
26 août : critérium pour amateurs à Leibstadt.
26 août : course pour amateurs à Mendrisio.

HIPPISME

24 au 26 août : tournoi international à Ostende, avec participation suisse.
25 et 26 août : concours hippique à Zoug.
26 août : courses internationales de Frauenfeld.

NATATION

20 au 25 août : championnats d'Europe à Leipzig.
26 août : championnat de Suisse de plongeon au Locle.

LUTTE

26 août : fête cantonale de lutte à Neuchâtel.

YACHTING

20 au 25 août : championnat de Suisse des 6 m 50 à Vevey.

TENNIS

21 au 26 août : championnats nationaux à Lucerne.

AVIRON

25 et 26 août : championnats de Suisse à Lucerne.

ASSEMBLÉE

25 août : assemblée générale de la Ligue nationale de football à Berne.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Le match Xamax-Yverdon de dimanche sera arbitré par M. Tusin, d'Oberwil.
● Championnat de Hongrie (3me journée) : Honved-Ferencvaros 3-2 ; Vasas-Ujpest 1-1 ; Szeged-M.T.K. 0-0 ; Komlo-Szombathlely 3-3 ; Dorog-Tatabanya 1-1 ; Gyoer-Pecs 1-0 ; Debreczen-Salgotarjan 1-1. Classement : 1. Gyoer 6 p ; 2. Dorog 5 p. ; 3. Honved 5 p. ; 4. Ujpest 4 p.
● Le joueur argentin Ruben Munoz, qui était en désaccord avec le club parisien Red Star, est rentré d'Argentine et s'est mis à la disposition des dirigeants du club. Il a aussitôt repris l'entraînement.
● Sir Stanley Rous, président de la F.I.F.A., est arrivé par avion la nuit dernière à Djarkarta où il assistera aux Jeux asiatiques. Il prendra part à la conférence qui réunira tous les arbitres du tournoi de football des jeux.

Qu'en pensez-vous ?

Maison bannie...ster

Il doit être bien difficile d'être original en Angleterre. En tout cas original au sens où nous l'entendons. L'athlète britannique Roger Bannister voulait se faire construire un « cottage ». Mais il voulait quelque chose de spécial. Aussi s'est-il adressé à un architecte futuriste. Le résultat : une maison (sur les plans) hexagonale, surmontée d'un toit en forme de diamant qui recouvre une partie de la pelouse, bref, une maison insolite. Hélas ! les bien-pensants anglais ont mis le holà. « On ne veut pas d'une telle horreur qui dépare le paysage » ont-ils déclaré. A l'heure actuelle, on ne sait toujours pas si le permis de construire sera accordé. En apprenant cela, Bannister a déclaré : « Dire que cette maison est une absurdité architecturale, c'est exactement comme si l'on avait dit que je ne pourrais pas courir le mile en moins de quatre minutes parce que personne ne l'avait jamais fait avant moi... »

NOUVELLES BRÈVES

● Quelques mutations ont été apportées dans la composition de l'équipe suisse d'athlétisme qui affrontera la France, les 25 et 26 août à Thonon. Voici quels sont les changements :

100 m : Descloux, Rufer. 400 m : Theiler à la place de Laeng. 800 m : Tellenbach à la place d'Hartmann. 1500 m : Knill, Jelinek. 110 m haies : Stahel à la place de Vogelsang. Poids : Steiner à la place de Jost. Javelot : B. Wehrli à la place de Bischof. Marteau : Jost, H. Wehrli.

● Derniers résultats enregistrés au cours des finales des régates internationales de canoë d'Essen :

Kajak à quatre, 1000 m : 1. Szoelloesi-Fabian (Hon), 3'35"8. Kajak monoplace, 1000 m : 1. Emanuelsson (Su), 4'49"6. Kajak biplaces, 1000 m : 1. Dezi-La Macchia (It), 4'13"2. Relais 4 fois 500 m : 1. Allemagne, 7'42"6.

● Critérium cycliste de Riomes-Montagne (Cantal) : 1. Desmet (Be) ; 2. Gaul (Lux) à un tour ; 3. Le Menn (Fr) ; 4. Devries (Fr) ; 5. Couvreur (Be).

YACHTING

Le Grand prix de la Béroche

Le Cercle de la voile de la Béroche a organisé son Grand prix annuel. Il a connu un succès particulier puisque ce n'est pas moins de trente-neuf bateaux qui étaient inscrits au départ de ces longues régates.

Résultats :

Lestés I : 1. « Panache » (5,5 JI), MM. Grimm et Bussi ; 2. « Spyr » (6 m JI), M. Brunner.

Y.K. : 1. « Ariette IV », M. de Bosset ; 2. « Mathurin », M. Baertschi ; 3. « Yannic », M. Saner.

15 m SNS : 1. « Kanik », M. Matthey ; 2. « Magali », M. Meier ; 3. « Saint-Yves », M. Graber.

Bélougas : 1. « Chabichou », M. Dr de Wyss ; 2. « Mistral III », M. Robert ; 3. « Perrelette », M. Cominot.

Lichting : 1. « Blue Bird », M. Fedder ; 2. « Bourlapapey », M. Henriot ; 3. « Oly », M. Despland.

Handicap : 1. « Médard » (Maraudeur), M. Dupasquier ; 2. « Scaramouche » (II Cors.), M. Nydegger ; 3. « Héroïc » (Dériv. 15 m), M. Glauser ; 4. « Jonas » (Privateer), M. Fleckner.

Parcours C — 25 km : 1. « Baracuda V » (420), M. Lambelet ; 2. « Cyclone » (Snipe), M. Wermeille.

Vauriens : 1. « Holliday », M. Johner ; 2. « Vazimolo », M. Brégnard ; 3. « Vitalo », MM. Duperret et Schwab ; 4. « Koulapik », M. Stucki ; 5. « Pourquoipas », M. Berner ; 6. « Bel-Ami », M. Vouga ; 7. « Youcoucou », M. Ducommun ; 8. « Paspressé », M. Péroulaz ; 9. « Moana », M. Pipoz ; 10. « Beanbaise », M. Wille.

● La Fédération cycliste allemande a retenu les coureurs suivants pour le championnat du monde sur route : Rudi Altig, Rolf Wolfshohl, Hans Junkermann, Dieter Puschel, Siegfried Renz, Hort Oldenburg, Gunter Tuller et Friedhelm Fischerkeller.

● Critérium cycliste de Reguiny, avant dernière épreuve de la Mi-août bretonne : 1. Ruby (Fr) les 110 km en 3 h 07'15" ; 2. Gainche (Fr) ; 3. Mallepaard (Ho) ; 4. Anglade (Fr), etc. Classement général provisoire : 1. Gainche (Fr) 24 h 53'53" ; 2. Anglade (Fr) à 1'57" ; 3. Ruby (Fr) à 2'41", etc.

HIPPISME

Moehr deuxième à Copenhague

La dernière journée du concours international de Copenhague s'est terminée avec une nouvelle place d'honneur pour Hans Moehr avec « Troll ». La décision, lors du Grand prix, est tombée déjà lors du deuxième barrage. Des trois concurrents restants en lice, l'Allemande Helga Koehler a dû être éliminée, Hans Moehr avec « Troll » a fait quatre fautes et seul Hans-Gunther Winkler a terminé sans pénalisation.

Résultats de la dernière journée :

Grand prix : 1. Hans-Gunther Winkler (Al) avec « Romanus », 0 p au 2me barrage ; 2. 2. Hans Moehr (S) avec « Troll », 4 p au deuxième barrage ; 3. Helga Koehler (Al) avec « Pesgoe », 3 refus au 2me barrage ; 4. Pfannenststiel (Su) avec « Uria » et Rowall (Su) avec « Valoehr », 4 p au premier barrage. — Coupe « Mercedes » : 1. Hans-Gunther Winkler (Al) avec « Jupiter », 77" ; 2. Vivian Oliver (G-B) avec « Red Mint », 78"2 ; 3. Anna Clement (Al) avec « Nico », 83"9.

● Résultats du motocross de Bienne : 250 cmc international : 1. Torsten Hallmann (Su), sur « Husqvarna », 2 p. ; 2. Siverts Ericsson (Su) sur « Husqvarna », 5 p. ; 3. Hanspeter Lutz (S) sur « BSA », 7 p. 500 cmc national : 1. Hans Gubser (Saint-Gall) sur « Monark », 5 p. ; 2. Detlev Schenk (Kreuzlingen) sur « BSA », 5 p. ; 3. Jean-Claude Keller (Bussigny) sur « BSA », 5 p.

● Cinquante-trois participants au Tour automobile d'Europe sur cinquante-neuf partants ont atteint Tanger, but de la deuxième étape. Parmi les éliminés figurent quatre équipes allemandes ainsi que les Suédois Ronny Bjorkin et Karl-Eric Ericsson. Aucun accident grave n'a été signalé jusqu'à présent.

● Résultats des finales du tournoi international de tennis du Zoute :

Simple dames : Miss Bentley (GB) bat Miss Hellyer (Aus) 6-1, 6-4. Double dames : Mlles Ostermann-Hellyer (Al-Aus) battent Mlles Rees-Lévy Durr (Fr) 6-4, 3-6, 6-0. Simple messieurs : Fernandez (Br) bat Krishnan (Indes) 6-2, 0-6, 6-3. Double messieurs : Krishnan-Milligan (Indes-Aus) battent Pimetal - Fernandez (Ven-Br) 6-1, 6-0.

Les dernières réunions d'athlétisme avant Belgrade

Les Belges battus à Louvain

A Louvain, à l'issue de la seconde journée de la rencontre internationale qui opposait les équipes de Belgique et de Grèce, les deux formations ont terminé avec le même nombre de points.

Mais finalement, les Grecs l'ont emporté au nombre de victoires (onze contre neuf). Voici les résultats de la seconde journée :

100 m : 1. Leroy (Be), 10"9. 400 m : 1. Syllis (G), 48"5. 1500 m : 1. Lambrechts (Be), 3' 51". 5000 m : 1. Allonsius (Be), 14' 46". 110 m haies : 1. Sellos (G), 14"5 ; 2. Marien (Be), 14"7. Longueur : 1. Salmon (Be), 7 m 24 ; 2. Debroux (Be), 7 m 21. Perche : 1. Papanicolau (G), 4 m 30. Marteau : 1. Babaniotis (G), 55 m 29. Javelot : 1. Pierraos (G), 67 m 91. Quatre fois 100 mètres : 1. Belgique, 41"8 ; 2. Grèce, 42"1.

Championnats du Portugal

100 m : 1. Soares, 10"8. 400 m : 1. Baptista, 49"6. 1500 m : 1. de Oliviera, 3' 53"7. 10,000 m : 1. Aldegalega, 31' 44"2. 110 m haies : 1. de Almeida, 15"3. Hauteur : 1. Fernandes, 1 m 94 (nouveau record du Portugal). Triple saut : 1. Fernandes 14 m 38. Disque : 1. Alfonso 47 m 47. Javelot : 1. Neves, 56 m 87. Dames : 100 m : 1. Fernanda Costa, 13"1. 80 m haies : 1. Manuela Simoes, 14"4. Hauteur : 1. Nilda Ferreira, 1 m 35. Poids : 1. Lilia Faria, 10 m 18.

Réunion Satus à Bâle

Voici les principaux résultats enregistrés au cours de la réunion internationale Satus organisée à Bâle :

100 m : 1. Wendelin (Fr), 10"7. 200 mètres : 1. Stadelmann (S), 22"5. 800 m : 1. Cardoni (S), 1' 57"4. 1500 m : 1. Leimgruber (S), 4' 01"8. 400 m : 1. Feldmann (S), 50"2. 3000 m : 1. Meier (S), 8' 36"1. Quatre fois 100 m : 1. Eintracht Francfort (Al), 42"6. Hauteur : 1. Günther (Aut), 1 m 70. Longueur : 1. Freundt (Al), 7 m 09. Poids : 1. Eckert (S), 15 m 09. Disque : 1. Eckert (S), 44 m 44. Javelot : 1. Hechmann (Al), 67 m 43. Dames : 100 m : 1. Wenger (Aut), 12"8. Quatre fois 100 m : 1. Sélection Satus, 52"6. Hauteur : 1. Lilo Matz (Al), 1 m 50. Poids : 1. Else Berchtold (Al), 13 m 59. Disque : 1. Else Berchtold (Al), 46 m 23.

Rencontre internationale à Tatabanya

Les Hongroises causent une surprise

A Tatabanya, le temps n'a guère favorisé la seconde journée de la rencontre triangulaire Hongrie-Tchécoslovaquie-Ukraine.

Le froid et le vent ont fortement handicapé les athlètes, à l'exception des lanceurs qui ont réalisé quelques bonnes performances. Ainsi Szecseny a lancé le disque à 60 m 66 (nouveau record de Hongrie), tandis que son compatriote Zsivotzky a remporté le lancement du marteau avec un jet de 68 m 55 devant le Tchèque Matousek, qui a amélioré le record de son pays avec 67 m 82.

Finalement, les athlètes d'Ukraine ont enlevé de justesse la rencontre masculine, cependant que les Hongroises ont causé une surprise en dominant nettement dans les épreuves féminines.

Résultats par équipes :

Messieurs : Tchécoslovaquie bat Hongrie par 113 p à 99 p ; Ukraine bat Hongrie par 111 p à 101 p ; Ukraine bat Tchécoslovaquie par 107,5 p à 104 p.

Dames : Hongrie bat Tchécoslovaquie par 70 p à 34 p ; Hongrie bat Ukraine par 62 p à 44 p ; Ukraine bat Tchécoslovaquie par 55 p à 49 p.

La dernière épreuve du championnat suisse motocycliste de vitesse a connu un succès sans précédent

Les élèves Curchod-Beyeler battent le maître Camathias

Dernière épreuve du championnat suisse de vitesse, la course de côte Châtel-Saint-Denis - les Paccots a connu un succès considérable. Plus de cinq mille spectateurs ont suivi les as du guidon sur ce parcours rapide, mais aux virages traîtres.

Long de 2 km 700, avec 218 mètres de dénivellation, et une pente maximum de 12,5 %, la piste demande beaucoup aux machines et il faut savoir choisir les bons rapports de vitesses pour ne pas perdre de temps aux sorties de virages.

La fraction de seconde

En 50 cmc., l'absence de Roth malade, a permis au Lausannois Thevoz de gagner facilement devant Dennzler et Detraz à la moyenne de 71 km 156 à l'heure. La lutte a été plus serrée en 125 cmc. puisque Zurfluh de Horgen n'a qu'un dixième de seconde d'avance sur Veigel. Moyenne du vainqueur : 91 km 439 à l'heure.

Avec 100 km 725 à l'heure, Stephen, de Grindelwald, gagne en 250 cmc, tandis que Marti le suit à 1/10 et Messerli Erwin à 3/10. Fritz Messerli réussit un temps égal dans ses deux montées en catégorie 350 cmc, soit 1'31"1, moyenne horaire 106 km 696 et Weiss n'arrive pas à combler la fraction de seconde qui le sépare du gagnant.

Relève

Le meilleur temps du jour, c'est Marsowsky, de Genève, qui le signe à la moyenne de 121 km 046 (catégorie 500 cmc). Il bat Messerli F., qui n'a fait du reste qu'une montée, le public ayant envahi la piste avant la fin des courses. Sportivement, Messerli accepte cet handicap plutôt que de risquer un accident avec le public.

Surprise du jour, l'élève bat le maître : l'équipage lausannois Curchod - Beyeler bat de 7/10me de seconde Camathias, pourtant peu décidé à faire des cadeaux. Il est surprenant de voir les progrès que les Lausannois ont fait cette saison et il est à souhaiter que cette équipe reste formée telle qu'elle l'est les années à venir, car elle fournira la relève de nos spécialistes Camathias, Scheidegger, Strub, Muhlemann, etc.

Relevons que le vétéran Maneschi (74 ans !) termine la journée avec une place de 12me en 250 cmc et 11me en 500 cmc.

Officieusement, le classement final du championnat suisse se présente comme suit :

50 cmc : Roth, 33 points ; 125 cmc : Zurfluh, 31 points ; 250 cmc : Steffen, 28 points ; 350 cmc : Fritz Messerli, 33 points ; 500 cmc : Fritz Messerli, 31 points ; side-car 500 cmc : Curchod-Beyeler, 33 points.

J. F.

EN QUELQUES LIGNES

● Grand prix cycliste de Vayrac : 1. Rudi Altig (Al), les 100 km en 2 h 24'30" ; 2. Fournier (Fr) ; 3. Sabbadin (It) ; 4. Poulidor (F) ; 5. Duvaleix (Fr), tous même temps.

● Grand prix cycliste de la Magdeleine-sur-Tarn (Haute Garonne) : 1. Bahamontes (Esp), les 101 km en 2 h 33' ; 2. Barrière (Fr) à 30" ; Rouquette (Fr), à 1'15" ; 4. Dejouhannet (Fr) à 2' ; 5. Depré (Fr), même temps.

● Grand prix cycliste de Peyrat Le Château : 1. Dotto (Fr) les 96 km en 2 h 07'22" ; 2. Letendre (Fr) à 1'25" ; 3. Dufraisse (Fr) à 2' ; 4. Boudon (Fr) à 3'42" ; 5. Rascagnère (Fr) à 3'45" ; 6. Geldermans (Ho), même temps.

● Critérium cycliste de Château-Giron : 1. Elliott (Irl), les 108 km en 2 h 36 ; 2. Foucher (Fr) à deux longueurs ; 3. Le Buhotel (Fr) 2 h 37'27" ; 4. Bourles (Fr) ; 5. Herbette (Fr) même temps.

DERNIÈRE MINUTE

Louison Bobet renonce

Le triple vainqueur du Tour de France cycliste Louison Bobet a décidé de renoncer aux compétitions sportives.

Cette décision est définitive, a-t-il annoncé. J'ai longuement réfléchi avant d'annoncer officiellement ma retraite. Après avoir consulté mes amis et mes parents, j'ai avisé mes employeurs, le groupe sportif Marg-Pal de mon intention de renoncer à la compétition.

prix populaires

publisenc

Jupe droite en fibrine, coloris mode.

17.90

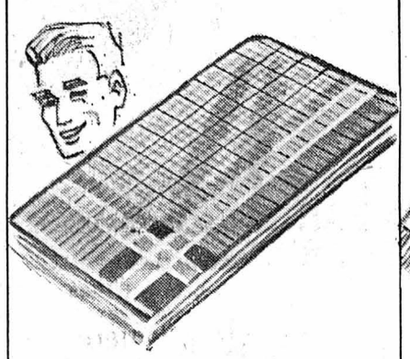

6 mouchoirs de messieurs, pratiques, grandeur 51 cm.

4.95

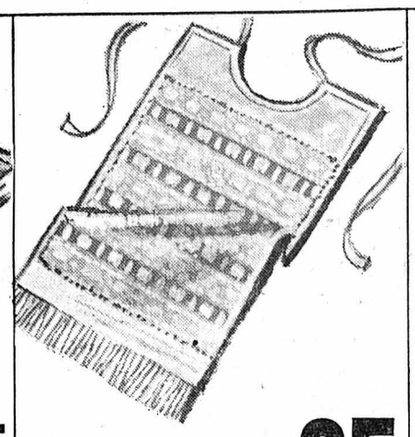

Bavoir éponge, dessins modernes, divers coloris.

.95

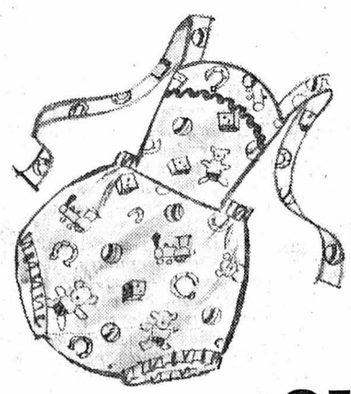

Barboteuse coton, impression de sujets enfantins. Gd. 1 et 2.

3.50

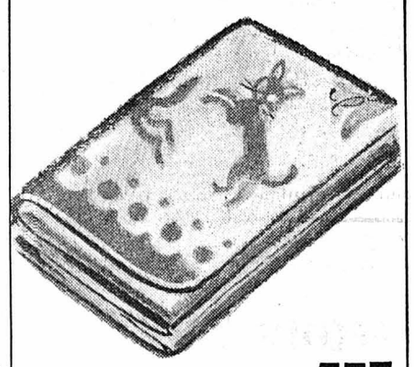

Langes de couleur, double face, sujets enfantins, roses ou jaunes.

4.75

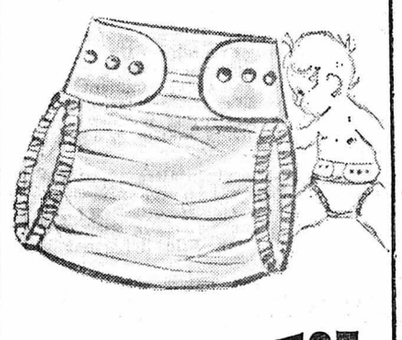

Culotte suédoise en plastique transparent, gd. 3, 4 et 5.

1.95

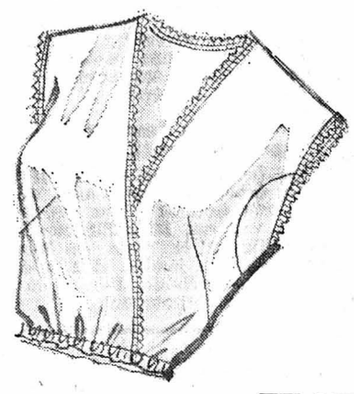

Dessous de blouse en batiste, garni de dentelle. T. 42 à 48.

5.95

Grand carré pure soie, 80 x 80 cm, teintes diverses.

4.95

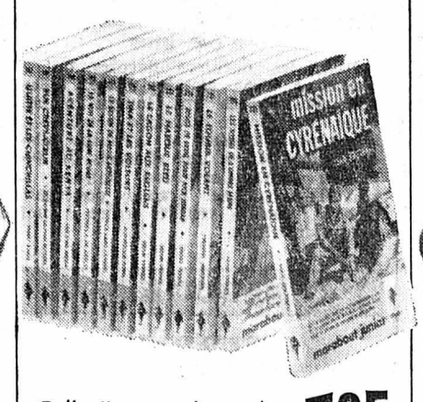

Collection passionnante des livres « Marabout-Junior » et « Mademoiselle ». Le livre :

1.65

Jeu de badminton, comprenant 2 raquettes et 1 volant.

4.95

Poupée buveuse, incassable, hauteur 25 cm, avec langes.

3.50

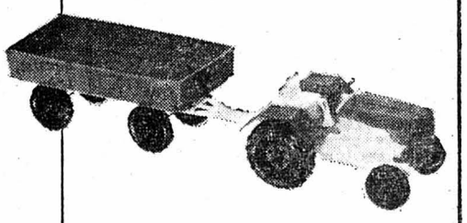

Tracteur avec remorque, en plastique, très solide. Long. 35 cm.

4.50

Bas nylon micro, teintes mode, la paire 1.65, 3 paires pour 4.95.

1.65

Porte-clefs, fermeture éclair, en cuir, coloris divers.

1.95

Valise en fibrine, long. 50 cm.
60 cm : 18.90,
70 cm : 19.90.

16.90

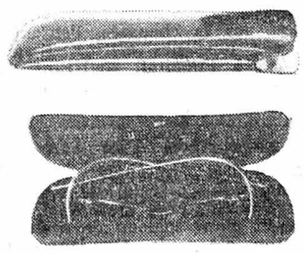

Etui à lunettes en cuir, coloris divers, forme pratique. 3.95

Etui à lunettes en métal, coloris assortis. 2.50

Fourre-tout, tissu écossais, poche extérieure, avec fermeture éclair.

17.90

Fourre-tout, tissu écossais, pliable, poche extérieure, fermeture éclair.

9.75

voyez nos vitrines spéciales "prix populaires"

armourins
neuchâtel

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Au château des amours

ROMAN

par

ALICE DE CHAVANNES

33

— Mais ce n'était pas une promesse lucide. Parce que votre petit cœur était si lourd, vous aviez besoin de le donner à quelqu'un, n'est-ce pas ? Alors j'ai — comment dites-vous en français ? Ah ! oui... — « fait semblant », oui, j'ai fait semblant de le prendre pour vous aider à le porter. Je décidai moi-même vous le rendre le jour suivant. Le jour suivant, c'être l'horrible chose : le feu. Mais je dis à vous : merci.

— Merci de quoi, Ervin ? demanda Sylvie, effarée.

— Oh ! *sweet girl*, mais parce que vous m'avez donné des instants si délicieuses, pas tout à fait pour moi, cette petit cœur était si fraiche. Je savais aussi Benoît reviendrait.

Sylvie s'écarta un peu du garçon, le regarda bien dans les yeux, puis, reprenant peu à peu possession d'elle-même, déclara :

— Ah çà ! mais, Ervin, vous devinez tout ? Vous êtes sorcier ?

Il rit. Puis, lui prenant les deux mains dans les siennes, Ervin parla gravement :

— Sorcier, oh ! non, c'être une méchante personne... Mais, vous savez, la souffrance rend si tellement intelligent...

Sylvie voulut ajouter :

« Et bon »

Elle n'en eut pas le loisir, ses parents venaient d'apraître à la porte de la salle à manger, en tenue de ville, sanglés dans leurs vêtements du dimanche, gantés, convaincus de la gravité du moment.

— Mon Dieu, soupira Mme Reynier, et cette petite qui n'est pas habillée. Va vite...

Ervin fit un geste aimable et posa la main sur le bras de la jeune fille qui se préparait à monter dans sa chambre.

— Non, madame Reynier, ce n'être pas nécessaire. Miss Sylvie être ainsi tout à fait jolie.

— Avec cette robe de nylon et ses pieds nus dans des ballerines ?... Pour une châtelaine !

A la pensée qu'elle était châtelaine, et en voyant l'expression amusée d'Ervin, Sylvie fut prise d'un de ces fous rires inextinguibles et dénués de sens, comme en ont les très jeunes filles. Fous rires qui sont parfois bien proches des larmes, car ils sont l'expression d'une intense émotion. En la voyant rire, ses parents furent pris à leur tour d'un accès d'hilarité qui bientôt gagna Ervin.

Ce fut lui, cependant, qui reprit son sérieux le premier et donna le signal du départ.

Ils montèrent ensemble dans la grosse voiture que conduisait le chauffeur en livrée de Mrs. Lytton.

Ervin avait donné les ordres en anglais. Sitôt la grille franchie, la voiture s'engagea à toute vitesse dans l'allée, puis sur la route nationale. Le paysage familier passait devant leurs yeux comme une vision fantasmagorique. Dans un ouragan, ils traversèrent le bourg où ils eurent à peine le temps d'apercevoir le coiffeur sur son seuil.

Sylvie en fut amusée. A la vitesse où l'on passait, il n'avait eu le temps de reconnaître personne. Il avait dû croire que la voiture emportait la châtelaine.

La châtelaine, c'était à présent cette petite personne en rose, pelotonnée sur la banquette arrière, qu'elle voyait dans le rétroviseur. Qu'allait dire Benoît ?

Les bourgs passaient, les forêts, les prés, les fermes, à une vitesse qui donnait le vertige. Sylvie voyait son père qui, par instants, mettait son petit doigt dans son oreille et le secouait vivement. C'était chez lui un signe de grande émotion. Quant à Mme Reynier, à chaque croisement de route et chaque fois qu'on doublait une voiture, elle faisait un signe de croix. A la fin, n'en pouvant plus, elle gémit faiblement :

— Monsieur Ervin, est-ce qu'on ne pourrait pas aller moins vite ?

— Nous sommes très en retard, répondit doucement Ervin, et Bob être très raisonnable, jamais plus de cent vingt.

— Cent vingt à l'heure ! s'exclama la pauvre femme, que le fait de connaître la vitesse en chiffres avait complètement affolée. Oh ! Seigneur, je ne croyais pas que nous allions si vite. Que va-t-il nous arriver ?

— Calme-toi, dit son mari. Nous voilà rendus, nous entrons dans Sotteville.

Le fait de traverser une agglomération semblait avoir calmé le chauffeur. Ce fut à une allure très raisonnable, dans un style impeccable, qu'il s'arrêta devant la maison où brillaient les panonceaux du notaire.

Me Lardy salua les Reynier qu'il connaissait de longue date, puisqu'il s'était toujours occupé du domaine, et les félicita de la chance que représentait ce magnifique héritage.

Puis on procéda à toutes les formalités. Ervin, qui avait été nanti d'un pouvoir pour remplacer sa mère, approuva tous les comptes du notaire. La construction de la salle de cinéma, et notamment la destruction de l'appartement des Reynier, posait un problème, sur lequel M. Reynier proposait de passer l'éponge mais, Ervin fit connaître que Mrs. Lytton offrait de faire remettre toutes choses en leur état antérieur. Ses gains de vedette et le reste de la fortune héritée lui permettaient cette libéralité.

Il y eut bien quelques protestations de la part de M. Reynier qui, dans la joie de se voir quasi-propriétaire des Amours, était enclin à tout pardonner, mais le notaire et Ervin insistèrent pour lui faire accepter cette honnête proposition.

Sylvie conclut la discussion en ces termes :

— J'ai tout de même mon mot à dire là-dedans. Suis-je ou non propriétaire ? J'accepte.

Les dernières signatures échangées, on bavarda encore un peu. Ervin avait, en même temps que son aplomb, recouvré ses connaissances et parlait un français beaucoup plus correct. Me Lardy lui indiqua plusieurs familles parisiennes amies qui seraient ravies de le recevoir dans le temps où il fréquenterait la Sorbonne. Puis, ayant appris le projet de mariage entre Sylvie et Benoît, il félicita les parents de l'heureux choix fait par la jeune fille.

Ensuite, se tournant vers le jeune Américain, il demanda :

— Et vous, monsieur, aurai-je quelque jour le plaisir de rédiger votre contrat de mariage avec une Française ?

Le visage joyeux d'Ervin redevint soudainement grave.

— Non, monsieur, dit-il, ni Française ni Américaine. Je suis encore gravement malade, je n'ai le droit d'épouser personne. Mon femme à moi, c'est la science.

Après avoir pris congé de l'aimable notaire, ils décidèrent d'aller prendre le thé à la pâtisserie, puis passèrent tout de suite chez l'architecte pour envisager les réparations.

Le montant des fermages de l'année et la vente de trois poulains du cheptel assuraient du jour au lendemain une certaine aisance aux Reynier.

En passant devant le plus grand concessionnaire de voitures de la ville, Sylvie voulut entrer pour qu'Ervin donnât son avis. Elle désirait offrir une nouvelle voiture à son « régisseur ». Comme M. Reynier protestait, Ervin fit remarquer avec une certaine ironie :

— Vous n'avez pas le droit de discuter, cher monsieur, vous êtes l'employé de Sylvie...

M. Reynier, qui avait soulevé le capot d'une voiture vert jade, le laissa retomber en un geste de surprise si comique que tout le monde rit.

— Diable, disait le pauvre homme, je n'y avais pas pensé, c'est ma foi vrai. Cela va poser des problèmes de préséance terribles. En tant que père, je commanderai, en tant qu'employé...

(A suivre.)

A Neuchâtel et dans la région

Assemblée générale de la Société des intérêts publics de Chaumont

(c) Dernièrement, s'est tenue au Petit hôtel, l'assemblée générale de la Société des intérêts publics de Chaumont.

M. Paul Rognon, président, ouvre la séance en remerciant les nombreux participants pour l'intérêt qu'ils portent à la station de Chaumont. Il salue la présence de M. Fernand Martin, conseiller communal, directeur des travaux publics.

Dans son rapport, M. Rognon rend compte des activités et démarches du comité. L'effort de mise en place et d'entretien des bancs de promenade a été poursuivi.

Le projet de panneau touristique indiquant un certain nombre de circuits pédestres à faire est en voie de réalisation. Un déboisement particulièrement heureux est intervenu au sud de la station du funiculaire ouvrant ainsi vers le lac et le plateau un panorama des plus magnifiques.

Le rapport de caisse fait apparaître un résultat financier favorable. Un effort de recrutement important a été fait. Le nombre des membres a été augmenté de 33 unités. Il y a cependant encore à faire puisque l'effectif des membres ne représente guère que la moitié des habitants de Chaumont.

Les trois rapports statutaires ayant été acceptés par l'assemblée, on passa au renouvellement du comité qui acceptait une réélection. Deux nouveaux membres furent nommés : MM. Eric Schertenleib et Pierre Awdésat.

La discussion qui suivit permit aux membres de la société d'exprimer un certain nombre de propositions et revendications auxquelles M. Martin répondit avec beaucoup de bonne grâce.

A un interpellateur qui s'informait du sens et de la portée des écriteaux placés par les services publics dans le voisinage du nouveau stand de tir de Pierre-à-Bot, M. Martin déclara que toutes les précautions avaient été prises pour assurer la protection des promeneurs, qu'en dehors de la ligne de tir il n'existait pratiquement aucun danger.

La route de Chaumont a fait l'objet de quelques remarques. M. Martin, déclara que l'élargissement de l'allée à l'entrée de Chaumont est décidé et qu'elle nécessitera l'abattage d'une rangée d'arbres qui pourront d'ailleurs être remplacés. Il prend note de remarques concernant certains virages dangereux, ainsi que la remise en état du chemin des Trois cheminées, interrompu en un endroit.

La séance se termine par une série de projections lumineuses en couleurs.

Une cigogne à l'embouchure du Seyon

Une cigogne se trouvait hier sur une petite plage à l'embouchure du Seyon. Son plumage sale et ébouriffé laisse penser qu'elle était malade ou fatiguée. Hier soir, des amis des oiseaux sont retournés à l'embouchure du Seyon pour vérifier la bague de la cigogne et lui donner des soins éventuels. Mais elle n'était plus là. Les cigognes sont devenues rares dans notre pays. Chaque année on en signale quelques-unes qui s'arrêtent au cours de leur migration ; mais les nicheurs ont complètement disparu. Près de Soleure on a tenté d'acclimater quelques-uns de ces beaux oiseaux, avec succès semble-t-il. Il est très possible que la cigogne qui a été vue à Neuchâtel soit venue précisément de ce centre d'acclimatation. Ce qui expliquerait son apparente habitude du public qui ne lui faisait pas peur.

AUX MONTAGNES

La commune des Planchettes va fêter le 150me anniversaire de son érection

Un village bien sympathique, les Planchettes va fêter le cent-cinquantième anniversaire de son érection en commune autonome. Il compte actuellement 233 habitants, tous agriculteurs sauf les techniciens de l'usine électrique du Torrêt qui dessert le barrage du Châtelot, construit en 1954 et qui a amené un peu de prospérité dans les finances communales. Mais en 1875, il y en avait 601 ; il n'a donc cessé de voir sa population décroître jusqu'à ces dernières années où elle est devenue stationnaire. Son école, fondée en 1720, a deux classes avec trente élèves, mais les effectifs vont augmenter dès l'an prochain. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit de veiller au grain, pour que cette « figure de proue » des Montagnes neuchâteloises dans la vallée du Doubs continue à faire la liaison entre La Chaux-de-Fonds et le Saut-du-Doubs et les Brenets.

Le village avait eu le droit, conféré par la duchesse de Nemours, de se constituer en paroisse en 1702, année où il construisit son beau temple de style calvinien. Jusqu'alors, il faisait partie des paroisses du Locle et des Planchettes, chose étrange puisque sa seule route le menait à La Chaux-de-Fonds : c'est pourquoi il fut rattaché à ce district en 1832. Il y eut quelques Planchottiers célèbres, notamment Moyse Perret-Gentil, le grand architecte qui reconstruisit la Chaux-de-Fonds après l'incendie de 1794 et lui donna son style en lui offrant la très belle avenue Léopold-Robert.

LA CHAUX-DE-FONDS

Ça ne les empêche pas de rouler...

Tout le monde roule... tout le monde veut rouler. L'auto est devenue l'ambition suprême à tous les degrés de l'échelle sociale. Et l'on écrirait des choses fort attristantes sur ce que font certaines gens pour pouvoir satisfaire cette ambition.

A la Chaux-de-Fonds notamment, on signale que quarante contribuables au moins roulent en voiture... bien qu'ayant été mis aux poursuites pour n'avoir pas payé leurs impôts et s'être vu délivrer des actes de défaut de bien. Parfaitement ! Une sérieuse réaction s'annonce d'ailleurs à ce sujet car les automobilistes qui sont en règle avec le fisc — et qui ont par conséquent contribué à l'entretien des routes — s'indignent que d'autres puissent rouler « à l'œil » si l'on peut dire.

Un enfant se jette contre un véhicule

(c) Lundi matin, à 10 heures, une fourgonnette circulait à la rue du Grenier. A l'intersection des rues des Buissons, un enfant de 3 ans, le petit Michel Chopard, s'est jeté subitement contre le véhicule.

Projeté sur la chaussée, l'enfant fut traîné sur plusieurs mètres. Il a été transporté à l'hôpital, souffrant d'une forte commotion et de plaies au visage.

CERNEUX-PÉQUIGNOT

Arrestation d'un évadé

(c) La police cantonale a procédé, lundi matin, à l'arrestation d'un jeune homme de 18 ans, qui s'est évadé récemment d'une maison de relèvement du canton d'Argovie. On ignore pour l'instant si l'évadé a commis des méfaits dans le canton de Neuchâtel.

VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

Le débit des sources augmente

(sp) Le dernier contrôle effectué a révélé que les sources alimentant le réservoir avaient un débit de 1250 litres minutes contre 1110 litres lors de la précédente observation.

LES VERRIÈRES

Le coq a repris sa place

(c) Lundi matin, un forgeron, assisté d'un entrepreneur et de deux ouvriers italiens, ont remis en place le coq de la tour du temple.

Ce coq de cuivre, pesant 7 kg 700, a été repeint en bleu, rouge et or par une maison spécialisée de Neuchâtel. Il est de la grandeur d'un enfant de six ans.

Le coq a été placé un mètre cinquante plus haut que précédemment. Au haut de sa tige d'acier, il est à près de 35 mètres du sol.

Prochainement, un ferblantier procédera à la pose de la grosse boule de cuivre placée au-dessous du coq. Des documents seront déposés dans cette grosse boule.

Le débit de nos sources

(c) Le débit de nos sources s'est stabilisé à 133 litres-minute depuis quelques semaines déjà. La distribution d'eau continue à être réduite de 21 h à 7 heures, ce qui permet d'aller de l'avant sans autres restrictions. La situation aux Verrières-de-Joux et dans les communes françaises avoisinantes est nettement moins bonne. Aux Verrières-de-Joux, l'eau potable n'est distribuée que durant deux heures par jour.

DIVONNE-LES-BAINS
CASINO
Tél. Salle des Jeux: 107
Tél. Administration : 88

Mercredi 22 août, à 15 h 30,
Le Théâtre du Petit Monde présente :
Un bon petit diable
d'après la Comtesse de Ségur

ROULETTE
BANQUE - A - TOUT - VA
BOULE BACCARA

VIGNOBLE

PRISE DE DRAPEAU À BOUDRY

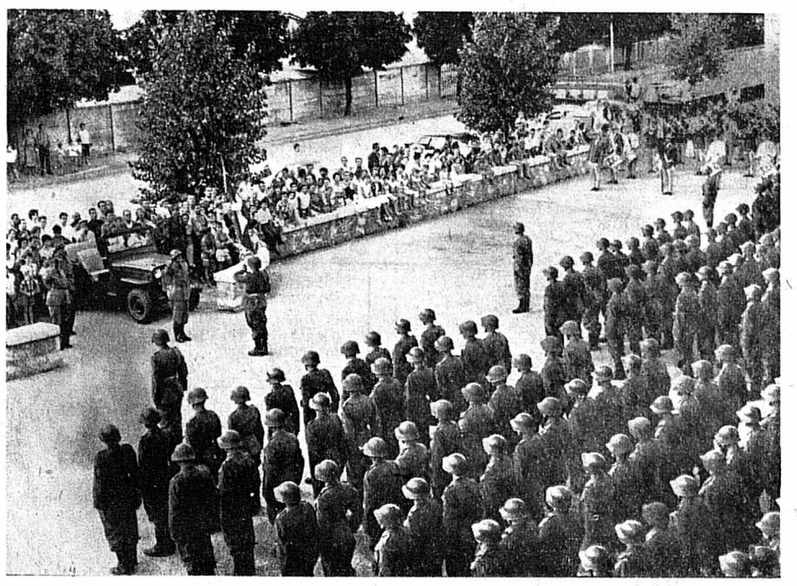

Hier à 19 heures, dans le préau du collège de Boudry, le bataillon de PA 5 et la compagnie de PA 101, qui avaient mobilisé le matin pour leur cours de répétition, ont reçu leur drapeau, aux sons de « Au drapeau » joué par la fanfare de Boudry. On voit ici, saluant l'emblème, le major Max Haller, commandant du bataillon, qui adressa ensuite quelques mots à ses soldats. La cérémonie s'est déroulée en présence du colonel Marcel Roulet, commandant de l'arrondissement.

(Phot. Avipress - Louis Castellani.)

CORTAILLOD

Une porteuse de notre journal n'est plus

Hier, les derniers devoirs ont été rendus à Mme Marthe Juvet, enlevée aux siens après une longue maladie. Mme Juvet avait distribué pendant une trentaine d'années la « Feuille d'avis de Neuchâtel » à nos abonnés du Petit et du Grand-Cortaillod, faisant son travail avec une grande ponctualité. Que sa famille veuille croire à notre vive sympathie.

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

A la Société de consommation

(c) Lors de leur assemblée générale ordinaire, les actionnaires de la Société de consommation de Fontainemelon ont adopté le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 1961-1962. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 2,215,084 fr. 58, laissant un bénéfice net de 131,668 francs 48, qui a été utilisé de la manière suivante : ristourne 6 ½ %, dividende sur capital-actions 4 %, amortissements 20,900 fr. et dons divers 400 fr. Les membres du conseil d'administration sortant de charge cette année, soit MM. Georges Rothen, président, Max Haller et Edmond Rawyler, ont été réélus pour une nouvelle période de trois ans. La commission de vérification des comptes, présidée par M. Alphonse Droz, de Cernier, a été confirmée dans ses fonctions.

DOMBRESSON

L'école a repris

(c) Après six semaines de belles vacances, l'école a repris lundi.

Un départ au bureau communal

(c) Mlle Pierrette Blandenier, employée au bureau communal depuis plusieurs années, vient de donner sa démission par suite de son départ prochain. Excellente et fort discrète secrétaire, Mlle Blandenier sera unanimement regrettée.

Aménagement de la place de basket

(c) Pendant les vacances, la place de basket, dans la cour du collège, a été recouverte d'un nouveau tapis goudronné qui permettra un jeu agréable et sans danger.

MONTMOLLIN

Un plan d'aménagement est prévu

(c) De nombreuses parcelles, parmi les meilleures terres du village ayant été vendues, au sud-ouest du village, pour la construction de villas, la commune s'est vue dans l'obligation de prévoir tout un plan d'aménagement.

Ce plan aura surtout le mérite de préconiser des constructions qui restent du type villa et qui restent un tant soit peu dans le style des immeubles de la région ; il prévoit les charges nouvelles qui pèseront sur nos services de l'eau et de l'électricité.

Début des moissons

(c) Les moissons ont commencé pour les champs situés tout au bas du village. Il se révèle que cette année la récolte sera d'une qualité passablement bonne en raison du temps ensoleillé dont nous avons été gratifiés par rapport à certaines années précédentes.

JURA BERNOIS

SAIGNELÉGIER

Un vol de 11,600 francs

Un vol de 11,600 francs a été commis au préjudice d'un ouvrier de fabrique de Saignelégier.

Ayant trouvé les clés de son appartement, le ou les cambrioleurs ont pénétré dans le logement et ont dérobé deux enveloppes qui contenaient les billets de banque.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Un piéton renversé par une voiture

(c) Lundi vers 21 h 30, M. Alexis Oberson, âgé de 35 ans, domicilié à Dompierre, cheminait sur la route cantonale entre la Vignette et la croisée de la forêt de Boulex lorsqu'il fut renversé par une voiture qui circulait en direction de Payerne. M. Oberson a été conduit en ambulance à l'hôpital de Payerne. Il souffre d'une fracture d'un bras et de diverses contusions.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE

Le pont du XVIIIe siècle ne disparaîtra pas

(c) Un pont du XVIIIe siècle, sur le Ruz-de-Vaux, à la frontière neuchâteloise, était menacé, les autorités neuvevilloises, qui estimaient que son profil en dos-d'âne gênait beaucoup la circulation, désirant le remplacer.

Contact ayant été pris avec les autorités cantonales neuchâteloises et la commune du Landeron, le pont sera sauvé car, du côté neuchâtelois, on tenait beaucoup à préserver cette curiosité historique. Les autorités communales de la Neuveville n'ont d'ailleurs pas fait de difficultés pour revenir sur leur point de vue.

PORTALBAN

Pêcheurs et agriculteurs se plaignent de la sécheresse

(c) Les pêcheurs de Portalban sont mécontents : le niveau du lac est anormalement bas, et ses eaux ne sont pas aussi poissonneuses que d'autres années.

Les agriculteurs sont plus mal lotis encore : les regains sont quasi nuls.

BIENNE

Les méfaits de deux chauffards

(c) La police a pu identifier un motocycliste recherché pour avoir pris la fuite après être entré en collision avec une voiture, lors d'une manœuvre de dépassement près du passage sous-voie de Mâche. Il s'agit d'un jeune garçon de 15 ans, habitant à Mâche, qui avait volé la moto.

Par ailleurs, une voiture est entrée en collision avec une moto devant le bureau postal de la Gurzelen. L'automobiliste a poursuivi, lui aussi, sans autre sa route, en renversant même, au carrefour des rues Dufour et Gurzelen, une passante qui souffre de contusions aux bras et aux jambes. La police recherche le chauffard.

Une femme blessée dans une collision de voitures

(c) Une collision d'autos s'est produite au début de l'après-midi de lundi, à la rue Gottstatt. Une occupante d'une des voitures, Mme Elfriede Lawall, domiciliée à la route de Mâche, a été blessée aux jambes et a subi une commotion cérébrale. Elle a dû être hospitalisée à Beaumont.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 août. Température : moyenne : 22,1; min. : 12,5; max. : 29,1. Baromètre : moyenne : 721,0. Vent dominant : direction : sud, calme à faible, nord, nord-ouest, modéré à assez fort de 19 h 15 à 21 heures. Etat du ciel : clair, nuageux à partir de 17 heures.

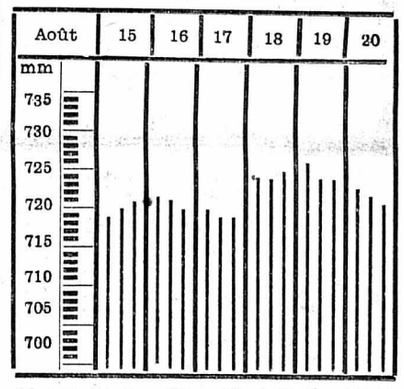

Niveau du lac, 20 août, à 7 h : 429.20
Température de l'eau : 22°

Prévisions du temps : Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : augmentation de la nébulosité, puis ciel variable, par moments couvert. Par places, pluie ou orages. Températures en baisse, sur le plateau comprises généralement entre 18 et 23 degrés dans l'après-midi.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 16 août. Baur, Christine, fille de Maurice-André, paysagiste, à Corcelles, et d'Erika née Hofer ; 17. Perrot, Marc-René, fils de Willy-Charles, installateur électricien, à Neuchâtel, et d'Ermandina-Teresa née Tarchini ; Filippin, Tatiana, fille de Felice, mineur, à Neuchâtel, et de Silvia née Bettoli ; 20. Rebetez, Olivier-Mario, fils de Mario-Joseph, maçon, à Peseux, et de Margrit née Kunz.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 17 août. Rychner, Robert-André, employé de bureau, à Genève, ci-devant à Neuchâtel, et Mathez, Clairette-Lise, à Genève ; de Reynier, André - Alexandre - Ferdinand, technicien, à Dübendorf, et Gugel, Alexa-Amalia, à Zurich ; Froidevaux, Jacques-Alain, bijoutier, et Ruprecht, Anne-Marie-Nelly, les deux à Athènes, ci-devant à Neuchâtel ; Küffer, Frédéric-Charles, mécanicien-électricien, et Giroud, Gabrielle-Suzanne, les deux à Neuchâtel ; Büttel, Peter, mécanicien, et Zeindler, Rosa-Maria, les deux à Neuchâtel. 20. Storrer, François-Maurice, employé de banque, et Robert, May-Betty, les deux à Neuchâtel ; Marti, Daniel-Gilbert-Jean, carreleur, et Voeffray, Danièle-Hortense-Joséphine, les deux à Sion; Glauser, Robert-Eric, plâtrier, et Benninger, Nelly-Anna, les deux à Prégny-Chambésy.

MARIAGES. — 17 août. Charrière, Roland-Joseph, architecte, à Neuchâtel, et Tornare, Christiane-Yvonne, à Bulle ; Schubiger, Piero-Bruno, chef de rayon, et Baumann, Marliese, les deux à Neuchâtel ; Bachmann, Jacques-Henri, employé de bureau, à Travers, et Storrer, Christiane-Françoise-Isabelle, à Neuchâtel. 18. Maring, Roger-Louis, représentant de commerce, à Colombier, et Schönberger, Colette, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 17 août. Gloor, Jakob, né en 1879, ancien tisserand, à Neuchâtel, veuf d'Elisa née Jordi.

LES VOISINS

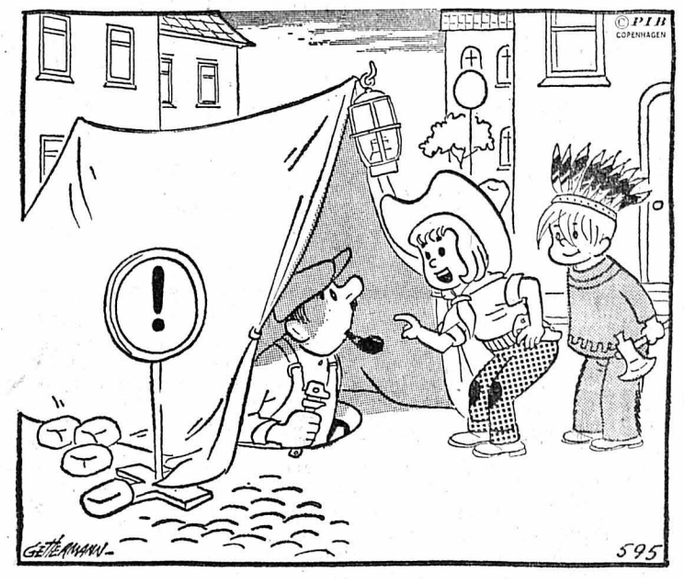

— On joue ensemble ? Vous serez le Grand Chef ?

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	17 août	20 août
3 ½ % Féd. 1945, déc.	101.90	102.—
3 ¼ % Féd. 1946, avril	101.40	101.40
3 % Féd. 1949 . . .	98.— d	98.25
2 ¾ % Féd. 1954, mars	95.75	95.75
3 % Féd. 1955, juin	97.10 d	97.25 d
3 % C.F.F. 1938 . .	99.75 d	99.75 d
ACTIONS		
Unions Bques Suisses	3860.—	3950.—
Société Bque Suisse	3385.—	3420.—
Crédit Suisse	3480.—	3520.—
Bque Pop. Suisse (p.s.)	2260.—	2280.—
Electro-Watt	2740.—	2790.—
Interhandel	3380.—	3460.—
Motor Columbus . . .	2125.—	2140.—
Indelec	1320.—	1310.— d
Italo-Suisse	800.—	815.—
Réassurances Zurich .	4250.—	4325.—
Winterthour Accid. .	1080.—	1100.—
Zurich Assurances . .	6600.— d	6600.—
Saurer	2350.— d	2350.—
Aluminium Chippis .	6425.—	6500.—
Bally	2225.—	2250.—
Brown Boveri	3465.—	3470.—
Fischer	2210.—	2235.—
Lonza	3100.—	3150.—
Nestlé porteur	3800.—	3815.—
Nestlé nom.	2220.—	2235.—
Sulzer	4675.—	4810.—
Aluminium Montréal	100.50	102.—
American Tel & Tel.	485.—	495.—
Baltimore	102.—	102.—
Canadian Pacific . . .	90.50 d	91.50
Du Pont de Nemours	860.—	864.—
Eastman Kodak . . .	426.—	430.—
Ford Motor	183.—	188.—
General Electric . . .	290.—	295.—
General Motors	227.—	230.—
International Nickel .	278.—	281.—
Kennecott	306.—	307.—
Montgomery Ward . .	119.— d	121.—
Stand Oil New-Jersey	223.50	226.—
Union Carbide	393.— d	398.—
U. States Steel	197.50	197.50
Italo-Argentina	26.50	27.75
Philips	191.—	192.—
Royal Dutch Cy . . .	167.—	168.—
Sodec	86.—	87.—
A. E. G.	437.—	425.—
Farbenfabr Bayer AG	505.—	490.—
Farbw Hoechst AG .	430.—	420.—
Siemens	625.—	617.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	10100.—	10300.—
Sandoz	10125.—	10190.—
Geigy nom	18800.—	18900.—
Hoff.-La Roche (b.j.)	44800.—	45225.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	1700.— d	1700.—
Crédit Fonc. Vaudois	1270.—	1275.—
Romande d'Electricité	757.—	750.— d
Ateliers const., Vevey	905.— d	905.—
La Suisse-Vie	5650.— d	5650.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	120.50 d	124.—
Bque Paris Pays-Bas	452.—	450.—
Charmilles (Atel des)	2050.— d	2020.—
Physique porteur . .	980.—	985.—
Sécheron porteur . .	940.—	945.—
S.K.F.	370.— o	370.— o
Oursina	7350.— d	7400.— d

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	17 août	20 août
Banque Nationale	680.— d	680.— d
Crédit Fonc.Neuchât.	1000.— d	1000.— d
La Neuchâteloise as.g.	2200.— o	1900.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	550.— d	540.— d
Câbl. élec. Cortaillod	29000.— d	30000.—
Câbl. et tréf.Cossonay	7700.— d	7700.— d
Chaux et cim. Suis. r.	6000.— d	6000.— d
Ed. Dubied & Cie S.A	3900.— d	4100.—
Ciment Portland	10500.— d	10500.— d
Suchard Hol SA «A»	1750.— d	1750.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	9450.— o	9450.— o
Tramways Neuchâtel	650.— d	650.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	97.— d	97.— d
Etat Neuchât. 3½ 1945	99.75 d	99.75 d
Etat Neuchât 3½ 1949	99.25 d	99.25 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	98.— d	98.— d
Com. Neuch. 3% 1951	94.— d	94.— d
Chx-de-Fds 3½ 1946	100.— d	100.— d
Le Locle 3½ 1947	99.50 d	99.50 d
Foc. m. Chât. 3¼ 1951	95.25 d	95.25 d
Elec. Neuch. 3% 1951	91 — d	91 — d
Tram Neuch. 3½ 1946	97.— d	97.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	95.— d	95.— d
Suchard Hold 3¼ 1953	96.50 d	96.50 d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1953	99.— d	99.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Cours des billets de banque

du 20 août 1962

	Achat	Vente
France	86.—	89.50
U.S.A.	4.29	4.34
Angleterre	12.—	12.25
Belgique	8.55	8.80
Hollande	118.50	121.50
Italie	—.68	— 71
Allemagne	107.—	109.—
Autriche	16.60	16.90
Espagne	7.10	7.40

Marché libre de l'or

Pièces suisses	37.—/39.—
françaises	35./—37.—
anglaises	40.—/43.—
américaines	177.50/187.50
lingots	4850.—/4950.—

Cours communiqués sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise.

Indice suisse des actions

Valeur boursière en pour cent du capital - actions versé	1962	1962
GROUPES	10 août	17 août
Industries	1130,7	1156.3
Banques	603,2	620,5
Sociétés financières	576,9	593,1
Sociétés d'assurances	1108,2	1134,2
Entreprises diverses	492,4	495,0
Indice total	862,5	883,0
Emprunts de la Confédération et des CFF		
Valeur boursière en pour cent de la valeur nominale	98,18	98,17
Rendement (d'après l'échéance)	3,19	3,18

Bourse de New-York

	Clôture précédente	Clôture du jour
Allied Chemical	37 3/8	38
American Can	44 3/4	45
Amer Smelting	51 1/4	51 1/2
American Tel and Tel	113 3/4	114 1/8
Anaconda Copper	40 7/8	40 7/8
Bethlehem Steel	32 1/2	32 3/4
Canadian Pacific	21 1/8	21 1/8
Dupont de Nemours	199	199 7/8
General Electric	68 1/8	68
General Motors	53 1/8	53 1/8
Goodyear	30 1/4	30
Internickel	65 1/8	65
Inter Tel and Tel	41 5/8	43
Kennecot Copper	71	71 1/4
Montgomery Ward	27 7/8	27 1/2
Republic Steel	36	36 3/8
Royal Dutch	33 5/8	39 1/8
South Puerto-Rico	26 3/4	26 7/8
Standard Oil of N.-J.	52 3/8	52 5/8
Union Pacific	30	29 7/8
United Aircraft	48	48 1/4
U. S. Steel	45 3/8	45 1/2

BERLINE GRAND TOURISME
404

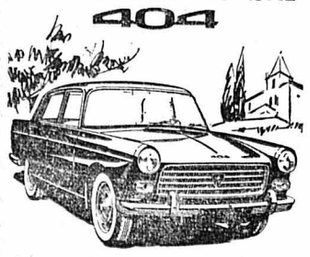

PEUGEOT
Fr. 10,700.—, 9 CV, 140 km/h
Avec toit ouvrant Fr. 10,900.—
J.-L. SEGESSEMANN
Garage du Littoral, Neuchâtel
Tél. 5 99 91

EXPOSITION
ORFÈVRERIE
argent massif et vermeil
de la maison PUIFORCAT de Paris
de la maison HENIN de Paris

Jacques Dick - rue de la Paix 1 - Lausanne
L'exposition est ouverte du 20 août - 15 septembre 1962

La C.C.A.P.
garantit l'avenir
de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

FOI MONDIALE BAHA'IE
Ce soir, à 20 h 30, salle des sociétés
Restaurant Beau-Rivage
Exposé de M. Pierre Thomas
« Problèmes actuels vus à travers La Foi Baha'ie »
Entrée libre Pas de collecte

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons une

dame de buffet

ainsi qu'une

sommelière

connaissant les deux services. — S'adresser au Cercle national. Tél. 5 10 78.

On demande

un conducteur de travaux

capable et sobre, à même de conduire avec l'aide de collaborateurs dévoués, plusieurs chantiers.

Un technicien ou dessinateur en bâtiment

capable, avec plusieurs années d'expérience.

un technicien électricien

pour direction de chantier et établissement de comptes, à même de surveiller et d'organiser son travail lui-même. Eventuellement électricien habitué aux travaux comptables.

Conditions d'engagement intéressantes; date à convenir.

Faire offres avec références et prétentions de salaire à :

Hans BIERI, architecte
Daniel-Jeanrichard 44,
la Chaux-de-Fonds

On cherche pour tout de suite ou date à convenir ouvrier

boulanger

ou

boulanger-pâtissier

Bons salaires.

Faire offres à : Boulangerie - pâtisserie R. Bise, faubourg de la Gare 13, Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre usine de Monruz-Neuchâtel, Gouttes-d'Or 40, des

ouvrières bobineuses

et

ouvrières sachant souder

Faire offres écrites à
Movomatic S.A., Peseux,
ou téléphoner au 8 44 33.

On cherche pour Colombier une

jeune fille

sachant faire le ménage. Entrée immédiate au date à convenir.

Bons salaires et congés réguliers.

Faire offres à Mme P.-R. Meyer, Maison-Blanche, Colombier, ou téléphoner au 6 37 37 le matin de 8 h à 10 heures.

Nous engageons un

électricien qualifié

pour l'entretien courant des installations électriques.

Semaine de 5 jours.

Offres avec certificats et références ainsi que prétentions de salaire et date d'entrée à

ELECTRONA S.A.
BOUDRY NE
Tél. (038) 6 42 46.

Administration fédérale à Berne cherche pour le 1er novembre 1962 une jeune

STÉNODACTYLOGRAPHE

capable, de langue maternelle française, pour la correspondance française. Bonne connaissance de l'allemand.

Traitement de base : très bon salaire. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, en indiquant les prétentions de salaire et la date d'entrée en service sous **chiffres Z 14105 Y** à Publicitas, Berne.

DEMANDES D'EMPLOIS

Je cherche pour ma fille, 15 ans, très bonne place

d'apprentie ménagère

de préférence dans famille catholique romaine. Vie de famille exigée. Information sous chiffres O 67631 G, Publicitas, Saint-Gall.

Habile sténodactylo

au courant du téléphone et de la comptabilité, cherche à faire quelques heures après 18 heures. — Offres sous chiffres **P 4637 N à Publicitas,** Neuchâtel.

Employée supérieure-fabrication

plusieurs années de pratique, très au courant de la branche horlogère, habituée à un travail indépendant, désire changement de situation. Libre pour date à convenir.

Offres sous chiffres P 4647 N à Publicitas, Neuchâtel.

Dame ayant quelques notions de comptabilité et aimant la calculation et la dactylographie, cherche emploi

d'aide de bureau

à la demi-journée ou horaire selon entente. Tél. 5 91 55.

Un coup de téléphone et vos

PANTALONS

sont rétrécis et modernisés. Tél. 5 90 17.

Jeune chef de chantier F

cherche situation, section bâtiment. — Adresser offres écrites à 218 - 357 au bureau de la Feuille d'avis.

Pâtissier-confiseur

sortant d'apprentissage demande emploi. S'adresser : Albert Ballif, rue des Epouses 68, Fribourg.

Véhicules à moteur et accessoires

BATEAU

à vendre avec motogodille pour la pêche. — Tél. 7 50 43, J.-J. Porchet, route de Berne 15, Saint-Blaise.

A vendre

FIAT 500

1957, 30,000 km, 1300 fr.

VW

1961, 17,000 km. — Tél. 7 50 68, pendant les heures de repas.

AVIS DIVERS

PETITS TRANSPORTS

DÉMÉNAGEMENTS — SUISSE ET ETRANGER

Tél. 5 55 65 ; en cas de non-réponse, tél. 5 16 27

P. JAQUET Moulins 29 Neuchâtel

CHALET HEIMELIG départ : 14 heures	Mardi 21 août **Fr. 6.—**
Col de la Faucille Genève, Cointrin par la vallée de Joux départ : 8 heures	Mercredi 22 août **Fr. 19.—**
Moosegg - Berne Emmental par Berne - Langnau - Berthoud départ : 13 heures	**Fr. 13.—**
SAINTE-CROIX - LES RASSES Le Chasseron départ : 13 h 30	**Fr. 9.50**
LA MAISON MONSIEUR départ : 14 heures	**Fr. 7.—**
Saint-Ursanne par le Clos-du-Doubs Les Rangiers départ : 13 h 30	Jeudi 23 août **Fr. 13.—**
LE SOLIAT départ : 13 h 30	**Fr. 8.—**
LA FERME-ROBERT départ : 14 heures	Vendredi 24 août **Fr. 6.—**

Dimanche 26 : Savoie - Val-d'Abondance - Pas-de-Morgins . . . . Fr. 23.—
Dimanche 26 : Le Lac-Noir . . . Fr. 12.—
Dimanche 26 : La Ferme-Robert . Fr. 6.—

Renseignements - Programmes - Inscriptions

WITTWER

Neuchâtel - Saint-Honoré 2 - Tél. 5 82 82

Tout le monde peut s'offrir aujourd'hui un

PIANO

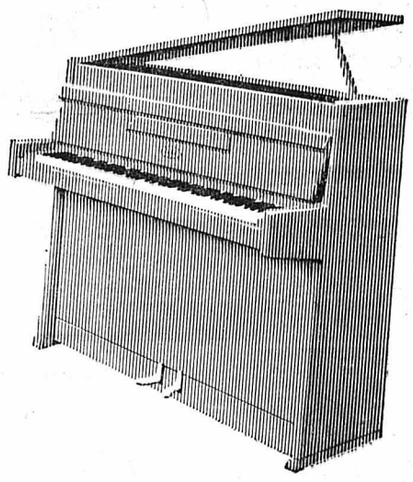

Grâce à notre nouveau système de **LOCATION-VENTE** (pas d'achat immédiat), chacun est en mesure de se procurer un **BON PIANO MODERNE,** de petites dimensions, avec cordes croisées, cadre en fer, 7 octaves.

Choisissez de préférence un **PIANO NEUF.** Il en existe d'excellents à partir de **Fr. 2400.—** déjà, que nous louons à raison de **Fr. 35.—** par mois.

Cas échéant, nous reprenons votre ancien piano à des conditions très favorables.

HUG & CIE, MUSIQUE, NEUCHÂTEL

BON à découper et à envoyer à l'adresse ci-dessus pour recevoir, sans aucun engagement :

- La visite d'un expert.
- Une documentation sur les pianos droits et à queue.

Nom .....
Adresse .....

CINÉMA **APOLLO** Tél. 5 21 12

SA «Quinzaine du Western» continue...

AUJOURD'HUI à 15 h et 20 h 30 **DERNIER JOUR DE**

BRONCO APACHE

avec BURT LANCASTER

DÈS DEMAIN ET POUR 3 JOURS

Tous les jours à 15 h et 20 h 30

LE GAUCHER

avec PAUL NEWMAN

L'histoire authentique du fameux hors-la-loi «Billy the Kid»

Excursions FISCHER

Départs : pl. de la Poste, Neuchâtel

Mardi 21 août **Fr. 13.—**	**SAINT-URSANNE** Clos-du-Doubs - les Rangiers Départ : 13 heures
Mercredi 22 août et chaque mercredi **Fr. 29.50**	**LES TROIS COLS** GRIMSEL - FURKA - SUSTEN Départ : 5 heures
Mercredi 22 août **Fr. 16.—**	GUGGISBERG - LAC NOIR **COL DU GURNIGEL** Départ : 8 heures
Mercredi 22 août **Fr. 13.—**	**DENT-DE-VAULION** LAC DE JOUX - LE PONT Départ : 13 heures
Jeudi 23 août **Fr. 28.—**	**CHANDOLIN** Saint-Luc - Val d'Anniviers Départ : 6 h 15
Jeudi 23 août **Fr. 8.—**	**CHASSERAL** Départ : 13 h 30

Août		Fr.
Vendredi 24:	Col du Pillon - lac Retaud	20.—
Vendredi 24:	Gruyères - Fribourg	13.—
Dimanche 26:	Vallée de Conches	29.—
Dimanche 26:	Grand-Ballon	25.—
Dimanche 26:	Moosegg	13.—

Programmes - Renseignements - Inscriptions

Autocars FISCHER ou Voyages & Transports — Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21 (sous les Arcades) Tél. 5 80 44

STOPPAGE D'ART

Brûlures, accrocs, déchirures, mites, réparés par maison d'ancienne renommée.

Mme Leibundgut

Nettoyages chimiques
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice
1er étage
Tél. (038) 5 43 76
Envois par poste

VACANCES

NOVALTEC

RADIO

Fermé dès le 20 août jusqu'au 4 septembre

A VENDRE

A vendre

chien Lou-lou

de Poméranie, pure race, sans pedigree, âgé de 10 mois, blanc. — S'adresser au (038) 8 40 31.

FRIGOS «IGNIS»

Toujours lui...

TANNER

Exposition, Dîme 52
la Coudre-Neuchâtel
Tél. 5 51 31

L'eau des gourmets

Agréablement pétillante: ni trop-ni trop peu

Henniez-Lithinée S.A.

Tranches de veau panées

Très avantageux

Boucherie **R. MARGOT**

Vente au comptant

Toutes les spécialités pour votre chien

Luthy

Rue du Concert 4
NEUCHATEL
Tél. 5 29 91

Tomates

J'expédie, par CFF, de jolies tomates, par plateaux de 15 kg à 7 fr. 50 le plateau ; port en sus. — Ecrire à Mme Ida Cheseaux, Saxon (Valais).

Superbe occasion

A VENDRE salon : 3 fauteuils, divan-couche avec coffre à literie ; 1 divan ancien, 1 porte-bagages et un crochet de remorque pour VW. A céder au plus offrant. Paiement comptant. — Tél. 4 04 79, après 19 h 30.

Meubles Georges Schneider

Cortaillod, tél. 6 45 45

Entourages de divans avec 2 parties inclinées et verres coulissants, sommiers à ressorts tête mobile, matelas à ressorts garantis 10 ans et protège-matelas, pour le prix de Fr. 352.— ainsi que divers meubles d'occasion.

GOLAZ bières suisses et étrangères

A VENDRE

1 lit-berceau complet
1 divan-lit
1 table de cuisine
1 réchaud électrique 2 plaques
1 vélo d'homme 3 vitesses
Tél. 5 45 70

STUDIO

Magnifique ensemble comprenant : 1 divan-couch avec coffre à literie et 2 fauteuils assortis, le tout recouvert d'un solide tissu d'ameublement grenat, l'ensemble à enlever pour 450 fr., port compris. — **KURTH,** Rives - de - la - Morges 6, Morges. — Tél. (021) 71 39 49.

A vendre **2 lits** en bon état. — S'adresser dès 19 heures à Mme R. Sottas, Perrière 26, Serrières.

GOBET

Meubles de style
BULLE
Rue du Vieux-Pont
Tél. (029) 2 90 25

Fiancés, amateurs de beaux meubles - avant tout achat, visitez notre

EXPOSITION PERMANENTE de meubles de style

tapis mécaniques et d'Orient, lustrerie

Grâce à nos facilités de paiement, enfin des meubles de style pour tous !

En cas d'achat d'un mobilier: une magnifique pendule neuchâteloise vous est offerte.

Reprise de vos anciens meubles aux meilleures conditions.

BON Veuillez me documenter gratuitement et sans engagement.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Localité :

COMMERCES
OFFRES ET DEMANDES

A remettre tout de suite, à Neuchâtel, très bon

salon de coiffure mixte

dans un quartier industriel. Excellente affaire pour couple sérieux.

Adresser offres écrites à B. Z. 3969 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

On cherche pour le printemps bonne place

d'apprenti cuisinier

pour un jeune homme. De préférence à Neuchâtel. — Faire offres sous **chiffres M 13934 Y à Publicitas,** Berne.

DEM. A ACHETER

Ami des bêtes cherche à acheter un

CHIEN

(caniche ou autre). — Offres à adresser sous chiffres D B 3971 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter

ARMOIRE

à une ou deux portes ainsi que

CHAISES

d'occasion. — Faire offres avec prix sous chiffres G E 3974.

Je suis acheteur d'une grande

ARMOIRE

usagée. — Tél. 7 64 55.

Le livre sur

LA BÉROCHE

de Chabloz (1867) est cherché par Mme Porret, Evole 63, Neuchâtel.

On cherche à acheter d'occasion

1 spiromatic « Grainer »

pour point d'attache. — Tél. au 8 35 26.

BORER

NEUCHATEL
Draizes 61
Tél. 8 23 28

Achat de tous déchets industriels

vieux métaux ferrailles fontes papier

PERDUS - TROUVÉS

Une perruche

jaune s'est échappée, à Serrières. La personne qui en aurait pris soin est priée d'appeler le téléphone 8 39 17 le soir. 8 39 17 le soir.

PERDU

2 perruches jaune et jaune marbré. Récompense. — Tél. 5 64 71.

PROF. MÉDICALES

F. von ALLMEN
Médecin-Vétérinaire
DOMBRESSON
DE RETOUR

Dr Louis Zeyer
MÉDECIN-DENTISTE
DE RETOUR

G.-L. PERRET
médecin-dentiste
DE RETOUR

DOCTEUR
G.-A. KELLER
DE RETOUR

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement

Monsieur Emile PETITPIERRE ;
Monsieur et Madame Ernest WEPFER, à Yonkers ;
Monsieur et Madame Edouard PETITPIERRE, à Lausanne,

profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, remercient toutes les personnes qui, par leurs messages, leur présence et leurs envois de fleurs, les ont entourés de leur affection dans les heures douloureuses qu'ils viennent de traverser et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance. Un merci tout spécial à Messieurs les médecins et à tout le personnel de la Maternité de Neuchâtel.

Août 1962.

Arrivage de

POISSONS FRAIS

de mer salés, fumés, marinés

LEHNHERR FRÈRES

GROS et DÉTAIL — POISSONNERIE Place des Halles — Tél. 5 30 92 Neuchâtel

Expédition à l'extérieur - Vente au comptant

LA NOUVELLE SALLE CLIMATISÉE

REX

3 SOIRS A 20 H 30
MERCREDI 15 HEURES MATINÉE

DÉLIT de FUITE

Le roman « noir » de James-H. CHASE
Une magistrale réalisation
de BERNARD BORDERIE avec
FÉLIX MARTEN ★ FOLCO LULLI
Un succès dur et âpre — 18 ans

★ REX ★ CINÉMA ★ REX ★ 5.55.55 ★ REX ★ CINÉMA ★ REX ★ 5.55.55 ★ REX ★ CINÉMA ★ REX ★ 5.55.55 ★

Un costume pratique
et indispensable
pour le voyage
et les vacances...

Se fait en
TWEED-COUTURE
dans les tons beige, bleu ou rose. Casaque et poche garnie de franges. Tailles 36 à 44.

Son prix : **89.-**

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS ARRIVENT JOURNELLEMENT

NATURELLEMENT

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

La lettre de gage — valeur de placement sûre

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses émet un

Emprunt par lettres de gage série 81, 1962, de Fr. 30 000 000.-

destiné à l'octroi de prêts aux banques-membres, conformément à la loi fédérale sur l'émission de lettres de gage

Taux d'intérêt **3½%**
Prix d'émission: **98%** + 0,60% timbre fédéral
Durée: 15 ans au maximum
Faculté d'augmentation du montant de l'emprunt
Les souscriptions sont reçues du 21 au 28 août 1962, à midi, auprès des banques où l'on peut se procurer le prospectus de l'emission et des bulletins de souscription.

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale de Berne
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougoise
Banque Cantonale de Zurich
Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève
Caisse Hypothécaire du Canton de Berne
Caisse Hypothécaire du Canton de Genève
Crédit Foncier Vaudois

PIANOS
ACCORDAGES
RÉPARATIONS
VENTES
Roman Felber
Rouges-Terres 33 b
HAUTERIVE
Tél. (038) 7 50 80
(Membre de l'Association suisse des accordeurs et réparateurs de pianos)

1886 TEINTURERIE Obrecht 1962
nettoie, stoppe, répare
tous genres de vêtements, tapis, rideaux, couvertures, etc. - Prix raisonnables
Seyon 5 b NEUCHATEL Tél. 5 22 40

Beau choix
de cartes de visite
S'adresser
au bureau du journal

Viserba-Rimini (Adriatique) ITALIE
HÔTEL ZEUS
Hôtel moderne directement sur la plage - Toutes les chambres avec douche et balcon. Pension complète Lit. 3000 (août) - Lit. 2000 (septembre-octobre) - Bonne cuisine - Parc pour voitures
Tél. 38.410 Direction : Freiburghaus

LA PAIX
PLAT DU JOUR à Fr. 3.50
(abonnement = Fr. 3,20)
SUR ASSIETTE Fr. 2.70
(avec potage)

DÉMÉNAGEMENTS
W. MAFFLI & fils - Tél. 8 13 63 Peseux

CANARI
Canari s'est envolé quartier : 1er - Mars - Beaux-Arts. La personne qui en aurait pris soin est priée de le rapporter contre récompense à Mme Ida Guillod, 1er-Mars 8, 1er étage ou téléphoner au 5 12 78.

La bonne friture au Pavillon

BAR L'ORIENTAL
Fbg de l'Hôpital 44
spécialités café turc

La grillade des gitans aux Halles

Varazze (Italie)
Hôtel Ariston
Ouverture 1962. Situation panoramique et tranquille. Chambres avec bain ou douche. Jardin. Garage. Renseignements : tél. (039) 5 33 39.

102e pièce d'or
CENTAURE gagnée par
Wyssen Heinz
Bühlstrasse 40, Bern

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

Juin 12. S.I. Cité 57 S.A., Bloc A, à la Chaux-de-Fonds. L'administrateur Fernand Bregnard a démissionné ; ses pouvoirs sont éteints. Oscar Leuenberger a été désigné en qualité d'administrateur unique. Il engage la société par sa signature individuelle. Les bureaux sont transférés à la rue des Rocailles 1.

Modification des statuts de la S.I. Cité 57 S.A., Bloc D, la société ayant décidé de transférer son siège social à la Chaux-de-Fonds.

Sous la raison sociale S.I. Les Arêtes S.A., à la Chaux-de-Fonds, il a été constitué une société anonyme ayant pour objet l'achat, la vente et la gérance d'immeubles, la construction de bâtiments, ainsi que toutes opérations immobilières. Le capital social de 50,000 fr. est entièrement libéré. La société est administrée par un conseil d'administration d'un ou de plusieurs membres. L'administrateur unique est Jean Studer. La société est engagée par la signature individuelle de l'administrateur unique. Locaux : Jardinière 87 (Etude Feissly, Berset, Perret, Jeanneret).

Vertelot S.A., achat, construction et exploitation d'immeubles, à la Chaux-de-Fonds. Marcel Fleuri et Francis Blanc, administrateurs, ont démissionné ; leurs pouvoirs sont radiés. Micheline Zannidakis, née Staudhammer, épouse de Constantin, a été nommée présidente du conseil d'administration, et Jacqueline Cleopas née Vasserot, épouse d'Alkis, administratrice. Elles engageront la société par leur signature collective à deux.

Le chef de la maison Jean-Paul Rebetez, ferblanterie-appareillage, à Hauterive, est Jean-Paul Rebetez. Rue de la Rebatte.

Radiation de la raison sociale Romildo Pianca, plâtrerie-peinture, à Neuchâtel, par suite de cessation de commerce.

Sous la raison sociale Pianca et Jost, à Neuchâtel, il a été constitué une société en nom collectif qui a débuté le 4 mai 1962. Entreprise de gypserie-peinture. Avenue du 1er-Mars 45.

Radiation de la raison sociale O. Thiel, teinturerie, lavage chimique, à Neuchâtel, par suite de cessation de commerce.

Le chef de la maison E. Fibicher, à Neuchâtel, est Eugène Fibicher. Commerce de teinturerie et de nettoyage chimique, 25, faubourg du Lac.

Sous la raison sociale Hermann Bodemer S.A., succ. de Bodemer & Aab, à la Chaux-de-Fonds, il a été constitué une société anonyme ayant pour but la fabrication de boites de montres, joaillerie, bijouterie, décoration, et tout se qui se rapporte à ces branches. Le capital social de 100,000 fr. est entièrement libéré. La société est administrée par un conseil d'administration d'un à plusieurs membres. Actuellement, elle est engagée par la signature individuelle du seul membre Hermann Bodemer. Siège social : 20, rue de Bel-Air.

Radiation de la raison sociale Bodemer et Aab, joaillerie, bijouterie, décoration, société en nom collectif, à la Chaux-de-Fonds, par suite du décès de l'associé Fritz Aab.

Juin 15. Fondation des œuvres sociales d'Aciéra S.A., ateliers de constructions mécaniques, au Locle. Les statuts ont été modifiés avec le consentement de l'autorité de surveillance selon décision du 24 avril 1962. La fondation s'appellera désormais Fondation des œuvres sociales d'Aciéra S.A., fabrique de machines, le Locle.

17. Radiation de la raison sociale Emalco S.A., fabrication, exploitation, représentation et commerce d'objets métalliques, etc., société anonyme, à Neuchâtel, la liquidation étant terminée.

Sous la raison sociale Emalco Robert Juvet et Cie, à Neuchâtel, il a été constitué une société en commandite qui a commencé le 1er janvier 1962. Elle a pour seul associé indéfiniment responsable Robert-Alfred Juvet, et pour associée commanditaire Jeanne Juvet née Maillard, épouse séparée de biens de Robert-Alfred, avec une commandite de 1000 fr. Fabrication, exploitation, représentation et commerce d'objets métalliques. 47, 49, rue de Vieux-Châtel.

18. Fondation du contrôle des ouvrages d'or et d'argent du Locle, au Locle. La signature de Jean Weber, caissier du conseil de fondation, décédé, est radiée. John Matthey-Doret a été nommé caissier du conseil. La fondation est engagée par la signature du président apposée collectivement avec celle du secrétaire ou du caissier.

Caisse de crédit mutuel de Gorgier, société coopérative, à Gorgier. Pierre-Robert von Allmen est président ; Robert Verdon vice-président ; Numa Jacot secrétaire. René Guinchard, président, ne fait plus partie du comité ; sa signature est radiée. La société est engagée par la signature collective à deux du président, du vice-président et du secrétaire.

Derby S.A., fabrication, achat, vente et exportation de montres, mouvements de montres, compteur, bijouterie, fournitures d'horlogerie, société anonyme, à la Chaux-de-Fonds. Jean Rohrer a été nommé membre du conseil d'administration, sans signature.

19. Le chef de la maison Pierre Fauguel, à Bevaix, est Pierre-Maurice Fauguel. Exploitation du café-restaurant «National».

Modification des statuts de la maison Cadral S.A., précédemment à Bienne, la société ayant décidé de transférer son siège social à Peseux. Le capital social a été porté de 100,000 fr. à 150,000 fr. entièrement libéré.

Piaget et Günther S.A., commerce d'exportation et d'importation d'articles médicaux, etc., à Neuchâtel, Urs-Reinhold Günther, secrétaire du conseil d'administration, est actuellement domicilié à Hauterive.

Durs d'oreilles?

Non, plus grâce au nouvel appareil
SIEMENS AURICULETTE
— appareil acoustique invisible qui se porte derrière l'oreille, encore plus petit et plus léger — amplificateur à 4 transistors, courbe de fréquence linéaire, réglage automatique du son, adaptation anatomique parfaite. Le nouvel appareil SIEMENS AURICULETTE a 4 cm de long et pèse 9 grammes.
Nous vous invitons à faire un essai gratuit !

Démonstration gratuite
Mercredi, le 22 août, de 10 à 12 et de 14 à 18 h 30, à NEUCHATEL, Pharmacie Tripet, rue du Seyon 8.

Centre d'acoustique BOMMER
LA MAISON DE LA VUE : 10 Conseil-général - Genève - Tél. 022 / 25 06 44

Dernières dépêches de la nuit

Les élections à l'assemblée algérienne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il n'y aura donc, comme il était prévu, qu'une liste dans chacun des 15 départements, qui sera forcément élue en entier, le vote ayant lieu au scrutin de liste départemental à un tour et n'admettant, ni rature, ni même modification de l'ordre de présentaoin des candidats.

Les Européens

Sur ces 196 candidats, 16 — ainsi que l'avait décidé en son temps l'exécutif provisoire — sont des Européens. Comme on s'y attendait, il y a les trois Européens membres de l'exécutif provisoire. MM. Roger Roth, vice-président, Charles Koenig, délégué aux travaux publics, Jean Mannoni, délégué aux finances, ainsi que M. Alexandre Chaulet, militant syndicaliste de la C.F.T.C. (syndicats chrétiens), qui avait déjà joué un rôle important au moment du scrutin d'autodétermination en participant à la commission de contrôle. Les 12 autres candidats européens ne sont ni des personnalités libérales ayant déjà fait carrière politique en Algérie — et dont on avait, à plusieurs reprises, cité les noms, à leur corps défendant, comme par exemple M. Jacques Chevallier, ancien maire d'Alger — ni non plus des personnalités communistes ou même progressistes en flèche.

Un ancien conseiller général de gauche, un prêtre qui eut des démêlés en raison de son attitude au cours de la guerre d'Algérie, dont il n'approuvait ni les principes, ni les méthodes, un architecte souvent « plastiqué », un avocat, un médecin et quelques autres dont, pour l'instant, on ne sait pas grand-chose. Il n'y a rien là qui permette de préjuger de l'action qui sera menée au parlement algérien par la petite fraction européenne.

Les « militaires »

Pour ce qui est des 180 candidats musulmans, une première constatation s'impose : l'A.L.N. est représentée en force. Septante-deux candidats appartiennent à l'armée nationale (sans compter les deux ou trois combattantes, comme Djemila Bouired) et il n'y a parmi eux pas moins de quatre colonels, 22 commandants et 24 capitaines. C'est dire qu'au cours des longues et parfois difficiles tractations de ces derniers jours entre le bureau politique et les représentants des willayas, ces derniers ne paraissent pas avoir lâché beaucoup de lest, Mais, dit-on, il faudra, dans ces politico-militaires que sont les responsables à divers échelons des willayas, voir si le « politique » l'emportera sur le « militaire », ou vice-versa.

Une absence : celle du colonel Boumedienne. Si ses deux adjoints, les commandants Mendjli et Slimane, destitués en même temps que lui par le G.P.R.A. Le 30 juin dernier, sont candidats, le chef de l'état-major de Gharfimaou, lui, a préféré ne pas l'être.

Les textes prescrivant que les militaires, une fois élus, devront se faire mettre en congé de l'armée, le colonel Boumedienne, dont la discrétion d'action est beaucoup observée en ce moment, n'a certainement pas voulu s'exposer à cette éventualité et il pourrait bien réapparaître dans quelque temps à la tête d'une armée nationale issue de la reconversion en cours de l'A.L.N.

Les « politiques »

A côté des candidats de l'A.L.N., il y aura les « politiques », ceux de l'« union sacrée », oserait-on dire. Les membres du bureau politique voisinent avec ceux du G.P.R.A. et de l'exécutif provisoire, et le C.N.R.A. dispose d'un important contingent.

M. Ben Bella siégera le 6 septembre, au palais Carnot, à côté de M. Ben Khedda, et ce dernier retrouvera son prédécesseur à la direction du G.P.R.A., M. Ferhat Abbas, dont la rentrée sur la scène politique algérienne ne manquera pas d'être suivie avec attention. Dans le même département (Tizi Ouzou), on voit sur la même liste, M. Belkacem Krim, « anti-belliste » notoire, et M. Mohammedi Said, admirateur de l'ex-détenu d'Aunoy. L'Algérie nouvelle, n'a-t-on cessé de répéter, a besoin de tous pour prendre le départ.

Les absents

Pour les « politiques » aussi, il y a des absents : MM. Mohamed Khider, Rabah Bitat, Ait Ahmed et Saad Dahlab. Ces deux derniers ont assez indiqué leur volonté de rester à l'écart, jusqu'à nouvel ordre, de la vie politique actuelle de leur pays, pour qu'on ne s'en étonne pas.

Quant à MM. Khider et Rabah Bitat, ils consacreront certainement tout leur temps à l'organisation du parti, tâche à laquelle les préparent leurs fonctions actuelles de secrétaire général du bureau politique et de responsable des questions d'organisation.

Les inconnus

Mais la grande inconnue de cette chambre sera certainement la place que tiendront... les inconnus : des jeunes, des étudiants, des femmes... qui pourra bien donner sa véritable physionomie à la prochaine assemblée, dont les tâches ne seront pas minces puisque — les résultats du référendum ne devant pas faire de doute — elle aura :

1. A désigner le gouvernement provisoire
2. A légiférer
3. A doter le pays d'une constitution.

Les femmes

Treize femmes, dont deux Européennes, Evelyne Paul Lavalette (Alger) et Raymonde Bernadac, avocate (Alger), sont candidates sur les listes du F.L.N. aux élections à l'assemblée nationale algérienne du 2 septembre. Les onze musulmanes sont des étudiantes, des institutrices, des infirmières.

Désappointement et inquiétude à Paris

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il en est de même pour les quelques Européens. A part les trois membres français de l'exécutif provisoire, ne figurent sur la liste que des personnages peu connus et dont la plupart ont aidé le F.L.N., et que les pieds noirs qualifient déjà de « collaborateurs », comme ce prêtre catholique, le père Bessenguer, qui fit beaucoup parler de lui en 1957, en rejoignant le G.P.R.A. à Tunis pour devenir une sorte d'ambassadeur itinérant du F.L.N., notamment en Amérique latine.

Si l'on est maintenant convaincu à Paris que la constituante et le futur gouvernement algérien ne représenteront pas la population algérienne, mais le F.L.N. dans sa diversité et ses antagonismes, on n'en trouve que davantage de motifs à appréhender la politique que fera le futur Etat algérien.

L'Algérie reste d'ailleurs une préoccupation de premier plan pour le gouvernement français pour une autre raison. Certains vols d'armes récents, attentats, agressions à main armée dans des établissements de crédit ou de commerce franco-algériens, certaines arrestations de membres d'anciens commandos « delta », la multiplication des graffiti O.A.S., la diffusion plus grande du journal du C.N.R. de Bidault, ses activités à l'étranger, ainsi que la rocambolesque arrestation en Italie, puis la disparition de Jacques Soustelle, feraient craindre au pouvoir une sorte de résurrection de l'O.A.S. en métropole.

Le gouvernement est persuadé que la plupart des commandos « delta » de l'O.A.S. sont passés en France. Les délits qu'ils commettent, et notamment les vols à main armée, ne sont probablement qu'un moyen, pour ces mercenaires abandonnés par leurs chefs, de s'autofinancer. Mais le pouvoir semble craindre que les anciens dirigeants de l'O.A.S., regroupés autour de Bidault et de son C.N.R. (Conseil national de la résistance), ne cherchent à reprendre en main les éléments importés d'Algérie et les activistes métropolitains pour une action que Bidault lui-même aurait qualifiée de « reconquête du pouvoir ».

Il est possible que le conseil des ministres de demain ait à s'occuper de cette menace, et prenne certaines mesures de renforcement de l'ordre et de la répression. Le pouvoir, en tout cas, ne semble pas décidé, que la menace O.A.S. - C.N.R. soit réelle ou grossie, à l'indulgence, comme en témoigne son refus d'accorder le régime politique aux détenus activistes, dont une centaine font la grève de la faim depuis cinq jours, et dont deux, notamment le neveu de l'ancien gouverneur socialiste de l'Algérie, Naegelen, auraient tenté récemment de se suicider.

INTÉRIM.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal : René Braichet

Fusée américaine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La principale tâche de la nouvelle fusée sera la mise sur orbite du satellite « Dyna-Soar ». Ce « satellite ailé », dont la mise au point est effectuée par l'armée de l'air américaine, pourra se poser sur des bases terrestres de la même manière qu'un avion. Le « Dyna-Soar » devrait commencer à voler en 1965.

Le Pentagone a déclaré que « Titan III », dont le premier étage développera une poussée supérieure à 907 tonnes, sera capable de propulser dans l'espace des charges de 2 à 11 tonnes. Les fusées utilisées jusqu'à présent par les Soviétiques ne développaient, croit-on savoir, qu'une poussée d'environ 450 tonnes.

Première fusée spatiale

Le département de la défense a décrit « Titan III » comme la première fusée construite aux Etats-Unis dans le but de servir à des lancements spatiaux. Les fusées porteuses utilisées jusqu'à présent par les Américains étaient, en effet, des variantes de missiles balistiques.

La « Martin-Marietta corps » assemblera les pièces de la fusée à Cap Canaveral et « Titan III » sera amené sur sa rampe de lancement déjà assemblé, « ce qui, a précisé le Pentagone, réduira considérablement d'une part le temps d'attente sur la rampe et, d'autre part, le nombre de rampes requises ». A l'heure actuelle, les fusées spatiales sont encore assemblées et vérifiées une dernière fois sur la rampe de lancement.

UNE PLAISANTERIE (DIPLOMATIQUE) DE MAUVAIS GOÛT

Le Foreign Office mis en émoi par un «bikini»

LONDRES (UPI). — L'affaire est maintenant entre les mains du Foreign Office. Il y a quelque temps, quatre jeunes gens britanniques, en vacances sur la Costa Brava, s'étaient amusés à dépouiller une jeune fille de son «bikini» pour hisser ensuite le vêtement au sommet d'un mât, à la place du drapeau espagnol.

Les autorités espagnoles ne goûtèrent pas la plaisanterie et, après avoir songé un moment à poursuivre les jeunes gens pour « insulte au drapeau », elles se contentèrent finalement de les expulser du pays, non sans leur avoir fait auparavant passer quelques jours en prison.

Mais de retour à Londres, deux des jeunes gens, considérant qu'ils n'avaient pris aucune part à la plaisanterie et qu'on les avait punis à tort, saisirent le Foreign Office d'une plainte contre les autorités espagnoles. Le Foreign Office a donné suite à cette plainte et a envoyé une note aux autorités de Madrid à ce sujet. On ignore qu'elle sera leur réaction...

U.R.S.S.

Nouvelle explosion nucléaire en Nouvelle-Zemble

UPSALA (UPI). — L'institut sismologique d'Upsala, en Suède, a annoncé que les Soviétiques avaient fait exploser une bombe nucléaire d'une puissance de 12 mégatonnes dans la région de la Nouvelle-Zemble.

L'observatoire suisse d'Arosa a enregistré lundi vers 13 h 30, le déplacement d'air provoqué par l'explosion de la bombe atomique soviétique.

Après avoir été reconduit à la frontière autrichienne

Jacques Soustelle disparaît mystérieusement

VIENNE (UPI). — Malgré les informations selon lesquelles M. Jacques Soustelle, expulsé d'Italie, aurait traversé l'Autriche et gagné l'Allemagne de l'Ouest, les autorités autrichiennes maintiennent que l'ex-gouverneur général de l'Algérie n'a pas mis les pieds sur leur territoire.

« Nous avons donné instruction à la police frontalière de ne pas laisser entrer Soustelle en Autriche, a déclaré un porte-parole officiel. Mais on ne saurait exclure l'hypothèse d'un franchissement clandestin ».

Un fonctionnaire du ministère italien des affaires étrangères a déclaré de son côté, lundi, que M. Jacques Soustelle avait été conduit à la frontière austro-italienne au col du Brenner, samedi soir. M. Soustelle aurait donc certainement quitté l'Italie.

Au ministère de l'intérieur fédéral allemand, on déclare ne pas avoir entendu parler d'un passage de Jacques Soustelle en Bavière.

On indique que s'il venait à être véritablement découvert en Allemagne, Bonn pourrait prendre aussitôt une décision d'expulsion. Le motif serait très simple, dit-on : indésirable, parce que compromettant les bonnes relations franco-allemandes.

Nouvelles manifestations hier à Berlin-Ouest

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

D'autres précautions avaient été prises : deux motards encadraient l'autocar, qui était précédé par une voiture-radio et un car de la police ayant 30 hommes à bord et était suivi par deux voitures-radio et trois cars de police transportant chacun trente hommes.

Mais les manifestants, qui s'étaient placés sur les trottoirs des deux côtés de la rue, un peu au-delà du poste de contrôle, surprirent les forces de l'ordre par la soudaineté et l'ampleur de leur attaque.

Des blessés

Les militaires soviétiques, au nombre de 16, qui se trouvaient dans l'autocar, furent eux aussi pris par surprise. Lorsque les premières pierres furent lancées, ils ne purent que se baisser avec promptitude. Plusieurs d'entre eux devaient néanmoins être blessés. Des témoins ont en effet raconté que certains des militaires soviétiques, lorsqu'ils descendirent de l'autocar à l'emplacement du monument aux morts, avaient le visage et les mains ensanglantés.

Quelques instants après ce nouvel incident, quelque 200 policiers ouest-berlinois devaient intervenir pour disperser la foule.

« US go home »

Le prestige américain semble d'ailleurs être la principale victime de ces incidents. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, les cris « US go home » ont retenti dans les rues de Berlin-Ouest poussés par des milliers de manifestants. Des M. P. baïonnette au canon ont dû charger pour se dégager sous une grêle de pierres. Des jeeps ont été renversées. L'opinion publique berlinoise ne se gêne pas pour critiquer la « passivité » des forces américaines.

Mesures draconiennes

Alarmées par cette poussée de fièvre et surtout par son aspect anti-américain, les autorités de Berlin-Ouest ont pris des mesures draconiennes. Les 18,000 policiers de la ville ont été mis en état d'alerte. Des ordres stricts ont été donnés pour disperser immédiatement et sans ménagement toute tentative de nouvelle manifestation.

Ne pas perdre la tête

Dans un appel adressé aux Berlinois, M. Willy Brandt, chef du gouvernement de Berlin-Ouest, déclare :

« Les incidents au cours desquels des groupes ont manifesté contre nos alliés et contre la police de Berlin-Ouest me contraignent à m'adresser à vous d'une façon pressante. Si nous tolérons de telle exactions, a-t-il poursuivi, nous servons la cause de l'autre partie. Nos ennemis ne guettent que le moment où nous perdrons la tête. Car ils entendent démontrer aux yeux du monde que Berlin est un foyer de troubles qu'il convient de supprimer. »

M. Willy Brandt a précisé que des entretiens sont en cours avec les autorités alliées à Berlin : « Il ne faut à aucun prix que ces entretiens soient gênés, et que les relations de confiance avec les puissances protectrices de Berlin-Ouest soient détériorées ».

Selon le ministère de la défense d'Allemagne orientale, un avion militaire ouest-allemand aurait été abattu samedi au-dessus du territoire de la R.D.A. Bonn a publié lundi un démenti à cette nouvelle.

Arrestation de terroristes en Allemagne de l'Est

BERLIN (ATS-DPA). — L'agence de presse est-allemande rapporte que les organes de sécurité de la zone soviétique sont parvenus à arrêter un « groupe important de terroristes ». Parmi eux se trouverait un rédacteur du « Tagesspiegel », journal de Berlin-Ouest. Le groupe comprendrait des agents de l'office ouest-allemand pour la défense de la constitution et des services secrets américains. Ses membres auraient reçu l'ordre de provoquer des fusillades par l'emploi d'armes automatiques.

Attentats contre trois journaux espagnols

MADRID (UPI). — Trois journaux espagnols, deux à Madrid et un à Barcelone, ont été victimes, dans la nuit de dimanche à lundi, d'attentats à la bombe.

Le premier attentat visait le quotidien catholique « Ya ». L'engin, de faible puissance, a explosé peu après minuit à l'extérieur de l'imprimerie du journal, ne faisant pas de victimes et ne causant que peu de dégâts. (On sait que les quotidiens espagnols ne paraissent pas le lundi, à l'exception de la « Hoja del Lunes ».)

Deux heures plus tard environ, une autre bombe, également de faible puissance, explosait près des archives du journal des syndicats « Pueblo ». Là non plus, aucune victime et aucun dégât important.

Enfin, vers 7 heures (GMT), une nouvelle bombe explosait devant la porte des bureaux de « La Vanguardia » à Barcelone.

DEUX BLESSÉS

Selon l'agence A.F.P., deux employés du journal ont été blessés. L'un d'eux a été atteint par des débris de l'engin qui éclata au moment où il levait le rideau de fer baissé la nuit devant la porte du journal. Son état, jugé sérieux, n'inspire cependant pas d'inquiétudes. L'autre a été blessé par des éclats de vitre et n'a pas été hospitalisé.

A la suite de ces divers attentats qui suivent à moins de vingt-quatre heures l'explosion d'une bombe à trois cents mètres de la résidence d'été de Saint-Sébastien du général Franco, la police a posté des sentinelles devant les immeubles des journaux de Madrid et de Barcelone.

Les trois bombes étaient, selon les experts de la police, de même fabrication.

QUATRE MINES FERMÉES DANS LES CHARBONNAGES ASTURIENS

Quatre mines ont été fermées dans les charbonnages asturiens à la suite d'actes d'indiscipline des travailleurs, selon des informations non confirmées parvenues à Madrid. Environ mille trois cents travailleurs seraient affectés par cette mesure.

CONGO

L'armée congolaise a lancé une contre-offensive contre les gendarmes katangais

LEOPOLDVILLE (ATS-AFP). — Selon l'agence congolaise de presse citant une « déclaration exclusive » du général Joseph Mobutu, commandant en chef de l'armée nationale congolaise, qui vient de rentrer du nord Katanga, l'armée congolaise a lancé dans cette région une contre-offensive contre les éléments de la gendarmerie katangaise.

Bien que les Nations unies n'aient signalé aucun mouvement de troupes depuis quelques jours, il ressort de la déclaration du général Mobutu que les opérations engagées par l'armée nationale congolaise contre les gendarmes katangais vont se poursuivre pendant les jours à venir. Le général Mobutu a, en effet, déclaré à l'agence congolaise de presse : « Il ne reste plus qu'à étrangler les 1200 gendarmes qui occupent encore Kongolo et la bataille du nord Kantaga pourra être entièrement terminée dans quelques semaines ».

La vie nationale

ACCORD À GENÈVE

Des discussions soviéto-américaines auront lieu

sur la base du plan de compromis des neutres

GENÈVE, (UPI). — MM. Dean (Etats-Unis) et Kouznetsov (URSS) ont accepté lundi, sur proposition de M. Lall (Inde), d'entamer des conversations bilatérales en vue de la conclusion d'un traité sur l'arrêt des essais nucléaires, basé sur le plan de compromis des huit puissances neutres.

M. Kouznetsov a dit qu'il acceptait ces négociations « dans l'espoir d'arriver à des résultats positifs » et M. Dean a déclaré qu'il acceptait aussi, convaincu que le plan des neutres pouvait aboutir à « la certitude des inspections locales » et non seulement à la « possibilité théorique » de ces inspections. Il va de soi que M. Kouznetsov n'a pas la même conviction, et c'est la raison pour laquelle il a accepté le plan des neutres comme base de discussion.

Rien n'a encore été décidé quant à la forme que prendront les entretiens Dean-Kouznetsov et à la date à laquelle ils commenceront, mais on pense que cela ne saurait tarder, Russes et Américains étant également désireux d'arriver à un résultat quelconque avant le 20 septembre, date de l'ouverture de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies.

CONFÉDÉRATION

La livraison des fusils d'assaut

BERNE (ATS). — *Le département militaire fédéral communique :*

La Société industrielle suisse à Neuhausen a informé à fin juillet dernier le département militaire fédéral que la première grande série des fusils d'assaut était terminée. Les quantités d'armes prévues ont été livrées aux contrôleurs dans les délais fixés. Cette importante commande, passée en novembre 1957, a été exécutée en étroite collaboration avec le service technique militaire et quelque 200 sous-traitants de la Suisse entière.

VAUD

Un pari de 50,000 francs

(c) Un public nombreux se trouvait, hier, réuni dans un salon d'un hôtel lausannois pour un spectacle assez rare : un fakir oriental de moins de 25 ans, M. Sangor, avait jeté un défi à Isma Visco, démystificateur bien connu en Suisse romande pour ses nombreuses démonstrations.

L'enjeu était de taille : le fakir offrait 20,000 francs à Isma Visco si ce dernier parvenait à déceler une quelconque supercherie dans son numéro.

La séance devait avoir lieu à 15 heures. Plus l'heure passait et plus le suspense augmentait. Hélas ! il n'y eut pas de chute si l'on peut dire. Car Isma Visco ne vint pas au rendez-vous. Il y eut toutefois une démonstration du fakir oriental qui ne manqua pas d'impressionner l'auditoire : braise de grosse taille appliquée sur les lèvres, coup de poignard en travers du bras, etc. Les spectateurs n'y découvrirent pas la moindre trace de « chiqué ».

Le pari reste ouvert et les enchères montent. M. Sangor lance un nouveau défi à Isma Visco. Mais il met 50,000 francs sur la table cette fois-ci.

Drame à Lausanne

(c) Un fait divers pour le moins spectaculaire s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi et sur lequel la police observe la plus grande discrétion.

Peu après deux heures, à la route Aloys-Fauquex, à Lausanne, une femme s'est jeté du 4me étage : elle tomba sur une voiture en stationnement à cet endroit. Le véhicule a subi de gros dommages, mais a aussi considérablement amorti le choc. La jeune femme (21 ans), qui est sommelière, en instance de divorce, a été transportée à l'hôpital cantonal où son état serait satisfaisant.

Ayant ouvert une enquête, la police a découvert que, à l'instant du drame, la jeune femme se trouvait en compagnie d'un homme. Ce dernier a été retrouvé et arrêté. On ne sait encore, pour l'instant, si la victime a sauté pour échapper à cet homme où si elle a été jetée dans le vide.

BERNE

Trois morts en montagne

GRINDELWALD (ATS). — Un jeune touriste américain, Edward Ehrenkranz, 19 ans, a fait une chute mortelle dimanche au Wilderfeldgratti, dans le massif du Faulhorn. Faisant une excursion avec des camarades, il n'était équipé que de chaussures de gymnastique.

● M. Hans Thommann, 47 ans, de Bâle, avait quitté Alpiglen dimanche matin pour une excursion à l'Eigergletscher avec son fils. Peu après le départ, il se sentit peu bien et, laissant son fils poursuivre seul, il se dirigea vers Alpiglen. On devait le trouver mort au pied de l'Eiger. On suppose que (pris d'un malaise, il a glissé au bas d'un rocher.

● Un homme de 67 ans, M. Ernst Ruefnacht, ancien président de la fédération suisse des cheminots, habitant Sinneringen, près de Berne, a fait une chute de plusieurs centaines de mètres au Morgenberghorn, montagne qui domine le lac de Thoune. Son cadavre n'a été trouvé que hier matin.

★ Le premier des « viennent ensuite » de la liste du parti chrétien-social appelé à succéder au conseiller national Paul Frainier, décédé, est M. Raymond Baudère, né en 1920, secrétaire d'association professionnelle, originaire d'Assens (Vaud) et domicilié à Lausanne.

ZURICH

Un saisonnier italien se noie

WETZIKON, (ATS). — Giuseppe Vignola, 22 ans, saisonnier italien, s'est noyé dimanche après-midi, à la plage de Wetzikon-Auslikon. A peine le malheureux, qui ne savait pas bien nager, avait-il pénétré dans l'eau, qu'il coulait à pic. Il fut impossible de le ranimer.

ARGOVIE

Terrible accident à un passage à niveau

Une auto traînée sur 250 m : deux morts, un blessé

BADEN (ATS-UPI). — Dimanche à 21 h 40, un automobiliste qui franchissait le passage à niveau non gardé de la Mellingerstrasse à Baden a été happé par un train venant de Daettwil et traîné sur une distance de 250 mètres environ. Il a été tué sur le coup, de même que son passager. Les victimes sont M. Hans Keller, 52 ans, charpentier à Unterboezberg, et M. Emil Lauber, 55 ans, domicilié à Baden. La femme de M. Lauber, qui se trouvait également dans l'auto, a été très grièvement blessée.

L'interrogatoire des témoins a permis de conclure que le train a signalé correctement son approche, mais que les signaux acoustiques n'ont pas été entendus par le conducteur de la voiture. D'autre part, les habitants proches du passage à niveau estiment que les signaux lumineux placés à cet endroit ne peuvent que difficilement être vus, surtout avec des phares de croisement. C'est pourquoi l'union des habitants du quartier a déposé dernièrement un postulat visant l'installation d'un clignotant au passage à niveau.

THURGOVIE

Un jeune Vaudois se noie dans le Rhin

SCHAFFHOUSE, (ATS). — M. Jacques Signy, 16 ans, du Vernay, dans le canton de Vaud, qui travaillait comme aide-infirmier à l'hôpital des Bourgeois de Bâle, s'est noyé lundi après-midi aux bains Schaffhousois de Schaaren, qui se trouvent sur territoire thurgovien. Il s'était aventuré au large, dans le Rhin ,bien qu'il ne sût pas très bien nager. Il coula soudain. On parvint à le repêcher après vingt minutes, mais toutes les tentatives faites pour le ramener à la vie furent vaines.

Quatre chevaux s'emballent et tuent un motocycliste

ARBON (ATS). — Dimanche soir, vers 21 heures, six chevaux réintégraient leur écurie, après avoir brouté, lorsque quatre d'entre eux s'affolèrent soudain et partirent au galop, en direction d'Arbon, sur la route cantonale. Ils foncèrent tout d'abord sur une automobile qui eut l'avant et le pare-brise enfoncés, sans que le conducteur soit touché, puis sur un motocycliste qui eut le crâne fracturé et qui, transporté d'urgence à l'hôpital, ne tarda pas à y décéder. Il s'agit de M. Jean Stricker, âgé de 52 ans. Les quatre chevaux poursuivant leur folle escapade, enfoncèrent alors le passage à niveau de la rue de la Gare, à Arbon, au moment où un direct de Zurich survenait. Un des chevaux eut la tête littéralement arrachée. Les trois autres, indemnes, se laissèrent alors prendre et ramener à l'écurie.

Dernière heure sportive

Cyclisme

L'ancien champion Georges Speicher a été victime d'un accident de la route et a dû être hospitalisé à Draguignan. Ses jours ne sont pas en danger. Il souffre de nombreuses contusions et a l'arcade sourcilière droite profondément entamée.

Athlétisme

Voici les principaux résultats d'une réunion internationale organisée au stade Ullevi, à Goeteborg :

400 m haies : 1. Atterberry (E-U) 51"2 ; 2. O. Andersson (Su) 53"8. 800 mètres : 1. Dupree (E-U) 1' 48"9 ; 2. Wenk (G-B) 1' 49"3. Disque : 1. Haugen (Nor) 53 m 05 ; 2. Dalla Pria (It) 52 m 68. 1500 m : 1. Forman (E-U) 4' 03"6. 200 m : 1. Drayton (E-U) 20"9 ; 2. Bob Hayes (E-U) 20"9 ; 3. O. Jonsson (Su) 21" ; 4. Ottolina (It). Hauteur : 1. John Thomas (E-U) 2 m 15 ; 2. Albertsson (Su) 2 m 03. 400 m : 1. Atterberry (E-U) 46"7 ; 2. U. Williams (E-U) 46"8. Longueur : 1. Ralph Boston (E-U) 7 m 77. Perche : 1. John Cramer (E-U) 4 m 60. 100 m féminin : 1. Wilma Rudolph (E-U) 11"5.

Football

Championnat d'Angleterre de première division : Aston Villa - Tottenham Hotspur 2-1 ; Blackburn Rovers - Nottingham Forest 2-5; Blackpool-Ipswich Town 1-0 ; West Ham United-Wolverhampton Wanderers 1-4.

AVIS TARDIFS

BOWLING
Nouveau bar
Trois pistes
de 10 h à 24 h
Ruelle du Port

Chemises - Exprès
Apportées aujourd'hui, vos chemises seront lavées et repassées demain.
Seyon 7 - Neuchâtel

Choux-fleurs
le ½ kg -.40
Ristourne à déduire

VEITH W1
le pneu extra-sûr dans les virages

21 août

SOLEIL Lever 05.29 Coucher 19.29

LUNE Lever 22.52 Coucher 12.17

Quel temps fera-t-il aujourd'hui dans la région ?

Ciel variable. Températures en baisse.

Le bulletin complet est en page 8

Sécheresse dans le Val-de-Ruz

De nouveaux transports d'eau sont prévus cette semaine

De nos correspondants du Val-de-Ruz:

La sécheresse s'accentue dans tout le vallon. Déjà, les communes des Hauts-Geneveys, Fontainemelon, Cernier et Chézard ont ordonné de sévères restrictions d'eau, allant jusqu'à l'interdiction du lavage des voitures, des lessives et de l'arrosage des jardins.

A Dombresson, commune qui a capté il y a quelques années les eaux profondes du Seyon, près de Villiers, la situation n'a pas encore atteint la cote d'alarme. Cependant, l'eau baisse dans les réservoirs. Aux Montagnes, les citernes sont quasi vides. Des transports par camions ont déjà eu lieu, d'autres sont envisagés au début de cette semaine.

Les prairies, par contre, sont encore vertes. Il n'y a cependant pas suffisamment d'herbe pour envisager une récolte de regains.

Les moissons viennent de commencer. Si elles se font dans d'excellentes conditions, elles marqueront certainement, par la qualité surtout, dans les annales de l'histoire régionale.

Une cigogne se pose à Marin pour y faire sa toilette...

(c) Samedi après-midi, une cigogne s'est arrêtée pendant plus de deux heures dans un verger. Nullement effarouchée par les nombreux curieux qui la contemplaient, elle faisait tranquillement sa toilette, s'étirait, faisait quelques pas puis se reposait sur une patte. Elle est finalement repartie dans la direction de l'est...

LA VILLE

Une belle journée pour les pensionnaires des Charmettes

(c) Splendide journée que celle vécue dernièrement par les pensionnaires de la maison des Charmettes. Le but de la course annuelle étant une croisière sur les trois lacs jurassiens, la « Ville-de-Morat » les conduisit tout d'abord par le canal de la Thielle à l'île de Saint-Pierre. Dans les jardins du restaurant, chacun apprécia un excellent menu et l'ambiance qui y régna fut des plus gaies. L'après-midi, le bateau emmena ses passagers sur le lac de Morat où une escale à Praz permit à tous de se désaltérer .

C'est au coucher du soleil que l'on regagna Neuchâtel, et tous les pensionnaires garderont un magnifique souvenir de cette agréable promenade organisée à la perfection par M. et Mme Stemmer, nouveaux directeurs de la maison des Charmettes.

A Neuchâtel et dans la région

Henri Spinner (1875-1962)

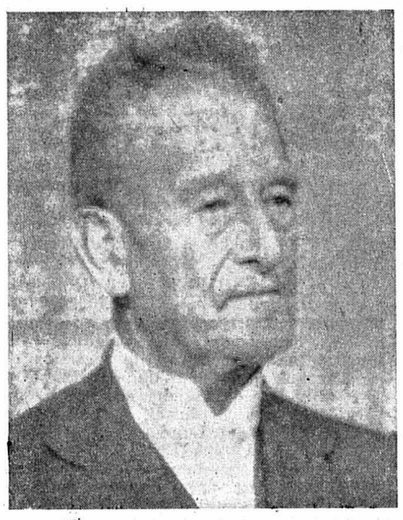

Hier est décédé, dans sa 87me année, au Landeron, où il était pensionnaire depuis trois ans du home Bellevue, M. Henri Spinner, professeur honoraire à l'Université. Avec lui, disparaît une personnalité populaire de notre ville, car le savant se doublait d'un citoyen fort dévoué à la chose publique.

Né le 13 novembre 1875, M. Henri Spinner avait succédé, en 1908, au professeur Tripet dans la chaire de botanique à la faculté des sciences de notre Alma Mater, chaire qu'il occupa jusqu'en octobre 1946. Il fut recteur de l'Université de 1935 à 1937. Il s'était fait un nom dans les sciences par ses recherches de géographie botanique et de floristique, ainsi que par ses études sur les tourbières du Haut-Jura. M. Spinner avait également enseigné les mathématiques dans les écoles secondaires jusqu'en 1941. De nombreuses volées d'étudiants et de collégiens gardent de leur professeur un excellent souvenir.

Membre du parti socialiste, M. Henri Spinner siégea plus de trente ans au Conseil général, ce qui n'est pas courant, d'abord de 1912 à 1917, puis de 1921 à 1947. Il présida notre autorité législative communale de 1914 à 1915, et de 1930 à 1931. Il fut, en outre, membre de la commission scolaire (1941-1944), de la commission de l'Ecole de commerce (1944-1947), de la commission du Musée d'histoire naturelle (1908-1947), des commissions des finances, des services sociaux, d'urbanisme, de l'hôpital. Son esprit clair, son jugement pondéré, sa bonne humeur et son entrain étaient fort appréciés de ses collègues. Il joua un rôle de premier plan également au sein de la paroisse de l'Eglise réformée de notre ville.

Jusqu'à un âge avancé, il fut une figure caractéristique de nos rues et de nos parcs, s'intéressant à tout, promenant sa haute silhouette, sans pardessus, hiver comme été. M. Spinner avait le don d'enthousiasme et celui, non moins précieux, de sympathie. Ceux qui l'ont connu garderont un souvenir ineffaçable.

Une assemblée municipale extraordinaire a eu lieu hier soir à la Neuveville

L'école primaire sera dotée d'une classe « auxiliaire »

(c) Malgré la belle soirée qui incitait les électeurs à déserter la séance, l'Assemblée municipale extraordinaire de hier soir a réuni, à la Neuveville, une cinquantaine d'électeurs qui, sous la présidence de M. Claude Haenggli, ont siégé de 20 heures à 21 h 30.

Une décision d'une importance considérable pour la localité a été prise : celle de la création d'une classe spéciale dite « auxiliaire » à l'école primaire, pour les enfants ayant de la peine à suivre le programme scolaire. Cette décision a été prise à l'unanimité, après un rapport de M. Charles Frôté, président de la commission de l'école primaire. Ainsi, comme de nombreuses autres communes jurassiennes, la Neuveville possédera ce que le corps enseignant et les autorités avaient réclamé à l'unanimité : la possibilité de décharger les classes normales des éléments peu doués.

Correction d'un chemin

M. Hans Burki, vice-maire, raconta ses démêlés avec les propriétaires, possesseurs de terrains en bordure du chemin des Mornets et de celui des Oeuchettes, pour les amener à céder une partie de leur terrain, en vue d'une correction de la route. Toutes les oppositions ayant pu être réduites, le nouveau plan d'alignement du quartier a été approuvé par l'assemblée à une forte majorité contre six voix.

Ratification de nominations et de dépenses

M. Charles Nicolet, président de la commission des services industriels, expliqua à l'assemblée les décisions prises par cette commission, récemment. Deux postes de monteurs-électriciens ont été créés, ainsi qu'un poste de releveur de compteurs et un autre de secrétaire permanent. Ces nominations ont été approuvées à l'unanimité, de même qu'un crédit de 14,500 fr. pour l'acquisition d'une machine à facturer a été accordé, au bulletin secret, par 48 oui contre deux non.

On reparle de la Nationale 5

Dans les « divers », un citoyen a remis sur le tapis la question du détournement de la localité par la future Nationale 5, en demandant des précisions concernant une information erronée parue dans certains journaux, indiquant l'existence de trois projets. Des explications concernant le point de vue de la Municipalité ont confirmé ce que nous affirmions hier, c'est-à-dire que la commune a maintenu son opposition au projet, sous réserve d'un accord concernant la jonction à l'ouest et le dégagement en direction du lac par des passages sous-voie.

Un autre citoyen a demandé qu'un signal, indiquant que la pente de la route est très forte, soit posé à la route du Château, au-dessus du Schlossberg. La direction de police s'occupera de l'affaire.

JACQUERIE dans la région de Pontarlier ?

Près de 500 exploitants agricoles protestent contre l'installation d'un terrain militaire de 5000 hectares

De notre correspondant du Doubs:

Il y a quelques semaines, il était question de l'éventuelle installation dans la région de Frasne (Doubs) d'un immense champ de manœuvres couvrant quelque 5000 hectares, soit la quasi totalité des propriétés s'étendant vers Dompierre, Bulle, Chapelle d'Huin etc. Un tel projet, il est bon de le signaler, toucherait 450 exploitations, réparties dans dix villages du Haut-Doubs.

Unanimité dans l'action

Emus par les rumeurs concernant l'installation de ce camp militaire, les maires des communes intéressées se réunissaient, il y a quelque temps, pour procéder à l'étude des répercussions qu'entraînerait la réalisation d'un tel projet désirant donner par voix de motion leur avis avant de se trouver devant le fait accompli.

Une motion destinée à être communiquée à la préfecture de Besançon, à la sous-préfecture de Pontarlier ainsi qu'à plusieurs autres administrations fut établie lors de cette réunion. Nous en retiendrons les principaux éléments qui disent assez combien la création d'un camp militaire dans la zone citée plus haut aurait de fâcheuses conséquences.

Un coup fatal porté à la paysannerie

Les intéressés s'étonnent tout d'abord de ne pas avoir été avisés du projet et c'est incidemment qu'ils ont appris qu'effectivement des prospections avaient été faites dans la région par l'autorité militaire. Cette situation d'attente les inquiète et jette un trouble qui mérite d'être éclairci. Les terrains qui autrefois pouvaient être considérés comme landes en friches, souligne-t-on dans la motion, ont été mis en valeur au cours des dernières années. D'importants investissements ont été consentis pour l'amélioration de prés qui constituent par les récoltes et le fourrage, un appoint considérable pour nourrir le bétail en hiver.

D'autre part on signale les efforts réalisés pour assurer à des centaines de bovins un pacage rationnel : nivellement du sol, semis de graines valables, épandage d'engrais, adduction d'eau, construction de loges, etc. La disparition de ces prés et pâturages porterait, affirment les propriétaires de ces parcelles, un coup fatal à la paysannerie. Précisons également qu'en cet endroit, le sol s'étant révélé particulièrement propice, des centaines d'hectares ont été emplantés en résineux, ceci grâce aux subventions de l'Etat.

Il convient encore de signaler que les terrains boisés appartenant aux communes sont en pleine exploitation et constituent pour elles une source de revenus irremplaçables.

Archéologues suisses et français ne sont pas indifférents

Pour toutes ces raisons, le fait qu'il soit question d'installer un camp militaire ne manque pas d'intriguer la population des villages et l'on croit savoir que de nombreux projets en cours : agrandissement de fromagerie, amélioration pastorale, projet de voierie communale, aménagement de l'habitat et achat de matériel moderne ont été stoppés. Que va-t-il se passer ?

Les maires réunis il y a quelques jours, dans l'ignorance totale des projets qui seraient en cours, demandent aux autorités compétentes de leur donner tous renseignements et même apaisements car, nous a-t-on dit, la moindre atteinte, même partielle ou simplement saisonnière aux activités rurales dans les endroits choisis, entraînerait la disparition de nombreuses exploitations.

Se faisant les interprètes de leurs administrés, les maires s'élèvent contre la création de ce camp et demandent que rien ne soit fait sans qu'ils aient été consultés en une réunion commune qui grouperait également les représentants des syndicats agricoles, fonctionnaires des eaux et forêts et toutes personnes susceptibles de donner avis dans l'intérêt des populations. Dans cet ordre d'idées, on s'étonne de ne pas trouver au nombre des protestataires la commune de Frasne qui, bien qu'également touchée, ne semble pas se solidariser entièrement à l'action des villages voisins. Nous terminerons en signalant que d'autres personnes sont également intéressées au problème : il s'agit des archéologues suisses et français qui, depuis quelques temps font d'intéressantes découvertes en fouillant des tumulus situés dans les régions prévues pour l'installation du camp. Allons-nous assister du même coup à la disparition d'exploitations agricoles et à l'anéantissement d'un appréciable capital archéologique ?

P. B.

La sécheresse sévit plus que jamais au Val-de-Travers

Les citernes sont vides : l'eau est amenée de la vallée

Petits fruits et bolets sont rares et il sera bientôt possible de traverser le lac des Taillères à pied sec !

Lundi, le ciel est resté d'un bleu d'outremer, la chaleur était méditerranéenne. Et la sécheresse persiste sur les montagnes. Les foins sont terminés. Le regain croît avec peine. Si une rose ne fait pas le printemps, l'été implacable n'est pas l'Eden pour chacun.

Depuis plusieurs jours il n'a plus plu. L'eau récupérée lors du dernier orage est bientôt épuisée dans les citernes. Le ravitaillement des fermes, depuis la vallée ou la plaine a repris.

A elle seule, une entreprise de transports de Grandson a charrié, à partir de juillet, plus de 400,000 litres d'eau à l'intention des trains de campagne de la Montagne-de-Buttes, du Mont-des-Verrières, de la région de la Nouvelle-Censière et du Mauborget.

Un camionneur des Verrières a fait, lui aussi, largement sa part dans ce domaine.

LES BAYARDS TRÈS TOUCHÉS

Malgré les restrictions imposées aux Verrières où, du reste, l'habitant dort quand elles sont appliquées, c'est les Bayards qui est la commune la plus touchée par cette période de pénitence.

Un réservoir doit être continuellement maintenu en réserve afin de combattre un éventuel incendie. L'autre réservoir ravitaillant la population, est presque à sec.

Jusqu'à présent la commune a dû faire monter 350,000 litres du précieux liquide, et l'on pense recommencer les charrois aujourd'hui mardi.

Si l'eau ne coûte rien, son amenée doit être payée. Cela grève déjà pas mal les finances publiques.

NI CHAMPIGNONS NI FRAMBOISES

Les amateurs de champignons doivent rester sur leur fringale. Les bolets sont à peu près introuvables et les chanterelles rarissimes.

Très peu de fraises et encore moins de framboises, voilà qui n'enchante guère les amateurs de chansonnettes. Seules les myrtilles font un peu moins grise mine à montrer leur bout du nez noir.

LES TAILLÈRES VONT SE... PARTAGER !

Du côté de la Brévine, rien ne va mieux. Des fermes reçoivent de l'eau par camion-citerne depuis le Locle. Certains agriculteurs vont en pomper dans le lac des Taillères.

Le niveau de ce lac a maintenant baissé de plus de trois mètres cinquante. C'est assez rare. Et lundi après-midi on commençait à voir apparaître une bande de terre au milieu de l'eau. Si la sécheresse persiste, le lac va se partager et l'on pourra le traverser à pied sec.

G. D.

EN PAGE 8 :

- **NEUCHATEL : Une cigogne au Seyon.**
- **CHAUMONT : Assemblée de la Société des intérêts publics.**
- **BOUDRY : Prise de drapeau.**
- **BUTTES : Le débit des sources augmente.**

Un pêcheur du dimanche qui n'a pas chômé !

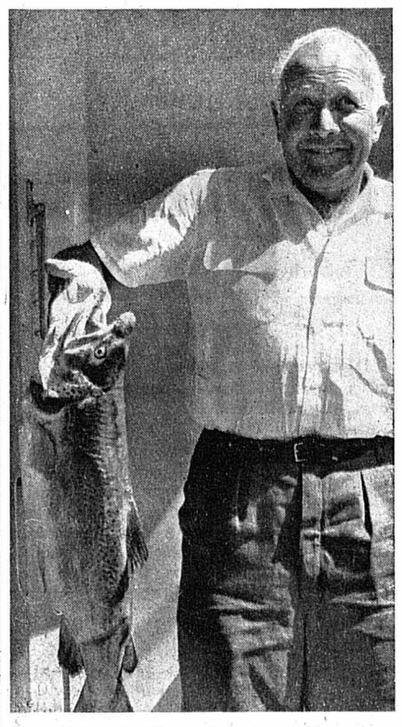

En pêchant, dimanche à l'aube, dans l'Areuse, entre l'usine du Chanet et le viaduc de Boudry, M. Charles Christinat, employé aux Services industriels de Neuchâtel, a pris une truite de fort belle taille, puisqu'elle mesure 65 cm de longueur et que son poids atteint 8 livres. M. Christinat a réussi son exploit avec un fil d'une épaisseur de 18/100 seulement. Il a fallu dix minutes au pêcheur, qui était aidé du gardien de l'usine du Chanet, pour sortir de l'Areuse sa belle prise. Voici M. Christinat, présentant fièrement la truite... dont il se souviendra !

(Photo Avipress L. Castellani)

Notre prochain feuilleton

Demain, nous commencerons la publication d'un roman qui ne le cédera en rien à celui qui vient de se terminer. Vous aimerez ce roman anglais de Lee Marner :

«Celui qu'elle aimait...»

qui vous transportera dans le Pays de Galles, où l'élevage des chevaux de course n'empêche pas l'héroïne de se préoccuper surtout de ses affaires de cœur...

Naissances

Monsieur et Madame Willy BARDET - GOBAT ont la très grande joie d'annoncer la naissance

d'Alexandre

20 août 1962

Maternité Neuchâtel Quai Godet 2

Madame et Monsieur Gérald RISSE - VERMOT et Patrick ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Denis

le 19 août 1962

Maternité Couvet — Rouges-Terres 33 a Hauterive

Monsieur et Madame Mel WALDVOGEL-GICOT ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de

Christiane

20 août 1962

Clinique Les Grangettes Genève — Av. des Communes-Réunies 58 Grand-Lancy, Genève

†

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur

Giuseppe CAPPELLINI

sont informés de son décès survenu à l'âge de 72 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Cressier, mercredi 22 août, à 10 heures.

L'enterrement aura lieu à 11 heures au cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Domicile mortuaire : Hospice de Cressier.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix.

Monsieur et Madame Alfred-Currit-Jeanneret et leurs enfants Jean-Claude et André, au Montsegand ;

Madame veuve Paul Bachmann-Jeanneret, à Travers ;

Monsieur Léon Jeanneret et ses enfants, à la Prise s/Couvet ;

Monsieur Albert Racine et ses enfants, à Hartaz s/Travers ;

Monsieur et Madame Charles Barraud-Currit et leurs filles, à Couvet ;

Monsieur et Madame Robert Delit-Bachmann, à Peseux ;

Monsieur et Madame Jacques Bachmann-Storrer, à Peseux ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Arthur JEANNERET

leur cher père, beau-père, frère, beau-frère, grand-père, arrière-grand-père, que Dieu a repris à Lui dans sa 89me année, après une courte maladie.

Travers, le 19 août 1962.

Jusqu'à votre blanche vieillesse
je serai le même Dieu fidèle.
Esaïe 46 : 4.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Travers, le mardi 21 août, à 14 heures.

Culte à 13 h 15 à l'hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Jean Steib-Morard et leurs enfants, à Duillier ;

Monsieur et Madame David-Henri Morard et leurs enfants, à Corcelles (NE) ;

Monsieur et Madame Jean-François Morard et leurs enfants, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Jacques-A. Morard et leurs enfants, à Lausanne ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Henri-Claude MORARD

leur cher père, beau-père, grand-père, parent et ami, enlevé à leur affection le 19 août 1962, dans sa 80me année, après une courte maladie.

Corcelles (NE), le 20 août 1962.

L'incinération aura lieu le mercredi 22 août 1962.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel à 15 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Corporation du village de Cormondrèche** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur

Henri-Claude MORARD

son dévoué président et père de Messieurs David-Henri, Jean-François et Jacques Morard.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mercredi 22 août.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Madame Berthe Fallet-Hürlimann ;
les familles parentes et alliées,
ainsi que ses nombreux amis,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Auguste FALLET

ancien propriétaire de l'hôtel du Paon

leur cher époux, parent et ami, survenu le 19 août 1962, à l'âge de 68 ans.

Dieu est fidèle, il ne permettra pas que vous soyez éprouvés au-delà de vos forces.
1 Cor. 10 : 13.

Le culte funèbre aura lieu mercredi 22 août, à 14 heures, au temple d'Yverdon. Honneurs à 14 h 30.

Domicile mortuaire : Yverdon, rue Neuve 10.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Ligue suisse de la représentation commerciale, section de Neuchâtel, a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Hermann MERZ

leur cher et regretté membre et ami.

La cérémonie funèbre a eu lieu lundi 20 août, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel.

IN MEMORIAM

Marie DUC-FIVAZ

21 août 1952 - 21 août 1962

Déjà dix ans que tu nous a quittés. Ton souvenir reste gravé dans nos cœurs.

Tes enfants et petits-enfants.

Dieu est amour.

Madame Hélène Spinner, Le Landeron ;

Monsieur Eric Spinner, à Neuchâtel ;

Mademoiselle Violette Spinner, à Bâle ;

Monsieur et Madame Arthur Spinner, à Wettingen ;

Mademoiselle Heidi Spinner, à Berne ;

Mademoiselle Mireille Spinner, à Zurich ;

Mademoiselle Yvonne Spinner, à Wettingen ;

Madame Lina Spinner, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Zurich et à Genève ;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Madame Julia Gaydou, à Schaan et Bâle,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri SPINNER

Docteur ès sciences
Professeur honoraire
de l'université de Neuchâtel

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, que Dieu a repris à Lui, dans sa 87me année.

Le Landeron, le 20 août 1962.
(Home Bellevue)

Domicile mortuaire : Chapelle de l'hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

L'incinération, sans suite, aura lieu au crématoire de Neuchâtel, mercredi 22 août, à 14 heures.

Culte au temple du Bas à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Le Recteur et le Sénat de l'Université de Neuchâtel

ont le profond regret de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri SPINNER

Professeur honoraire
Ancien Recteur

décédé le 20 août 1962.

Culte au temple du Bas le mercredi 22 août 1962, à 13 heures.

Le Conseil communal de la VILLE DE NEUCHATEL

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Henri SPINNER

ancien conseiller général, ancien membre de diverses commissions.

Le Conseil communal.

La Société neuchâteloise des sciences naturelles a le profond regret de faire part du décès survenu le 20 août 1962 de

Monsieur Henri SPINNER

Professeur honoraire
Membre d'honneur

La Commission scolaire, la Direction et le corps enseignant de l'Ecole secondaire ont le regret d'annoncer le décès de

Monsieur le Dr Henri SPINNER

ancien professeur à l'Ecole secondaire

et expriment à la famille du défunt leur vive sympathie.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.